

8.1	Les compétences de base en fin d'école et fin de collège	226
8.2	Les compétences en histoire-géographie et éducation civique en fin d'école élémentaire	228
8.3	Les compétences en histoire-géographie et éducation civique en fin de collège	230
8.4	Les compétences en lecture des jeunes	232
8.5	Évolution à dix ans des performances en lecture des élèves de CM1	234
8.6	Le second degré : accès au niveau IV	236
8.7	Le diplôme national du brevet	238
8.8	La réussite au diplôme national du brevet : sexe, âge et origine sociale	240
8.9	La réussite au baccalauréat selon la série	242
8.10	La réussite au baccalauréat : sexe, âge et origine sociale	244
8.11	La proportion de bacheliers dans une génération	246
8.12	Les diplômes technologiques et professionnels du second degré	248
8.13	La réussite au CAP et BEP : sexe et âge	250
8.14	La réussite au CAP et BEP par spécialité	252
8.15	Les diplômes du BTS : présentation générale	254
8.16	Les diplômes du BTS par spécialité	256
8.17	Les diplômes universitaires de technologie [DUT]	258
8.18	La réussite en IUT	260
8.19	Les diplômes universitaires : évolution	262
8.20	Les diplômes universitaires par discipline	264
8.21	La réussite en cursus licence	266
8.22	Les diplômes d'ingénieurs et de commerce	268
8.23	Le niveau d'étude à la sortie du système éducatif	270
8.24	L'emploi à la sortie du lycée	272
8.25	L'emploi des sortants d'apprentissage	274
8.26	La situation professionnelle quelques années après la fin de la formation initiale	276
8.27	La validation des acquis de l'expérience : diplômes technologiques et professionnels	278
8.28	La validation des acquis de l'expérience : enseignement supérieur	280
8.29	Les diplômes à l'issue de la formation continue dans l'enseignement supérieur	282
8.30	L'Europe face aux objectifs de Lisbonne	284

Présentation

En 2012, pour la sixième année consécutive, l'acquisition par les élèves des compétences de base en français et en mathématiques a été mesurée en fin d'école et en fin de collège. La définition des compétences de base a été élaborée en référence aux programmes, dans la perspective de mesurer l'acquisition du socle commun de connaissances et de compétences. Un ensemble d'épreuves, sous forme de QCM (questions à choix multiples), a été mis au point et expérimenté par des groupes d'experts de chaque discipline associés aux experts en évaluation de la direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP). Les compétences retenues ne comprennent pas celles liées à l'expression orale et à l'expression écrite.

Après analyse des résultats de l'expérimentation, un niveau d'exigence a été fixé, seuil à partir duquel on peut considérer que les élèves maîtrisent les compétences de base.

En fin de CM2, 88,4 % des élèves maîtrisent les compétences de base en français et 90,9 % des élèves maîtrisent les compétences de base en mathématiques [1]. En fin de troisième, 75,1 % des élèves maîtrisent les compétences de base en français et 87,2 % des élèves maîtrisent les compétences de base en mathématiques [2]. En français, à l'école, les filles sont plus nombreuses à maîtriser les compétences de base que les garçons (85,1 % des garçons contre 91,8 % des filles). La différence est plus marquée au collège qu'à l'école (68 % des garçons contre 82,3 % des filles).

En mathématiques, les pourcentages de garçons et de filles maîtrisant les compétences de base ne sont pas significativement différents, en fin de CM2 comme en fin de collège.

Que ce soit en fin d'école ou en fin de collège, la proportion d'élèves qui maîtrisent les compétences de base, en français ou en mathématiques, est nettement moins élevée parmi les élèves en retard que parmi les élèves « à l'heure ». Elle est aussi plus basse parmi les élèves des Éclair (Écoles, collèges, lycées pour l'ambition, l'innovation et la réussite, voir 2.15) et des RRS (réseau de réussite scolaire) que parmi ceux du secteur public hors éducation prioritaire (EP) et du secteur privé.

Si l'on tient compte des marges d'incertitude inhérentes à ce type d'enquêtes procédant par échantillonnage, aucune différence significative n'apparaît, en CM2, entre les résultats de 2012 et ceux des années précédentes. En revanche, en troisième, on observe une baisse significative de la proportion d'élèves qui maîtrisent les compétences de base en français parmi les collégiens des Éclair et ceux des RRS à un degré moindre. Pour les mathématiques, cette baisse concerne uniquement les Éclair.

Définitions

Champ

Élèves de CM2 et de troisième scolarisés en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (y compris Mayotte) en mars 2012.

Échantillons

En mars 2012, des échantillons représentatifs d'environ 8 000 élèves de CM2 et 8 000 élèves de troisième ont passé des épreuves d'une heure de français et d'une heure de mathématiques. Les indicateurs sont présentés avec leur intervalle de confiance à 95,0 %, indiquant la marge d'incertitude liée à l'échantillonnage.

Épreuves

Les épreuves diffèrent d'un niveau à l'autre et les niveaux d'exigence retenus sont spécifiques à chaque discipline et à chaque niveau scolaire. C'est pourquoi il n'est pas possible de comparer directement les résultats entre eux. De même, il ne serait pas légitime de comparer ces résultats avec ceux d'autres évaluations sans tenir compte des exigences de ces diverses évaluations. Par exemple, les tests de la *journée défense et citoyenneté* (ex-JAPD, *journée d'appel de préparation à la défense*) reposent sur une conception moins exigeante de la compréhension de textes que celle retenue ici en fin de troisième.

Éclair

Écoles, collèges, lycées pour l'ambition, l'innovation et la réussite.

RRS

Réseau de réussite scolaire.

EP

Éducation prioritaire.

[1] Proportion d'élèves de CM2 qui maîtrisent les compétences de base en français et en mathématiques (mars 2012)

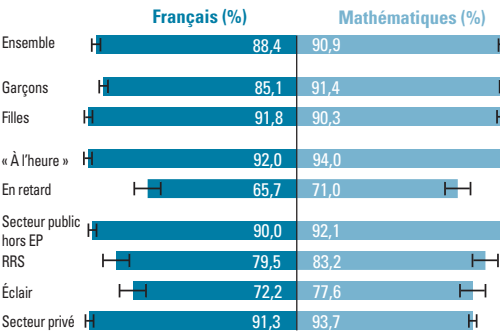
(France métropolitaine + DOM y compris Mayotte, Public + Privé)

En français, environ 88 % des élèves de fin de CM2 sont capables :	
Lecture	de chercher des informations en se référant à l'organisation d'un dictionnaire ; de comprendre globalement un texte littéraire ou documentaire court et d'y prélever des informations ponctuelles explicites.
Maîtrise des outils de la langue	de maîtriser partiellement l'automatisation de la correspondance grapho-phonologique ; d'identifier les principaux temps de l'indicatif pour les verbes les plus fréquents ; de reconnaître les règles les plus simples d'orthographe lexicale et grammaticale.
En mathématiques, environ 91 % des élèves de fin de CM2 sont capables :	
Exploitation de données numériques	de prélever une information dans un tableau ; de résoudre des problèmes simples relevant de l'addition et de la soustraction.
Connaissance des nombres et calcul	de passer d'une écriture en lettres à une écriture en chiffres (ou le contraire) ; de comparer, d'additionner et de soustraire des nombres entiers naturels ; de reconnaître le double ou la moitié d'un nombre entier « familier » ; de passer d'une écriture en lettres à une écriture sous forme fractionnaire (ou le contraire) de fractions simples.
Espace et géométrie	de reconnaître visuellement un triangle, un triangle rectangle, un rectangle, un carré ; de reconnaître par une représentation en perspective un cube ou un parallélépipède rectangle.
Grandeurs et mesures	de mesurer la longueur d'un segment ; d'utiliser les unités de mesure des durées (sans calculs).

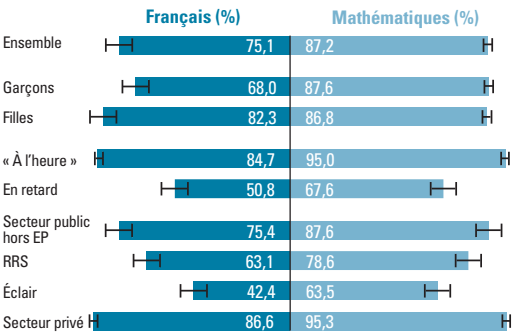
[2] Proportion d'élèves de 3^e qui maîtrisent les compétences de base en français et en mathématiques (mars 2012)

(France métropolitaine + DOM y compris Mayotte, Public + Privé)

En français, environ 75 % des élèves de fin de 3 ^e sont capables :	
Compréhension des textes	de reconnaître un texte explicatif ; de distinguer les principaux genres de textes ; de prélever des informations explicites ; de faire des inférences simples ; de donner une interprétation d'un texte sans difficulté de compréhension, à partir d'éléments simples.
Maîtrise des outils de la langue	d'identifier les structures syntaxiques fondamentales ; d'analyser les principales formes verbales ; de faire un emploi pertinent du vocabulaire courant ; de repérer différents niveaux de langue ; de reconnaître les règles d'orthographe et de ponctuation d'usage courant.
En mathématiques, environ 87 % des élèves de fin de 3 ^e sont capables :	
Organisation et gestion de données, fonctions	d'utiliser une représentation graphique dans des cas simples (lecture des coordonnées d'un point, lien avec un tableau numérique dans une situation de proportionnalité, détermination des données d'une série statistique) ; de calculer la moyenne d'une série statistique ; de traiter des problèmes simples de pourcentages.
Nombres et calculs	de comparer des nombres décimaux relatifs écrits sous forme décimale ; d'utiliser les opérations élémentaires dans une situation concrète.
Grandeurs et mesures	d'effectuer pour des grandeurs (durée, longueur, contenance) un changement d'unités de mesure (h min en min, km en m, L en cL) ; de calculer le périmètre d'un triangle dont les longueurs des côtés sont données ; de calculer l'aire d'un carré, d'un rectangle dont les longueurs des côtés sont données dans la même unité.
Géométrie	d'identifier des figures simples à partir d'une figure codée et d'en utiliser les éléments caractéristiques (triangle équilatéral, cercle, rectangle) ; d'écrire et d'utiliser le théorème de Thalès dans un cas simple ; de reconnaître un patron de cube ou de parallélépipède rectangle



Lecture - 90,9 % des élèves de CM2 maîtrisent les compétences de base en mathématiques. L'intervalle de confiance de cet indicateur est $\pm 1,4$ %.



Lecture - 75,1 % des élèves de 3^e maîtrisent les compétences de base en français. L'intervalle de confiance de cet indicateur est $\pm 3,5$ %.

Présentation

Le cycle des évaluations disciplinaires réalisées sur échantillon (Cedre) a pour finalité de mesurer les atteintes des objectifs fixés par les programmes. La reprise, en 2012, de l'évaluation de 2006 portant sur l'histoire, la géographie et l'éducation civique, permet de comparer les performances des élèves de fin d'école à six ans d'intervalle et de mesurer leur évolution.

En fin d'école, les performances des élèves en histoire-géographie et éducation civique sont stables entre 2006 et 2012 [1] ; cette stabilité concerne à la fois le score moyen et la répartition dans les différents groupes de niveau.

Le score moyen des filles, comme celui des garçons, est stable entre 2006 et 2012, avec un léger avantage en faveur des garçons qui perdure [2]. Néanmoins on observe des évolutions contrastées. L'écart se réduit légèrement pour les filles qui sont moins nombreuses dans le groupe 5 (9,4 % en 2012, contre 11,6 % en 2006). En revanche, l'écart se creuse pour les garçons. La part des garçons aux extrémités de l'échelle a augmenté entre 2006 et 2012 : 2,9 % d'entre eux appartiennent au groupe < 1 en 2012 (contre 1,9 % en 2006) et ils sont désormais 13,5 % dans le groupe de niveau le plus élevé (ils étaient 8,4 % en 2006).

En 2012, comme en 2006, les élèves en retard sont beaucoup plus nombreux dans les groupes < 1 et 1 que les élèves à l'heure : 39,8 % d'entre eux appartiennent aux groupes < 1 et 1 en 2012 contre 11,5 % des élèves à l'heure.

Enfin, le score moyen des élèves augmente en géographie : il passe de 250 en 2006 à 255 en 2012. Dans cette discipline, les élèves sont plus nombreux en 2012 dans le groupe de niveau le plus élevé : 14,1 % contre 10,0 % en 2006 [3].

Définitions

Le cadre de l'enquête

Depuis l'année 2003, la DEPP a mis en place un dispositif d'évaluations-bilans destiné à répondre à un objectif très général : confronter les résultats du fonctionnement pédagogique du système éducatif aux objectifs qui lui sont assignés, et contribuer ainsi au pilotage de la politique pédagogique en fournissant des indicateurs permettant d'apprécier l'évolution des compétences des élèves dans des domaines essentiels. L'enquête présentée a pour objectif d'évaluer des compétences en histoire-géographie et éducation civique attendues en fin d'école. Au sein du dispositif Cedre, un champ disciplinaire différent est évalué chaque année : maîtrise de la langue (2003 et 2009), langues vivantes étrangères (2004 et 2010), attitudes à l'égard de la vie en société (2005), histoire-géographie et éducation civique (2006 et 2012), sciences (2007 et 2013) et mathématiques (2008).

Les situations d'évaluation

L'évaluation menée en 2012 reprend en partie des situations de l'évaluation de 2006, et permet ainsi de mesurer l'évolution des performances des élèves. L'évaluation a porté sur 170 questions ou items dont 132 étaient repris à l'identique de l'épreuve passée en 2006.

Les groupes et l'échelle de performance

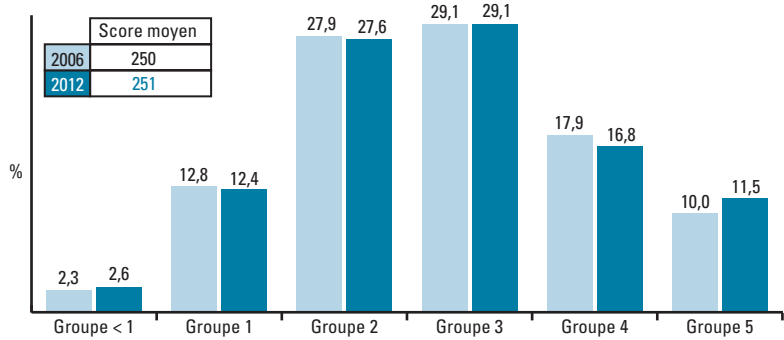
En 2006, la partie la plus basse de l'échelle est constituée des scores obtenus par les 15 % d'élèves ayant les résultats les plus faibles (groupes < 1 et 1). Le groupe < 1 correspond aux élèves de très faible niveau parmi ces élèves. À l'opposé, la partie supérieure, constituée des scores les plus élevés, rassemble 10 % des élèves (groupe 5). Entre les groupes 1 et 5, l'échelle est scindée en trois parties d'amplitude de scores égale, correspondant à trois groupes intermédiaires (groupes 2, 3 et 4). L'estimation conjointe des modèles de réponse à l'item, à partir des données de 2006 et de 2012, et la présence d'items communs entre les deux évaluations permettent de garder une échelle aux caractéristiques identiques, dont le découpage en tranches de scores est le même qu'en 2006. On peut ainsi mesurer l'évolution dans la répartition des élèves selon les niveaux de l'échelle.

L'échantillon

En 2012, 228 écoles ont été sélectionnées aléatoirement en vue d'une représentativité nationale. Tous les élèves de CM2 des écoles sélectionnées ont ensuite été évalués. Cela représente environ 6 000 élèves. Les réponses de 5 595 élèves ont pu être analysées dans les 217 écoles répondantes.

[1] Évolution du score moyen en histoire-géographie et éducation civique et répartition des élèves par groupe de niveau en 2006 et en 2012

(France métropolitaine, Public + Privé sous contrat)



Lecture - En 2012, 27,6 % des élèves appartiennent au groupe de niveau 2 contre 27,9 % en 2006.

Note - Les valeurs sont arrondies à la décimale la plus proche, et de manière à obtenir des sommes égales à 100 %.

[2] Répartition (en %) et score moyen en histoire-géographie et éducation civique et répartition selon les groupes de niveaux en 2006 et en 2012

(France métropolitaine, Public + Privé sous contrat)

	Année	Répartition (%)	Score Moyen	Groupe < 1	Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3	Groupe 4	Groupe 5
Ensemble	2006	100,0	250	2,3	12,8	27,9	29,1	17,9	10,0
Ensemble	2012	100,0	251	2,6	12,4	27,6	29,1	16,8	11,5
Garçons	2006	49,8	248	1,9	13,7	28,2	30,4	17,4	8,4
Garçons	2012	51,0	252	2,9	12,8	27,3	27,9	15,6	13,5
Filles	2006	50,2	252	2,6	11,8	27,7	27,9	18,4	11,6
Filles	2012	49,0	250	2,4	12,0	28,0	30,3	17,9	9,4
Élèves en retard	2006	17,2	215	7,7	30,0	35,2	20,6	4,8	1,7
Élèves en retard	2012	12,6	210	9,3	30,5	37,4	17,5	3,8	1,5
Élèves à l'heure	2006	82,8	257	1,1	9,2	26,4	30,9	20,7	11,7
Élèves à l'heure	2012	87,4	257	1,7	9,8	26,2	30,8	18,6	12,9
Secteur Public	2006	84,9	247	2,6	14,0	28,7	28,3	17,3	9,1
Secteur Public	2012	84,8	249	3,0	13,2	28,2	28,4	16,0	11,2
Secteur Privé	2006	15,1	266	0,5	5,6	23,9	33,8	21,2	15,0
Secteur Privé	2012	15,2	262	0,8	7,5	24,5	33,0	21,0	13,2

Lecture - Les filles représentent 50,2 % des élèves enquêtés en 2006 et 49,0 % en 2012. Leur score est stable entre les deux cycles d'évaluation ; 2,4 % d'entre elles appartiennent au groupe de niveau < 1 en 2012 contre 2,6 % en 2006.

Note - Les évolutions significatives sont marquées en gras. Les valeurs sont arrondies à la décimale la plus proche, et de manière à obtenir des sommes égales à 100 %.

[3] Score moyen en géographie et répartition (en %) selon les groupes de niveaux en 2006 et en 2012

(France métropolitaine, Public + Privé sous contrat)

	Année	Score Moyen	Groupe < 1	Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3	Groupe 4	Groupe 5
Ensemble	2006	250	3,0	12,0	28,6	28,5	17,9	10,0
Ensemble	2012	255	3,4	10,6	25,3	28,0	18,6	14,1

Lecture - En 2012, le score moyen des élèves en géographie est de 255 et 25,3 % des élèves appartiennent au groupe de niveau 2 contre 28,6 % en 2006.

Note - Les évolutions significatives sont marquées en gras. Les valeurs sont arrondies à la décimale la plus proche, et de manière à obtenir des sommes égales à 100 %.

Présentation

Le cycle des évaluations disciplinaires réalisées sur échantillon (Cedre) a pour finalité de mesurer les atteintes des objectifs fixés par les programmes. La reprise, en 2012, de l'évaluation de 2006 portant sur l'histoire, la géographie et l'éducation civique, permet de comparer les performances des élèves de fin de collège à six ans d'intervalle et de mesurer leur évolution.

En fin de collège, les performances des élèves en histoire-géographie et éducation civique ont diminué, avec un score moyen inférieur de 11 points entre 2006 et 2012 [1]. En 2012, la part des élèves situés dans les niveaux les plus faibles (groupes < 1 et 1) augmente, passant de 15,0 % à 21,4 % ; à l'autre extrémité de l'échelle, le pourcentage des élèves dans le niveau le plus élevé (groupe 5) diminue de manière significative, évoluant de 10,0 % à 6,3 %. On observe un glissement des performances des élèves vers le bas : leurs résultats ne sont pas plus dispersés en 2006 qu'en 2012 mais leurs performances sont nettement moins bonnes.

Le score moyen des filles, comme celui des garçons, a diminué : respectivement - 10 points pour les filles et - 11 points pour les garçons [2]. Néanmoins, le score moyen des garçons reste supérieur à celui des filles (+ 5 points en 2012).

Qu'ils soient en retard ou à l'heure, le score moyen des élèves a diminué : - 12 points pour les élèves en retard et - 15 points pour les élèves à l'heure [2]. Les élèves en retard sont beaucoup plus nombreux dans les groupes < 1 et 1 en 2012 qu'en 2006 (38,2 % contre 27,5 %). C'est également le cas, dans une moindre mesure, des élèves à l'heure : ils étaient 9,2 % dans les groupes < 1 et 1 en 2006, ils sont 16,2 % en 2012.

L'indice de position socio-scolaire mesure la proximité au système scolaire du milieu familial de l'enfant. Cet indice peut se substituer à la profession des parents pour mieux expliquer les parcours et la réussite scolaire de leurs enfants. Pour chaque établissement des échantillons de 2006 et 2012, la moyenne de l'indice de position socio-scolaire a été calculée et quatre groupes d'établissements ont ensuite été constitués, des établissements les plus défavorisés aux établissements les plus favorisés [3]. L'analyse des scores moyens en histoire-géographie et éducation civique selon ces quatre groupes d'établissements montre que la baisse est plus marquée pour les établissements les plus défavorisés : - 18 points contre - 10 points pour les autres établissements.

Définitions

Le cadre de l'enquête

Depuis l'année 2003, la DEPP a mis en place un dispositif d'évaluations-bilans destiné à répondre à un objectif très général : confronter les résultats du fonctionnement pédagogique du système éducatif aux objectifs qui lui sont assignés, et contribuer ainsi au pilotage de la politique pédagogique en fournissant des indicateurs permettant d'apprécier l'évolution des compétences des élèves dans des domaines essentiels. L'enquête présentée a pour objectif d'évaluer des compétences en histoire-géographie et éducation civique attendues en fin de collège. Au sein du dispositif Cedre, un champ disciplinaire différent est évalué chaque année : compétences générales (2003 et 2009), langues vivantes étrangères (2004 et 2010), attitudes à l'égard de la vie en société (2005), histoire-géographie et éducation civique (2006 et 2012), sciences (2007 et 2013) et mathématiques (2008).

Les situations d'évaluation

L'évaluation menée en 2012 reprend en partie des situations de l'évaluation de 2006, et permet ainsi de mesurer l'évolution des performances des élèves. L'évaluation a porté sur 296 questions ou items dont 236 étaient repris à l'identique de l'épreuve passée en 2006.

Les groupes et l'échelle de performance

En 2006, la partie la plus basse de l'échelle est constituée des scores obtenus par les 15 % d'élèves ayant les résultats les plus faibles (groupes < 1 et 1). Le groupe < 1 correspond aux élèves de très faible niveau parmi ces élèves. À l'opposé, la partie supérieure, constituée des scores les plus élevés, rassemble 10 % des élèves (groupe 5). Entre les groupes 1 et 5, l'échelle est scindée en trois parties d'amplitude de scores égale correspondant à trois groupes intermédiaires (groupes 2, 3 et 4). L'estimation conjointe des modèles de réponse à l'item, à partir des données de 2006 et de 2012, et la présence d'items communs entre les deux évaluations permettent de garder une échelle aux caractéristiques identiques, dont le découpage en tranches de scores est le même qu'en 2006. On peut ainsi mesurer l'évolution dans la répartition des élèves selon les niveaux de l'échelle.

L'échantillon

En 2012, 201 classes de 3^e ont été sélectionnées aléatoirement en vue d'une représentativité nationale. Cela représente environ 5 000 élèves. Les réponses de 4 476 élèves ont pu être analysées dans les 194 classes répondantes.

① Pour en savoir plus

- Note d'Information, 13.11.

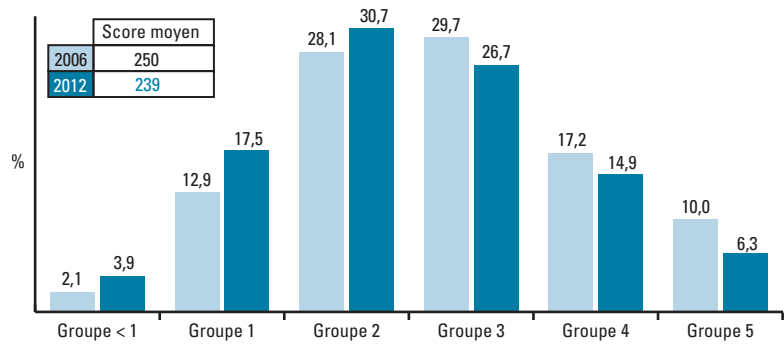
- N. Le Donné et T. Rocher, « Une meilleure mesure du contexte socio-éducatif des élèves et des écoles », *Éducation & formations*, n° 79, décembre 2010.

 Sources : MEN-MESR DEPP

Enquêtes Cedre, Compétences en histoire, géographie et éducation civique en fin de collège 2006/2012.

[1] Évolution du score moyen en histoire-géographie et éducation civique et répartition des élèves par groupe de niveau en 2006 et en 2012

(France métropolitaine, Public + Privé sous contrat)



Lecture - En 2012, 26,7 % des élèves appartiennent au groupe de niveau 3 contre 29,7 % en 2006.

Note - Les valeurs sont arrondies à la décimale la plus proche, et de manière à obtenir des sommes égales à 100 %.

[2] Répartition (en %) et score moyen en histoire-géographie et éducation civique et répartition selon les groupes de niveaux en 2006 et en 2012

(France métropolitaine, Public + Privé sous contrat)

	Année	Répartition (%)	Score Moyen	Groupe < 1	Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3	Groupe 4	Groupe 5
Ensemble	2006	100,0	250	2,1	12,9	28,1	29,7	17,2	10,0
Ensemble	2012	100,0	239	3,9	17,5	30,7	26,7	14,9	6,3
Garçons	2006	49,0	253	2,5	12,3	26,2	29,5	17,8	11,7
Garçons	2012	49,7	242	3,7	16,6	29,5	27,2	15,9	7,1
Filles	2006	51,0	247	1,8	13,5	29,9	29,8	16,7	8,3
Filles	2012	50,3	237	4,1	18,3	32,0	26,2	13,8	5,6
Élèves en retard	2006	31,9	224	4,5	23,0	38,1	25,2	7,5	1,7
Élèves en retard	2012	23,4	212	7,6	30,6	39,4	17,4	3,9	1,1
Élèves à l'heure	2006	68,1	262	1,0	8,2	23,4	31,7	21,8	13,9
Élèves à l'heure	2012	76,6	247	2,7	13,5	28,1	29,5	18,2	8,0

Lecture - Les garçons représentent 49,0 % des élèves enquêtés en 2006 et 49,7 % en 2012. Leur score a diminué (- 11 points) entre les deux cycles d'évaluation, passant de 253 à 242 ; 3,7 % d'entre eux appartiennent au groupe < 1 en 2012 contre 2,5 % en 2006.

Note - Les évolutions significatives sont marquées en gras. Les valeurs sont arrondies à la décimale la plus proche, et de manière à obtenir des sommes égales à 100 %.

[3] Score moyen en histoire-géographie et éducation civique selon l'indice de position socio-scolaire de l'établissement en 2006 et en 2012 (1)

(France métropolitaine, Public + Privé sous contrat)

Indice moyen de l'établissement	2006	2012
Premier quartile (établissements les plus défavorisés)	239	221
Deuxième quartile	241	231
Troisième quartile	252	242
Quatrième quartile (établissements les plus favorisés)	265	255

(1) L'indice de position socio-scolaire mesure la proximité au système scolaire du milieu familial de l'enfant. Cet indice peut se substituer à la profession des parents pour mieux expliquer les parcours et la réussite scolaire de leurs enfants.

Lecture - En 2012, le score moyen des élèves appartenant au quart des établissements les plus défavorisés (1er quartile) a diminué de 18 points par rapport à 2006, passant de 239 à 221.

Présentation

En 2012, près de 750 000 jeunes hommes et femmes de 17 ans ou plus, de nationalité française, ont participé à la *journée défense et citoyenneté* (JDC) au cours de laquelle ils ont passé un test de compréhension de l'écrit.

Le test vise à évaluer trois dimensions spécifiques : l'automatisme de la lecture, les connaissances lexicales, des traitements complexes de supports écrits. Pour chacune d'entre elles, un seuil de maîtrise a été fixé : en-deçà d'un certain niveau, on peut considérer que les jeunes éprouvent des difficultés sur la compétence visée (-), au-delà, la compétence est jugée maîtrisée (+). À partir de la combinaison des résultats, huit profils de lecteurs ont été déterminés [1].

Les jeunes les plus en difficulté (profils 1 et 2), qui représentent 4,4 % de l'ensemble, voient leurs faiblesses s'expliquer par un déficit important de vocabulaire. De surcroît, les jeunes du profil 1 (2,5 %) n'ont pas installé les mécanismes de base de traitement du langage écrit. Parmi eux, certains sont sans doute non-lecteurs. En revanche, les jeunes des profils 3 et 4 (5,5 %) ont un niveau lexical correct, mais ils ne parviennent pas à traiter les écrits complexes.

L'épreuve permet également d'identifier des profils particuliers de lecteurs : 9,2 % des jeunes (profils 5a et 5b) parviennent à compenser leurs difficultés pour accéder à un certain niveau de compréhension. Le profil 5c (10,4 % de l'ensemble des jeunes) désigne une population de lecteurs qui, malgré des déficits importants des processus automatisés impliqués dans l'identification des mots, réussit les traitements complexes de l'écrit, et cela en s'appuyant sur une compétence lexicale avérée. Enfin, le profil 5d décrit les jeunes ayant tout réussi, soit 70,6 % de la population totale.

Les garçons sont plus souvent en difficulté que les filles [1]. Ils réussissent moins bien les épreuves de compréhension et sont majoritaires dans chacun des profils 1, 2, 3 et 4 [2]. Ils sont aussi caractérisés par un déficit des mécanismes de base de traitement du langage, ce qui explique leur présence plus importante dans les profils 1, 3, 5a et 5c.

Les résultats varient sensiblement selon les académies [3]. En France métropolitaine, vingt académies affichent un pourcentage de jeunes en difficulté inférieur à 10 %. Cinq académies ont un taux compris entre 10 % et 12 %. Pour l'académie d'Amiens, le taux atteint 13,3 %. Concernant l'outre-mer, les pourcentages sont nettement plus élevés : autour de 30 % pour la Guadeloupe, la Martinique et La Réunion, 50 % en Guyane et 75 % à Mayotte.

Définitions

Champ

Jeunes françaises et français ayant participé à la *journée défense et citoyenneté* (JDC ex-JAPD) en 2012 en France métropolitaine et dans les DOM y compris Mayotte.

Procédures de passation

À partir de 2009, les épreuves de lecture ont été adaptées à un nouveau mode de passation. Les jeunes doivent répondre, grâce à un boîtier électronique, aux questions qui défilent sur un grand écran. Leurs réponses, et dans certains cas, leurs temps de réaction, sont enregistrés. À la fin de la session d'évaluation, les différents scores sont calculés de manière automatique.

Épreuves

Les épreuves de la *journée défense et citoyenneté* ont pour objectif de repérer, chez les faibles lecteurs, trois ensembles majeurs de difficultés d'inégales natures :
 - une mauvaise automatization des mécanismes responsables de l'identification des mots : plutôt que de pouvoir consacrer leur attention à la construction du sens, les lecteurs laborieux doivent la consacrer à la reconnaissance de mots, ce qui devrait se faire sans y réfléchir ;
 - une compétence langagière insuffisante : il s'agit essentiellement de la pauvreté des connaissances lexicales ;
 - une pratique défaillante des traitements complexes requis par la compréhension d'un document : nombre de jeunes seront peu efficaces dans le traitement de l'écrit, soit par défaut d'expertise, soit par difficulté de maintien de l'attention, bien que ni leur capacité à identifier des mots, ni leur compétence langagière ne soient prises en défaut.

Comparaisons académiques

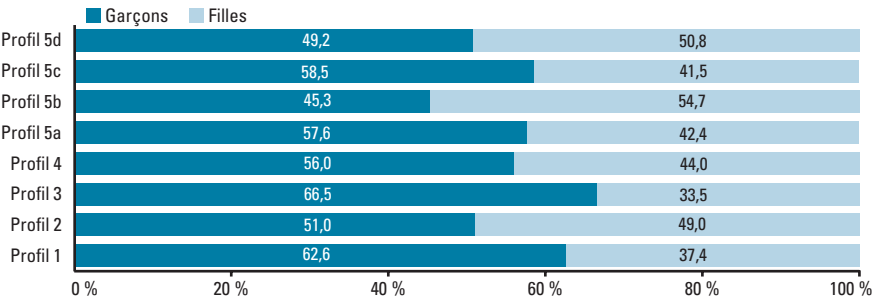
Les informations recueillies permettent de fournir des indications régionales, mais les comparaisons entre régions doivent tenir compte de réserves importantes. En effet, ces résultats concernent des jeunes de nationalité française, qui représentent environ 96 % des générations scolarisées en France, cette proportion pouvant être sensiblement différente d'une région à l'autre. De plus, les jeunes participants à la JDC n'ont pas tous le même âge. Certains jeunes, en proportion variable selon les régions, ne se sont pas encore présentés à la JDC, et on sait, de par les précédentes enquêtes, qu'ils auront globalement de moins bons résultats que les autres. Néanmoins, le nouveau dispositif permet d'avoir des estimations plus précises du pourcentage de jeunes en difficulté selon le département ou la région du domicile.

[1] Les profils de lecteurs (%) (JDC 2012) (France métropolitaine + DOM y compris Mayotte)

Profils	Traitements complexes	Automaticité de la lecture	Connaissances lexicales	Garçons	Filles	Ensemble	
5d	+	+	+	68,0	73,3	70,6	Lecteurs efficaces 81,0
5c	+	-	+	11,9	8,8	10,4	
5b	+	+	-	6,0	7,6	6,8	
5a	+	-	-	2,7	2,1	2,4	Lecteurs médiocres 9,2
4	-	+	+	3,5	2,9	3,2	Très faibles capacités de lecture 5,5
3	-	-	+	2,9	1,6	2,3	
2	-	+	-	1,9	1,9	1,9	Difficultés sévères 4,4
1	-	-	-	3,1	1,9	2,5	

Note - Par le jeu des arrondis, les totaux en colonnes peuvent être légèrement différents de 100.
Lecture - La combinaison des trois dimensions de l'évaluation permet de définir huit profils. Les profils numérotés de 1 à 4 concernent les jeunes n'ayant pas la capacité de réaliser des traitements complexes (très faible compréhension en lecture suivie, très faible capacité à rechercher des informations). Ils sont en deçà du seuil de lecture fonctionnelle. Les profils codés 5a, 5b, 5c, 5d sont au-delà de ce même seuil, mais avec des compétences plus ou moins solides, ce qui peut nécessiter des efforts de compensation relativement importants.

[2] Répartition de chaque profil de lecteurs selon le sexe (%) (JDC 2012) (France métropolitaine + DOM y compris Mayotte)



[3] Répartition des lecteurs selon l'académie (%) (JDC 2012)

	En difficulté [Profils 1, 2, 3, 4]	Difficultés sévères [Profils 1 et 2]	Très faibles capacités de lecture [Profils 3 et 4]	Lecteurs médiocres [Profils 5a et 5b]	Lecteurs efficaces [Profils 5c et 5d]
Aix-Marseille	8,6	4,0	4,6	11,1	80,3
Amiens	13,3	5,5	7,8	10,0	76,7
Besançon	9,0	3,5	5,4	8,8	82,3
Bordeaux	8,2	3,4	4,8	8,4	83,5
Caen	9,9	3,9	6,1	8,2	81,9
Clermont-Ferrand	8,4	3,7	4,7	8,0	83,6
Corse	7,5	3,3	4,2	12,6	80,0
Créteil	9,3	3,9	5,4	9,4	81,3
Dijon	10,3	4,0	6,3	7,6	82,2
Grenoble	7,0	2,9	4,1	8,2	84,8
Lille	11,4	5,2	6,2	10,6	78,0
Limoges	8,8	4,0	4,8	7,2	84,1
Lyon	7,2	3,0	4,1	8,9	83,9
Montpellier	7,9	3,8	4,1	10,5	81,6
Nancy-Metz	10,2	4,0	6,2	8,7	81,1
Nantes	8,0	3,6	4,4	9,8	82,2
Nice	6,7	2,6	4,0	8,8	84,6
Orléans-Tours	9,9	4,1	5,8	8,4	81,7
Paris	5,5	2,3	3,2	5,1	89,4
Poitiers	10,5	4,6	5,9	8,5	81,0
Reims	11,7	5,1	6,7	9,7	78,5
Rennes	7,3	3,0	4,3	8,9	83,8
Rouen	9,1	4,3	4,9	10,1	80,8
Strasbourg	8,6	3,9	4,7	9,6	81,8
Toulouse	8,2	3,5	4,7	8,4	83,4
Versailles	7,2	2,9	4,2	7,4	85,4
Guadeloupe	33,1	17,8	15,4	15,2	51,7
Guyane	48,4	26,9	21,5	12,0	39,7
Martinique	30,4	15,6	14,8	14,9	54,7
Mayotte	74,9	49,5	25,4	9,2	15,9
La Réunion	27,6	14,7	12,9	13,5	58,9
Total	9,9	4,4	5,5	9,2	81,0

Présentation

L'étude internationale Pirls 2011 vise à mesurer les performances en lecture des élèves à la fin de leur quatrième année de scolarité obligatoire (CM1 pour la France). Bien qu'en légère baisse, avec un score de 520 points, les performances globales de la France sont statistiquement stables par rapport à 2001 (525 points) et à 2006 (522 points).

En France, en 2001 et en 2006, l'écart filles/garçons (11 points) était significatif mais faible ; en 2011, il est plus réduit (5 points) et ne distingue plus les deux sexes [1]. Cette réduction de l'écart est due en partie à une moindre performance des filles, dont le score de 2011 est inférieur à celui de 2001.

Alors que les performances sur la lecture des textes narratifs sont restées relativement stables, les performances qui concernent la lecture des textes de type informatif ont diminué depuis 2001 (- 13 points), effaçant ainsi les différences de performances observées entre les deux types de textes en 2001 et 2006 [2]. Les filles réussissent mieux sur les textes narratifs, alors qu'aucune différence n'est observée avec les garçons pour les textes informatifs.

Les compétences utilisées dans Pirls « prélever des informations explicites » ; « faire des inférences directes » ; « interpréter et assimiler idées et informations » et « examiner et évaluer le contenu, la langue et les éléments textuels » ont été regroupées deux à deux : « Prélever et inférer », « Interpréter et apprécier ». Le score moyen des compétences « Prélever et inférer », les moins exigeantes, restent relativement stables en France sur la décennie, alors que les compétences « Interpréter et apprécier », plus complexes, voient leur score moyen diminuer sur la même période (- 11 points) [3]. Les filles réussissent mieux que les garçons pour les compétences les plus simples « Prélever et inférer », en revanche aucune différence n'est observée entre eux sur les compétences plus complexes « Interpréter et apprécier ».

En France, entre 2001 et 2011, on note une légère baisse des résultats (- 10 points) dans le public hors éducation prioritaire, tandis que dans le privé et dans l'éducation prioritaire les élèves obtiennent des scores stables [4]. Les seules différences significatives concernent l'éducation prioritaire dont les performances sont moindres par rapport aux deux autres types de scolarisation, comme c'était le cas dix ans plus tôt.

Définitions

Le cadre de l'enquête

Pirls (Progress in International Reading Literacy Study) est pilotée par l'IEA (Association internationale pour l'évaluation du rendement scolaire) et mise en œuvre par l'International Study Center du Boston College.

En mai 2011, cinquante-quatre pays ou provinces ont participé à cette étude dans le but d'évaluer les performances en lecture des élèves à la fin de leur quatrième année de scolarité obligatoire. À cette étape, les élèves approfondissent leurs compétences en lecture et lisent dès lors pour apprendre. Quelle que soit la matière enseignée, la lecture est essentielle à la réussite à l'école, mais elle joue un rôle important dans la réalisation de soi des élèves et permet d'augmenter leurs capacités de réflexion et de créativité.

L'échantillon

En France, l'enquête porte sur un échantillon de 174 écoles primaires et élémentaires. Il tient compte de la taille des écoles et de quelques caractéristiques (public/privé ; ZEP/hors ZEP). Au sein de chaque école une ou deux classes entières ont été retenues. L'échantillon français regroupe 4 438 élèves effectivement évalués, répartis au sein de 277 classes.

Comparaison 2001-2006-2011

Pour assurer la comparabilité, l'évaluation Pirls 2011 a réutilisé une partie des textes des évaluations de 2001 et de 2006. Ainsi, l'ensemble du protocole est composé de 10 blocs (textes et questions) dont 4 sont issus de l'épreuve de 2006 et 2 de l'épreuve de 2001. Ils ont servi d'ancrage pour la comparaison temporelle. Ainsi, 4 blocs nouveaux ont été introduits en 2011.

Sources :

IEA's Progress in International Reading Literacy Study PIRLS 2011 - MEN-MESR DEPP.

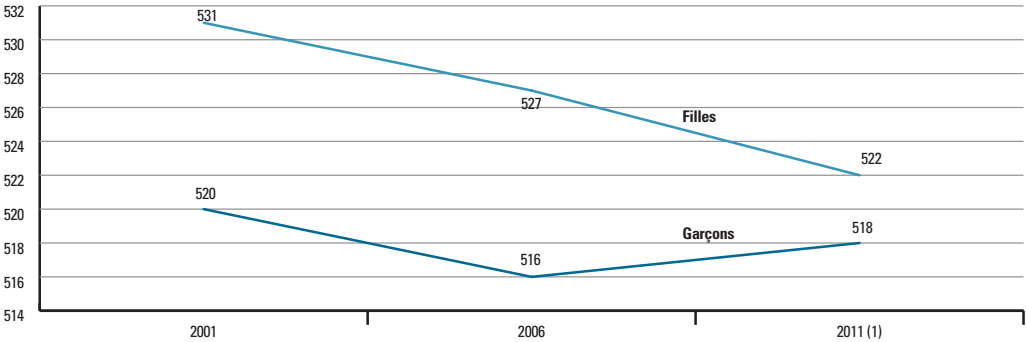
① Pour en savoir plus

- Note d'Information, 12.21.

- Mullis Ina V.S., Martin Micaël O., Foy Pierre & Drucker Kathleen L. (Eds.). (2012). *PIRLS 2011 International Results in Reading*. Chestnut Hill, MA : Boston College, 362 pages, décembre 2012.

[1] Évolution du score moyen à l'épreuve Pirls de compréhension de l'écrit de 2001 à 2011 selon le sexe des élèves

(France métropolitaine + DOM, Public + Privé sous contrat)



(1) La différence filles/garçons n'est pas significative en 2011.
Lecture - En France, les filles avaient un score moyen de 531 en 2001. Elles obtiennent un score de 522 en 2011.

[2] Évolution du score moyen de la France en fonction du type de textes lus

(France métropolitaine + DOM, Public + Privé sous contrat)

Pirls France	Textes narratifs			Textes informatifs		
	Score moyen	Différence entre années		Score moyen	Différence entre années	
		2006	2001		2006	2001
2011	521	4	2	519	(1) - 7	(1) - 13
2006	517		- 2	526		- 6
2001	519			532		

(1) La baisse est significative.
Lecture - En 2011 le score moyen de la France sur les textes informatifs est de 519. C'est 13 points de moins qu'en 2001.

[3] Évolution du score moyen de la France en fonction des processus de compréhension

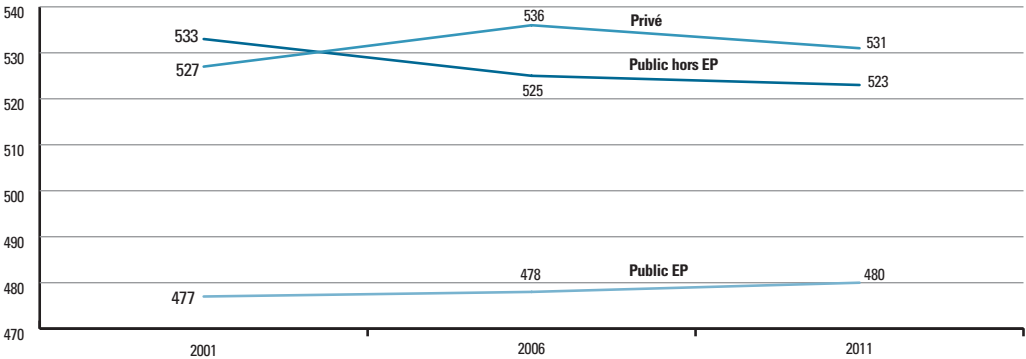
(France métropolitaine + DOM, Public + Privé sous contrat)

Pirls France	Prélever et inférer			Interpréter et apprécier		
	Score moyen	Différence entre années		Score moyen	Différence entre années	
		2006	2001		2006	2001
2011	528	1	- 1	512	- 3	(1) - 11
2006	527		- 2	515		(1) - 8
2001	529			523		

(1) La baisse est significative.
Lecture - En 2011 le score moyen de la France pour les questions relevant du processus de compréhension « Interpréter et apprécier » est de 512. C'est 11 points de moins qu'en 2001.

[4] Évolution du score moyen en fonction des types de scolarisation

(France métropolitaine + DOM, Public + Privé sous contrat)



Lecture - En 2011, le score moyen des élèves scolarisés en éducation prioritaire (EP) est de 480. C'est 3 points de plus qu'en 2001.

Présentation

L'évolution du taux d'accès au niveau IV de formation sous statut scolaire assurée par le ministère de l'éducation nationale (MEN) est marquée par trois grandes phases [1]. Jusqu'au milieu des années quatre-vingt, l'accès progresse lentement, de 10 % à la fin des années cinquante, à 35 % au début des années quatre-vingt. À partir de 1985, l'accès augmente fortement, avec la création du baccalauréat professionnel, mais aussi avec l'afflux de jeunes de plus en plus nombreux en terminale générale. Ce dernier mouvement s'arrête en 1994. Jusqu'en 2009, le taux d'accès au niveau IV fluctue aux alentours de 63 %.

La rentrée 2010 est sans doute le début d'une nouvelle phase : le taux d'accès au niveau IV de formation sous statut scolaire assurée par le MEN a fortement augmenté, pour atteindre 70,4 % en 2010 (données provisoires). La rentrée 2010 marque le début de la rénovation de la voie professionnelle, avec la mise en place du baccalauréat professionnel en trois ans dès la sortie de troisième. Ce cursus amène désormais plus de candidats au baccalauréat que ne le faisait l'ancien (BEP en deux ans puis, pour moins de la moitié d'entre eux, baccalauréat professionnel en deux ans). En 2011, les deux cursus menant au baccalauréat professionnel continuent de coexister et le taux d'accès au niveau IV augmente à nouveau (76,2 %). À la rentrée 2012, seuls les élèves issus de la réforme accèdent au niveau IV de la voie professionnelle, et le taux retrouve un niveau plus bas (71,1 %) mais toujours plus élevé qu'avant 2010 [2].

La prise en compte des autres voies (apprentissage et formations du ministère en charge de l'agriculture) porte le taux à 79,3 % en 2012, soit 8,1 points au-dessus de celui observé en 1994 (71,2 %).

Le taux d'accès des filles s'établit à 74,8 %, contre 67,5 % pour les garçons, pour les formations sous statut scolaire assurées par le MEN [3]. Cet écart provient bien plus des séries générales (11,5 points) que des séries technologiques (2,3 points). Les voies de formation professionnelles sont nettement plus fréquentées par les garçons que par les filles. Pour l'ensemble des voies de formation, les filles accèdent plus que les garçons au niveau du baccalauréat en 2012 (+ 4,5 points), mais l'écart était plus notable jusqu'en 2010 : les garçons ont beaucoup plus profité que les filles des effets de la réforme de la voie professionnelle, leur taux d'accès dans cette filière (toutes voies confondues) ayant augmenté de plus de 9 points contre près de 5 pour les filles.

Définitions

Niveau IV de formation

Formations du niveau baccalauréat. Le niveau IV comprend les années terminales des baccalauréats général, technologique et professionnel, du brevet professionnel et du brevet des métiers d'art. Le ministère en charge de l'éducation (MEN) et celui en charge de l'agriculture offrent des formations de type scolaire de niveau IV. L'accès à ce niveau de formation est également possible par l'apprentissage.

Taux d'accès d'une génération au niveau IV de formation

Il rapporte les entrées au niveau IV de formation à l'effectif des générations concernées. Pour une génération (enfants nés une année donnée), on fait la somme des taux d'accès au niveau IV enregistrés au cours de rentrées scolaires successives. La première colonne du tableau [2] donne l'année de naissance de la génération et, en dessous, le nombre de personnes dans cette génération à la première rentrée où la génération intervient de manière perceptible (lorsqu'elle atteint 16 ans).

Taux d'accès conjoncturel au niveau IV de formation

Le taux d'accès conjoncturel est celui d'une génération fictive qui aurait à chaque âge les taux d'accès par âge observés une année donnée. Il est obtenu en faisant la somme des différents taux par âge observés l'année donnée.

Données démographiques

La population par âge est issue du bilan démographique publié chaque année par l'Insee pour la France métropolitaine et les DOM hors Mayotte. Le bilan démographique de 2013, utilisé ici, fournit les populations légales jusqu'à la rentrée 2009, et des estimations pour 2010 à 2012.

Avertissement

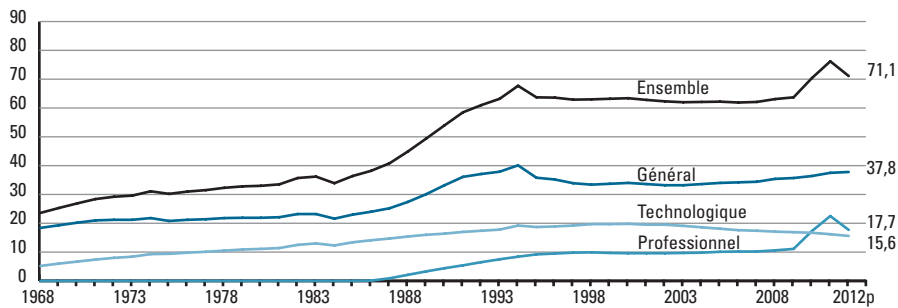
La DEPP établit chaque année une estimation de l'accès au niveau IV en apprentissage pour la dernière rentrée. Or, la rénovation de la voie professionnelle perturbe encore en 2012 les flux vers ce niveau et la projection de la DEPP risque d'être sous-estimée.

 Sources : MEN-MESR DEPP

- MEN DEPP/Système d'information Scolarité.
- MEN DEPP/Système d'information sur les apprentis (Sifa).
- MAAF/Système d'information Safran, traitements DEPP.
- MEN-Insee/Estimations démographiques.

[1] Évolution des taux d'accès au niveau IV de formation (%)

(France métropolitaine jusqu'en 1994, puis France métropolitaine + DOM hors Mayotte, MEN-scolaire, Public + Privé)



[2] Calendrier d'accession au niveau IV de formation (France métropolitaine + DOM hors Mayotte, Public + Privé)

Génération (effectifs à 16 ans)	2001 2002	2002 2003	2003 2004	2004 2005	2005 2006	2006 2007	2007 2008	2008 2009	2009 2010	2010 2011p	2011 2012p	2012 2013p	Total entrants MEN-scolaire
1980 : entrants	10 400												(1) 512 800
839 985 %	1,3												61,1
1981 : entrants	30 100	9 800											(1) 511 700
838 379 %	3,7	1,2											61,0
1982 : entrants	78 700	27 600	9 400										(1) 505 500
826 618 %	9,5	3,4	1,2										61,0
1983 : entrants	135 400	72 600	25 300	8 200									(1) 481 000
779 372 %	17,3	9,3	3,2	1,0									61,5
1984 : entrants	229 000	139 300	72 200	24 800	8 000								(1) 490 600
794 782 %	28,7	17,4	9,0	3,1	0,9								61,4
1985 : entrants	18 400	235 000	143 300	72 500	24 500	7 700							501 400
809 676 %	2,3	28,8	17,5	8,8	3,0	0,9							61,3
1986 : entrants		18 400	241 400	145 000	73 600	23 200	7 100						508 700
828 337 %		2,2	29,0	17,3	8,7	2,8	0,8						60,8
1987 : entrants			17 600	247 000	143 600	70 400	21 500	7 200					507 300
823 690 %			2,1	29,8	17,2	8,5	2,6	0,9					61,1
1988 : entrants				17 500	254 600	142 800	68 700	20 900	6 800				511 300
834 877 %				2,1	30,3	17,0	8,2	2,5	0,8				60,9
1989 : entrants					17 200	256 400	142 000	66 200	20 300	7 600			509 700
832 926 %					2,1	30,7	17,0	8,0	2,5	0,9			61,2
1990 : entrants						17 400	260 700	141 400	65 000	21 500	6 900		512 900
828 236 %						2,0	31,3	17,0	7,8	2,6	0,8		61,5
1991 : entrants							17 800	267 700	139 400	71 800	17 900	4 500	519 100
812 219 %							2,2	32,5	17,0	8,8	2,2	0,6	63,3
1992 : entrants								18 200	270 700	157 100	64 600	9 400	(2) 524 500
800 588 %								2,2	33,2	19,3	8,0	1,2	64,5
1993 : entrants									18 700	284 600	170 100	37 800	(2) 525 100
766 045 %									2,4	36,3	21,7	4,8	67,0
1994 : entrants										19 600	323 000	149 700	
769 921 %										2,5	40,9	19,0	
1995 : entrants											20 800	347 700	
792 001 %											2,6	42,8	
1996 : entrants												21 700	
811 515 %												2,7	
MEN-scolaire (3)													
Total entrants	502 000	502 700	509 200	515 000	521 500	517 900	517 800	521 600	520 900	562 200	603 300	570 800	
Taux d'accès	62,8	62,3	62,0	62,1	62,2	61,9	62,1	63,1	63,7	70,4	76,2	71,1	
Taux d'accès (toutes formations)	69,1	68,5	68,2	68,2	68,6	68,8	69,1	70,3	71,4	78,3	86,4	79,3 (4)	

(1) Total, compte tenu des jeunes de la génération qui ont accédé au niveau bac avant la rentrée 2001.
(2) Total estimé, compte tenu des jeunes de la génération susceptibles d'accéder au niveau bac lors des prochaines rentrées.
(3) Total, compte tenu des élèves nés avant 1980.
(4) Chiffre basé sur une estimation provisoire concernant la formation en apprentissage.
Lecture - Le taux d'accès au niveau IV (MEN-scolaire) de la génération 1989 s'établit à 61,2 %. Il est calculé en faisant la somme des taux d'accès de la génération 1989 pour les années scolaires 2005-2006 à 2010-2011 (soit : 2,1 + 30,7 + 17,0 + 8,0 + 2,5 + 0,9 = 61,2). Le taux d'accès au niveau IV (MEN-scolaire) en 2010 est de 70,4 %. Il est calculé en faisant la somme des taux d'accès des générations 1989 à 1994 pour l'année scolaire 2010-2011 (soit : 0,9 + 2,6 + 8,8 + 19,3 + 36,3 + 2,5 = 70,4).

[3] Taux d'accès au niveau IV par type de formation et par sexe en 2012-2013 (données provisoires) (%)

(France métropolitaine + DOM hors Mayotte, Public + Privé)

Type de formation	Éducation nationale			Ensemble des voies de formation		
	Garçons	Filles	Ensemble	Garçons	Filles	Ensemble
Général	32,2	43,7	37,8	32,4	43,9	38,0
Technologique	14,4	16,7	15,6	15,1	17,3	16,2
Professionnel	20,9	14,4	17,7	(1) 29,6	(1) 20,4	(1) 25,1
Ensemble	67,5	74,8	71,1	(1) 77,1	(1) 81,6	(1) 79,3

(1) Chiffre basé sur une estimation provisoire concernant la formation en apprentissage.

Présentation

Toutes séries confondues, 778 200 candidats se sont présentés à la session 2013 de l'examen du diplôme national du brevet (DNB) en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer [1]. Parmi eux, 657 900 ont été admis, selon les résultats provisoires. Le taux de réussite global s'établit ainsi à 84,5 %. Il est stable par rapport à 2012.

La série générale, très largement majoritaire, rassemble 91 % des élèves présentés. Dans cette série, les candidats sont 85,6 % à obtenir leur diplôme. Les candidats de la série professionnelle sont en proportion moins nombreux à obtenir leur diplôme (74,2 %).

Quelle que soit la série, les filles réussissent mieux que les garçons. Dans la série générale, 88,3 % des filles obtiennent leur diplôme. C'est 5,6 points de plus que les garçons. Dans la série professionnelle, les filles sont en proportion moins nombreuses à se présenter. Toutefois, elles réussissent plus souvent leur examen que les garçons (+ 2 points d'écart avec les garçons).

En France métropolitaine, le taux de réussite des candidats varie, comme en 2012, de plus de 9 points selon les académies [2]. Toutes séries confondues, les candidats de l'académie de Rennes obtiennent les meilleurs résultats (89,7 % de réussite), tandis qu'ils sont 80,3 % à obtenir leur diplôme dans l'académie d'Aix-Marseille. Certaines académies ont des taux de réussite très différents selon les séries. Dans les académies de Paris, Nice et Versailles, le taux de réussite des candidats à la série générale est supérieur de 19 points au taux de réussite dans la série professionnelle. À l'inverse, dans les académies de Corse, Amiens, Lyon et Reims, les taux de réussite des candidats sont très proches entre les deux séries (4 points d'écart ou moins).

Dans les départements d'outre-mer, le taux de réussite des candidats reste inférieur (77,9 %) à celui de la métropole (84,8 %). C'est en Martinique que les candidats obtiennent le plus souvent leur diplôme (82,8 % de réussite). À Mayotte, moins de 7 candidats sur 10 décrochent leur diplôme en 2013. C'est le taux de réussite le moins élevé.

Définitions

Champ

Ensemble des candidats au DNB de France métropolitaine et des DOM y compris Mayotte. Résultats provisoires (session de juin 2013).

Diplôme national du brevet (DNB)

Diplôme national sanctionnant la formation secondaire au terme des classes de troisième, et attestant de la maîtrise des sept compétences du socle commun de connaissances et de compétences, depuis la session 2011. Il est attribué sur la base des notes obtenues à un examen et des résultats issus du contrôle continu en classe de troisième.

Série du DNB

À compter de la session 2013, le DNB comporte deux séries : la série générale et la série professionnelle. Jusqu'en 2012, il comportait trois séries : la série collège, la série technologique et la série professionnelle.

Taux de réussite

Il est calculé en rapportant le nombre d'admis à l'effectif des candidats présents à l'examen.

Présent

Est considéré comme présent à l'examen tout candidat qui a participé au moins à une épreuve finale.

[1] Taux de réussite au diplôme national du brevet selon le sexe et la série, session 2013 (résultats provisoires)
(France métropolitaine + DOM y compris Mayotte)

	Série générale		Série professionnelle		Ensemble		
	Présents	% admis	Présents	% admis	Présents	Admis	% admis
Garçons	348 434	82,7	43 033	73,5	391 467	319 932	81,7
Filles	359 624	88,3	27 113	75,5	386 737	337 973	87,4
Ensemble	708 058	85,6	70 146	74,2	778 204	657 905	84,5

[2] Les résultats au diplôme national du brevet par académie, session 2013 (résultats provisoires)

	Série générale		Série professionnelle		Ensemble		
	Présents	% admis	Présents	% admis	Présents	Admis	% admis
Aix-Marseille	29 807	81,6	3 267	68,9	33 074	26 563	80,3
Amiens	21 411	82,3	1 589	79,3	23 000	18 882	82,1
Besançon	12 281	86,5	1 305	71,6	13 586	11 552	85,0
Bordeaux	33 373	86,2	3 904	74,9	37 277	31 700	85,0
Caen	16 119	82,4	2 093	75,2	18 212	14 851	81,5
Clermont-Ferrand	13 024	86,7	1 641	72,4	14 665	12 481	85,1
Corse	2 764	89,7	225	87,6	2 989	2 675	89,5
Créteil	48 221	83,8	2 648	69,7	50 869	42 256	83,1
Dijon	16 521	87,1	1 665	80,7	18 186	15 733	86,5
Grenoble	35 542	88,0	3 981	75,0	39 523	34 262	86,7
Lille	46 120	84,9	4 659	71,6	50 779	42 470	83,6
Limoges	6 525	85,9	759	70,2	7 284	6 135	84,2
Lyon	34 192	87,4	3 091	83,5	37 283	32 456	87,1
Montpellier	27 649	83,0	3 337	73,2	30 986	25 402	82,0
Nancy-Metz	24 119	85,0	2 360	78,3	26 479	22 347	84,4
Nantes	39 706	86,0	5 648	74,9	45 354	38 365	84,6
Nice	22 533	84,2	1 788	65,2	24 321	20 143	82,8
Orléans-Tours	26 819	84,7	2 772	70,1	29 591	24 667	83,4
Paris	19 982	85,4	879	66,6	20 861	17 640	84,6
Poitiers	17 392	86,8	2 894	74,4	20 286	17 242	85,0
Reims	13 815	83,3	1 797	79,3	15 612	12 928	82,8
Rennes	35 063	91,5	4 827	76,7	39 890	35 775	89,7
Rouen	21 319	86,4	1 653	80,2	22 972	19 747	86,0
Strasbourg	20 012	86,3	1 268	74,5	21 280	18 212	85,6
Toulouse	28 765	88,5	3 263	79,0	32 028	28 024	87,5
Versailles	64 577	87,8	3 347	68,4	67 924	59 006	86,9
France métropolitaine	677 651	85,9	66 660	74,4	744 311	631 514	84,8
Guadeloupe	6 060	77,8	691	57,7	6 751	5 111	75,7
Guyane	3 661	78,0	359	64,9	4 020	3 088	76,8
Martinique	4 848	84,8	301	51,5	5 149	4 265	82,8
Mayotte	4 422	65,4	73	42,5	4 495	2 924	65,1
La Réunion	11 416	81,8	2 062	80,8	13 478	11 003	81,6
DOM	30 407	78,6	3 486	71,3	33 893	26 391	77,9
Ensemble	708 058	85,6	70 146	74,2	778 204	657 905	84,5

Présentation

661 100 candidats en France métropolitaine et dans les DOM ont obtenu en 2012 le diplôme national du brevet, portant le taux de réussite à 84,7 % [1]. Ce taux, en hausse de 1,3 point en un an, progresse régulièrement depuis la session 2006, après s'être établi autour de 78 % au début des années deux mille.

Les candidats de la série collège sont très largement majoritaires avec 92 % des admis. Leur taux de réussite augmente de 1,7 point pour atteindre 86,2 % en 2012. Dans la série technologique, les candidats présents sont 78,8 % à obtenir le diplôme, soit 1 point de moins qu'à la session 2011. Dans la série professionnelle, 66,4 % des candidats présents réussissent l'examen. Depuis 2006, le taux de réussite dans cette série a diminué de 7,5 points.

Comme lors des sessions précédentes, les filles obtiennent leur diplôme plus fréquemment que les garçons. Elles sont 88,9 % dans la série collège, soit 5,5 points de plus que les garçons. Dans les deux autres séries, les filles - moins nombreuses en proportion - réussissent également davantage leur examen que les garçons : + 4,2 points d'écart dans la série technologique et + 1,6 point d'écart dans la série professionnelle.

Les candidats de la série collège sont plus jeunes que ceux des autres séries : la plupart ont 15 ans, alors que dans les séries technologiques et professionnelles, du fait de parcours plus lents, la majorité des candidats ont 16 ans [2]. Au sein de chaque série, les candidats les plus jeunes réussissent généralement mieux : la quasi-totalité des candidats ayant un an d'avance sont reçus, contre deux sur trois parmi les candidats ayant un an de retard.

Quelle que soit la série présentée, les enfants de cadres supérieurs ou d'agriculteurs exploitants réussissent mieux que les autres candidats [3]. Ils sont respectivement 95,7 % et 93,1 % à réussir leur examen en 2012 (contre 84,7 % des candidats en moyenne). Parmi les cadres supérieurs et les professions intermédiaires, les enfants d'enseignants ont, en règle générale, des taux de réussite plus élevés que la moyenne de leur groupe. Dans les milieux défavorisés, le taux de réussite des candidats au DNB est nettement inférieur : les enfants d'ouvriers ou de parents inactifs comptent parmi ceux qui ont les taux de réussite les plus faibles. C'est dans la série collège que le taux de réussite varie le plus selon l'origine sociale du candidat : près de 28 points d'écart entre les enfants de professeurs et ceux d'inactifs.

Définitions

Champ

Ensemble des candidats au DNB de France métropolitaine et des départements d'outre-mer (y compris Mayotte à partir de 2011).

Série du DNB

Le diplôme national du brevet (DNB) comporte trois séries : la série collège, accessible aux élèves des classes de troisième des collèges ; les séries technologique et professionnelle accessibles aux élèves des lycées professionnels et aux candidats relevant des établissements agricoles.

Taux de réussite

Il est calculé en rapportant le nombre d'admis au nombre de candidats présents à l'examen.

Présent

Est considéré comme présent à l'examen tout candidat qui a participé au moins à une épreuve finale.

Âge

L'âge est défini par la différence de millésime entre l'année d'observation et l'année de naissance, quelle que soit la date d'anniversaire. Pour la session 2012, un candidat âgé de 15 ans est, par définition, né en 1997. Son âge réel à la session de juin peut aller de 14 ans et demi, s'il est né en décembre 1997, à 15 ans et demi, s'il est né en janvier 1997.

En théorie, les candidats passent le DNB l'année de leurs 15 ans.

[1] Évolution du taux de réussite au diplôme national du brevet selon le sexe (%)

(France métropolitaine + DOM y compris Mayotte à partir de 2011)

		2000	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011 hors Mayotte	2011 y c. Mayotte	2012
Série collège	Garçons	nd	76,2	75,6	79,0	79,7	80,3	81,5	81,8	81,7	83,4
	Filles	nd	82,9	82,4	85,5	86,3	86,9	87,4	87,3	87,2	88,9
	Ensemble	78,4	79,7	79,1	82,3	83,1	83,6	84,5	84,6	84,5	86,2
Série technologique	Garçons	nd	76,1	76,2	79,0	77,6	80,8	78,2	78,6	78,6	77,2
	Filles	nd	79,8	79,3	83,3	81,7	84,3	82,1	81,7	81,7	81,4
	Ensemble	73,4	77,5	77,3	80,6	79,2	82,1	79,6	79,8	79,8	78,8
Série professionnelle	Garçons	nd	71,1	74,3	73,9	69,3	68,1	67,6	66,1	66,1	65,8
	Filles	nd	72,3	73,4	73,4	69,3	67,9	68,3	67,6	67,6	67,4
	Ensemble	73,6	71,7	73,9	73,7	69,3	68,0	67,9	66,7	66,7	66,4
Total	Garçons	nd	75,9	75,5	78,7	78,9	79,5	80,5	80,7	80,6	81,8
	Filles	nd	82,3	81,8	84,7	85,2	85,9	86,4	86,2	86,2	87,6
	Ensemble	77,9	79,1	78,7	81,7	82,1	82,7	83,5	83,4	83,4	84,7

[2] Réussite au diplôme national du brevet selon l'âge, session 2012

(France métropolitaine + DOM y compris Mayotte)

	Série collège		Série technologique		Série professionnelle		Total	
	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)
13 ans ou moins	782	98,1	-	-	4	44,4	786	97,4
14 ans	25 361	98,7	21	91,3	19	86,4	25 401	98,7
15 ans	488 499	92,1	5 539	85,9	6 758	82,3	500 796	91,9
16 ans	85 509	63,9	13 657	78,7	18 756	69,8	117 922	66,2
17 ans	6 474	52,5	2 253	70,6	5 454	52,1	14 181	54,6
18 ans ou plus	568	44,5	287	50,5	1 200	41,2	2 055	43,2
Ensemble	607 193	86,2	21 757	78,8	32 191	66,4	661 141	84,7

[3] Réussite au diplôme national du brevet selon l'origine sociale, session 2012

(France métropolitaine + DOM y compris Mayotte)

	Série collège		Série technologique		Série professionnelle		Total	
	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)
Agriculteurs exploitants	13 191	94,2	995	87,7	546	78,1	14 732	93,1
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	57 500	89,0	1 979	82,3	2 649	72,4	62 128	87,9
Cadres, professions intellectuelles supérieures	141 218	96,2	1 217	83,6	1 633	74,2	144 068	95,7
dont professeurs et assimilés	20 799	97,4	89	82,4	139	71,6	21 027	97,1
Professions intermédiaires	93 960	91,1	2 136	82,8	3 028	73,1	99 124	90,2
dont instituteurs et assimilés	6 170	95,8	92	81,4	98	73,1	6 360	95,1
Employés	117 873	85,7	4 504	80,2	6 901	69,0	129 278	84,4
Ouvriers	119 825	80,2	6 685	78,8	9 604	67,7	136 114	79,1
Retraités	8 098	81,3	260	78,3	463	64,9	8 821	80,2
Inactifs	40 447	69,7	2 090	72,2	4 416	59	46 953	68,7
Indéterminé	15 081	71,9	1 891	70,2	2 951	54,7	19 923	68,6
Ensemble	607 193	86,2	21 757	78,8	32 191	66,4	661 141	84,7
dont filles	317 746	88,9	8 642	81,4	13 263	67,4	339 651	87,6

Présentation

Avec 721 800 candidats et 609 900 lauréats, le taux de réussite au baccalauréat 2012 s'élève à 84,5 % [1]. Par rapport à la session 2011, il augmente dans les voies générale (89,6 %) et technologique (83,2 %), tandis qu'il est en net recul dans la voie professionnelle (78,4 % contre 84,0 % en 2011).

La série S se démarque des autres séries générales par son taux de réussite plus important (3,9 points au-dessus de la série L, 1,7 point au-dessus de la série ES). Au baccalauréat technologique, les taux de réussite des séries TMD, Hôtellerie et STL sont les plus élevés. Le taux de réussite des spécialités des services du baccalauréat professionnel dépasse de 2,3 points celui des spécialités de la production.

Dans les trois voies, les filles réussissent mieux que les garçons. L'écart de réussite en faveur des filles est de 4,7 points dans le professionnel, de 2,3 points dans le général et 1,9 dans le technologique. L'écart est particulièrement important dans la série technologique STI (+ 6,4 points) et dans les spécialités professionnelles de la production (+ 5,9 points). La série STAV est la seule où les garçons réussissent mieux que les filles (+ 3,3 points en faveur des garçons). C'est aussi le cas dans la série TMD (+ 1,7 point), mais elle compte moins de 300 candidats.

Depuis 1995, le taux de réussite a progressé régulièrement dans la voie générale [2]. L'augmentation est un peu moins marquée pour la série S que pour les séries ES et L, même si cette dernière série est la seule de la voie générale à avoir perdu des bacheliers sur la période. Le taux de réussite de la voie technologique a connu une progression plus faible, surtout du fait des séries du secteur tertiaire. Dans la voie professionnelle, le taux de réussite a fortement augmenté, notamment en 2009, suite à l'instauration d'une « épreuve de contrôle ». Cette évolution est un peu plus marquée dans le secteur des services que dans celui de la production. Depuis 2009, le taux de réussite de la voie professionnelle ne cesse de diminuer et se rapproche petit à petit du niveau qu'il avait avant cette évolution réglementaire. Mais, le nombre de bacheliers professionnels a presque triplé depuis 1995, notamment avec la réforme de la voie professionnelle et la coexistence depuis la session 2011 de bacheliers provenant de l'ancien cursus (BEP suivi d'un baccalauréat professionnel en deux ans) et du nouveau cursus (voir « Définitions »).

À la session 2012, pour 100 bacheliers, on compte 48 généralistes, 21 technologiques et 31 professionnels, contre respectivement 58, 28 et 14 en 1995, la répartition des bacheliers s'étant modifiée en faveur de la voie professionnelle sous l'effet de l'instauration d'une « épreuve de contrôle » et de la mise en place du baccalauréat professionnel en trois ans.

Définitions

Les trois voies ou filières du baccalauréat

- **Le baccalauréat général** sanctionne une formation générale, à dominante scientifique (S), économique et sociale (ES) ou littéraire (L), organisée autour d'un noyau cohérent de disciplines dominantes dans le cadre d'une formation générale.

- **Le baccalauréat technologique** associe une formation générale à une formation couvrant un champ technologique d'ensemble.

- STI : Sciences et technologies industrielles.

- STL : Sciences et technologies de laboratoire.

- STG : Sciences et technologies de la gestion, en remplacement de la série STT depuis la session 2007.

- ST2S : Sciences et technologies de la santé et du social, en remplacement de la série SMS depuis la session 2009.

- STAV : Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant, en remplacement des séries STAE et STPA depuis la session 2008.

- TMD : Techniques de la musique et de la danse.

- Hôtellerie.

- **Le baccalauréat professionnel** sanctionne une formation plus concrète débouchant sur un métier permettant l'entrée dans la vie active même si, comme tout baccalauréat, il donne le droit de poursuivre des études supérieures. À sa création en 1985, il constituait une voie de poursuite d'études pour les jeunes titulaires d'un BEP ou d'un CAP. Avec la réforme de la voie professionnelle, ce baccalauréat est obtenu à l'issue d'un cursus en trois ans après la troisième.

La voie professionnelle est composée de « spécialités » qui peuvent être regroupées en « spécialités de la production » et « spécialités des services ».

Depuis la session 2009, les candidats, ayant obtenu une moyenne entre 8 et 10 sur 20 aux épreuves du premier groupe et une note au moins égale à 10 sur 20 à l'épreuve professionnelle pratique, peuvent se présenter à une épreuve de rattrapage dite « épreuve de contrôle ».

Taux de réussite

Il est calculé en rapportant le nombre d'admis au nombre de candidats présents. Est considéré comme présent à l'examen tout candidat qui a participé au moins à une épreuve.

 Sources : MEN-MESR DEPP

- Système d'information Ocean et enquête n° 60 sur les résultats définitifs du baccalauréat.

- Système d'information du ministère en charge de l'agriculture.

Pour en savoir plus

- Notes d'Information, 13.02, 12.03, 11.07, 10.06, 09.10.

- Tableaux statistiques, n° 7160, 7138 (général), 7161, 7139 (technologique), 7162, 7140 (professionnel).

[1] Évolution de la réussite au baccalauréat depuis 1995

(France métropolitaine + DOM y compris Mayotte à partir de 2011, Public + Privé)

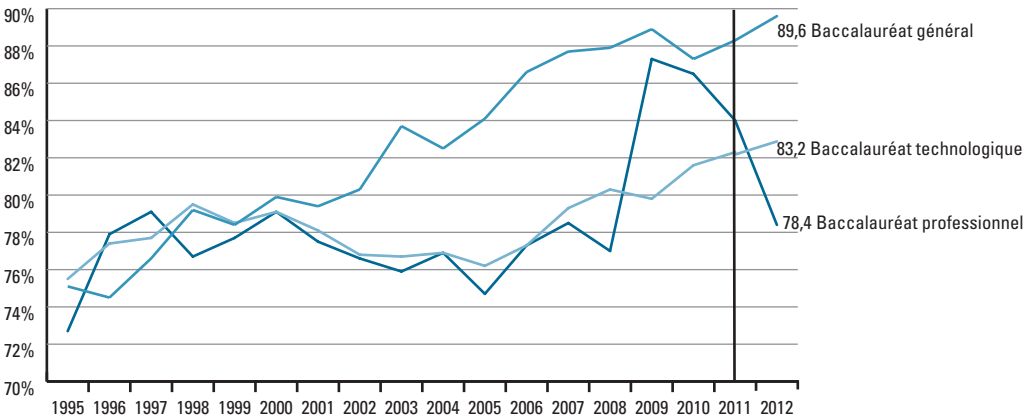
Séries	1995		2000		2005		2009		2010	
	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)
L	71 460	71,3	59 642	80,2	49 434	81,9	47 765	87,2	45 692	85,1
ES	76 555	73,0	75 299	78,2	86 201	84,2	90 466	88,6	88 220	86,1
S	139 031	78,5	136 214	80,7	136 877	84,8	148 531	89,6	145 839	88,7
Bac général	287 046	75,1	271 155	79,9	272 512	84,1	286 762	88,9	279 751	87,3
STI (1)	36 364	67,2	36 940	75,8	34 567	76,4	30 281	78,8	30 022	80,0
STL	4 840	74,6	6 327	81,8	6 426	83,2	6 976	86,7	6 851	87,1
STT/STG	78 896	80,5	82 221	80,5	73 565	75,1	67 918	81,3	68 043	83,8
SMS/ST2S	13 337	73,3	18 469	79,4	18 689	76,6	18 542	74,1	20 622	76,1
Hôtellerie	2 284	81,5	2 623	89,0	2 201	86,8	2 533	88,4	2 578	89,8
TMD	299	92,3	370	85,1	273	89,8	304	92,1	311	94,5
STAE/STPA/STAV	2 247	69,1	5 828	73,9	5 107	78,0	5 048	75,4	5 004	74,5
Bac technologique	138 267	75,5	152 778	79,1	140 828	76,2	131 602	79,8	133 431	81,6
Production	26 218	69,3	42 029	78,5	43 586	75,6	52 845	87,1	52 951	85,6
Services	40 878	75,0	50 588	79,7	49 682	73,8	67 883	87,5	65 635	87,3
Bac professionnel	67 096	72,7	92 617	79,1	93 268	74,7	120 728	87,3	118 586	86,5
Ensemble	492 409	74,9	516 550	79,5	506 608	79,9	539 092	86,2	531 768	85,6

Séries (suite)	2011 hors Mayotte		2011 y c. Mayotte		2012					
	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)	Admis			Taux de réussite (%)		
					Garçons	Filles	Ensemble	Garçons	Filles	Ensemble
L	45 341	85,8	45 535	85,7	9 469	36 988	46 457	84,2	87,7	86,9
ES	92 579	87,8	92 856	87,7	36 625	59 871	96 496	86,7	90,7	89,1
S	145 201	89,5	145 430	89,4	81 917	68 967	150 884	89,6	92,2	90,8
Bac général	283 121	88,3	283 821	88,3	128 011	165 826	293 837	88,3	90,6	89,6
STI (1)	28 191	80,4	28 217	80,4	23 684	3 227	26 911	83,2	89,6	83,9
STL	6 508	87,2	6 508	87,2	2 961	3 777	6 738	89,2	90,2	89,8
STT/STG	64 501	83,6	65 036	83,3	27 296	35 641	62 937	81,0	84,9	83,2
SMS/ST2S	21 565	80,7	21 644	80,6	1 548	19 829	21 377	78,7	81,5	81,3
Hôtellerie	2 539	88,5	2 539	88,5	1 240	1 091	2 331	88,3	90,2	89,2
TMD	288	94,1	288	94,1	104	155	259	94,5	92,8	93,5
STAE/STPA/STAV	5 240	79,9	5 240	79,9	2 630	1 938	4 568	77,6	74,3	76,1
Bac technologique	128 832	82,5	129 472	82,3	59 463	65 658	125 121	82,2	84,1	83,2
Production	64 834	82,6	64 928	82,6	82 333	13 858	96 191	76,5	82,4	77,3
Services	90 668	85,1	91 135	85,0	32 273	62 435	94 708	76,9	81,1	79,6
Bac professionnel	155 502	84,0	156 063	84,0	114 606	76 293	190 899	76,6	81,3	78,4
Ensemble	567 455	85,7	569 356	85,7	302 080	307 777	609 857	82,3	86,7	84,5

(1) Y compris les spécialités « Arts appliqués » et « Génie optique », séries à part entière avant 1999.

[2] Évolution des taux de réussite au baccalauréat selon la filière depuis 1995 (%)

(France métropolitaine + DOM y compris Mayotte à partir de 2011, Public + Privé)



Présentation

En France métropolitaine et dans les DOM avec 609 900 admis pour 721 800 candidats, le taux de réussite au baccalauréat 2012 est de 84,5 % [1]. Il est en baisse de 1,2 point par rapport à la session 2011 du fait d'un taux de réussite moindre des bacheliers professionnels.

Quelle que soit la voie, les filles réussissent mieux que les garçons (86,7 % contre 82,3 % tous baccalauréats confondus). L'écart entre filles et garçons s'amplifie par rapport à 2011 dans la voie professionnelle où il reste le plus important : 4,7 points en 2012 contre 3,9 en 2011. Dans la voie technologique, il diminue fortement : 1,9 point en 2012 contre 3 en 2011. La baisse est plus modérée pour le baccalauréat général : 2,3 points en 2012 contre 2,9 en 2011.

La baisse des redoublements constatée à tous les niveaux de formation a pour effet le rajeunissement des candidats et donc des bacheliers, toutes voies confondues. Ce rajeunissement est amplifié dans la voie professionnelle, avec la généralisation du cursus en trois ans menant au baccalauréat, même si les bacheliers y sont en moyenne toujours plus âgés que dans les autres voies [2]. Si pour la première fois en 2012, une part des bacheliers professionnels a 18 ans, ils ont toujours en majorité 19 et 20 ans. En filière technologique, les bacheliers de 18 ans sont les plus représentés. Il en va de même en filière technologique, où les candidats de 19 ans sont toutefois presque aussi nombreux à obtenir leur baccalauréat.

Le taux de réussite des enfants de cadres et professions intellectuelles supérieures est le plus élevé, suivi par celui des enfants d'agriculteurs exploitants [3]. Le taux de réussite des enfants de cadres et professions intellectuelles supérieures reste toujours en tête pour le baccalauréat général. Pour les baccalauréats technologique et professionnel, celui des enfants d'agriculteurs est le plus élevé. C'est au baccalauréat général que l'écart de taux de réussite entre les enfants de cadres et professions intellectuelles supérieures et ceux d'ouvriers est le plus important : 8,6 points. Il diminue de 0,9 point par rapport à l'année passée. À l'inverse, l'écart entre ces deux classes sociales est minimal au baccalauréat technologique (5,8 points), stable par rapport à 2011. Dans la voie professionnelle, l'écart augmente fortement (7,4 points en 2012 contre 5,2 en 2011), conséquence d'une baisse du taux de réussite plus marquée chez les enfants d'ouvriers (- 6,2 points) que chez les enfants de cadres et professions intellectuelles supérieures (- 4 points).

Définitions

Taux de réussite

Il est calculé en rapportant le nombre d'admis au nombre de candidats présents.

Présent

Est considéré comme présent à l'examen tout candidat qui a participé au moins à une épreuve.

Âge

L'âge est défini par la différence de millésime entre l'année d'observation et l'année de naissance, quelle que soit la date d'anniversaire. Pour la session 2012, un candidat âgé de 18 ans est, par définition, un candidat né en 1994. Son âge réel à la session de juin peut aller de 17 ans et demi, s'il est né en décembre 1994, à 18 ans et demi, s'il est né en janvier 1994.

 Sources : MEN-MESR DEPP

- Système d'information Ocean et enquête n° 60 sur les résultats définitifs du baccalauréat.
- Système d'information du ministère en charge de l'agriculture.

Pour en savoir plus

- Notes d'Information, 13.02, 12.03, 11.07, 10.06, 09.10.
- Tableaux statistiques, n° 7160, 7138 (général), 7161, 7139 (technologique), 7162, 7140 (professionnel).

[1] Évolution de la réussite au baccalauréat selon la filière et le sexe (%)

(France métropolitaine + DOM y compris Mayotte à partir de 2011, Public + Privé)

	1980	1985	1990	1995	2000	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011 hors Mayotte	2011 y c. Mayotte	2012
Baccalauréat général														
Garçons	64,5	66,2	73,9	73,9	77,4	82,1	85,9	86,5	86,5	87,2	85,9	86,7	86,6	88,3
Filles	66,9	68,9	76,6	76,0	81,8	85,5	87,0	88,6	89,0	90,2	88,3	89,6	89,6	90,6
Ensemble	65,9	67,8	75,4	75,1	79,9	84,1	86,6	87,7	87,9	88,9	87,3	88,3	88,3	89,6
Baccalauréat technologique														
Garçons	57,9	65,0	68,5	71,8	76,2	74,2	74,8	79,1	78,2	79,1	80,4	80,9	80,8	82,2
Filles	60,2	65,8	68,3	79,3	81,9	78,2	79,7	79,5	82,4	80,5	82,7	84,0	83,8	84,1
Ensemble	59,2	65,4	68,4	75,5	79,1	76,2	77,3	79,3	80,3	79,8	81,6	82,5	82,3	83,2
Baccalauréat professionnel														
Garçons			73,6	70,4	78,2	73,9	76,0	77,7	76,2	86,4	85,0	82,3	82,3	76,6
Filles			75,3	75,3	80,5	75,7	79,2	79,6	78,0	88,5	88,6	86,3	86,2	81,3
Ensemble			74,3	72,7	79,1	74,7	77,3	78,5	77,0	87,3	86,5	84,0	84,0	78,4
Tous baccalauréats														
Garçons	62,5	65,6	72,1	72,7	77,2	77,7	80,2	82,1	81,5	84,8	84,2	83,9	83,8	82,3
Filles	64,9	68,2	73,9	76,8	81,6	81,9	83,7	84,6	85,3	87,4	86,9	87,5	87,4	86,7
Ensemble	63,9	67,2	73,1	74,9	79,5	79,9	82,1	83,4	83,5	86,2	85,6	85,7	85,7	84,5

[2] Réussite au baccalauréat selon la filière et l'âge, session 2012

(France métropolitaine + DOM y compris Mayotte, Public + Privé)

	Baccalauréat général		Baccalauréat technologique		Baccalauréat professionnel		Ensemble	
	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)
16 ans ou moins	674	96,8	26	100,0	7	100,0	707	97,0
17 ans	18 170	97,4	1 314	94,3	313	87,7	19 797	97,0
18 ans	210 124	93,6	56 188	89,4	38 418	81,4	304 730	91,1
19 ans	51 383	80,9	45 858	82,4	68 689	77,6	165 930	79,9
20 ans	10 966	69,3	16 405	74,6	49 052	78,3	76 423	76,1
21 ans	1 800	56,4	4 042	66,9	19 279	76,5	25 121	72,9
22 ans	410	47,8	840	56,0	6 631	74,8	7 881	70,3
23 ans	144	47,7	243	53,8	2 799	75,9	3 186	71,7
24 ans	51	36,4	75	41,9	1 442	77,2	1 568	71,7
25-29 ans	63	31,7	76	38,6	2 130	81,3	2 269	75,2
30 ans ou plus	52	25,4	54	38,6	2 139	87,4	2 245	80,4
Ensemble	293 837	89,6	125 121	83,2	190 899	78,4	609 857	84,5

[3] Réussite au baccalauréat selon la filière et l'origine sociale, session 2012

(France métropolitaine + DOM y compris Mayotte, Public + Privé)

Origine sociale	Baccalauréat général		Baccalauréat technologique		Baccalauréat professionnel		Ensemble	
	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)
Agriculteurs exploitants	6 121	93,6	2 153	91,5	3 012	85,3	11 286	90,8
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	27 411	89,8	11 525	85,8	17 856	81,0	56 792	86,1
Cadres, professions intellectuelles supérieures	103 143	94,1	18 708	88,4	14 095	83,9	135 946	92,1
dont professeurs et assimilés	14 273	94,8	1 909	88,2	941	84,9	17 123	93,4
Professions intermédiaires	47 246	90,9	18 643	85,9	16 196	81,2	82 085	87,7
dont instituteurs et assimilés	4 638	93,8	857	87,6	492	83,5	5 987	92,0
Employés	44 506	88,0	23 705	84,1	21 972	79,6	90 183	84,8
Ouvriers	32 633	85,5	24 753	82,6	48 204	76,5	105 590	80,5
Retraités	5 429	87,4	3 027	80,0	5 957	75,1	14 413	80,4
Autres personnes sans activité professionnelle	18 993	80,0	12 743	76,2	13 230	70,4	44 966	75,9
Indéterminé	8 355	78,4	9 864	75,3	50 377	79,0	68 596	78,4
Ensemble	293 837	89,6	125 121	83,2	190 899	78,4	609 857	84,5

Présentation

Les résultats de la session 2012 conduisent, pour la France métropolitaine et les DOM (hors Mayotte), à une proportion de bacheliers de 76,7 % dans une génération : 37,1 % dans une série générale, 15,7 % dans une série technologique, 23,9 % dans la voie professionnelle [1].

Depuis 1970, le nombre annuel de diplômés du baccalauréat a plus que triplé et la proportion de bacheliers dans une génération a gagné plus de 50 points. Cette forte progression résulte surtout de la croissance du nombre de bacheliers généraux et de l'important essor des bacheliers professionnels depuis la création de ce baccalauréat en 1986. Entre 1995 et 2008, en contraste avec la longue période de croissance qui a précédé, la proportion de bacheliers dans une génération atteint un palier et oscille autour de 62 %, puis elle augmente de 3 points en 2009 suite à l'instauration de l'épreuve de rattrapage du baccalauréat professionnel. Stable en 2010, elle augmente de presque 12 points en deux ans avec l'arrivée des premiers bacheliers professionnels ayant suivi le cursus en trois ans qui s'ajoutent aux bacheliers passés par le cursus BEP suivi d'un baccalauréat en deux ans. À la session 2013 du baccalauréat, au sortir de la transition vers le nouveau cursus professionnel en trois ans, la proportion de bacheliers dans une génération devrait diminuer un peu pour se stabiliser lors des sessions suivantes à un niveau supérieur à celui de 2011.

L'écart entre filles et garçons, qui restait proche de 10 points en faveur des filles jusqu'en 2011, diminue de moitié en 2012 [2]. La proportion de bachelières dans une génération dépasse de plus de 11 points celle des garçons dans la voie générale et de 2 points dans la voie technologique. Ces écarts sont stables dans le temps. Par contre, dans la voie professionnelle, l'écart en faveur des garçons qui oscillait entre 3 et 4 points jusqu'en 2011, est passé à plus de 8 points en 2012, les garçons ayant davantage bénéficié de l'essor de cette voie avec la mise en place du cursus en trois ans : la proportion de bacheliers professionnels dans une génération a augmenté de 12 points entre 2010 et 2012 pour les garçons contre 7 points pour les filles. Toutes voies confondues, les garçons ont gagné 14 points en deux ans, contre 9 pour les filles.

Définitions

Proportion de bacheliers dans une génération

Il s'agit de la proportion de bacheliers dans une génération fictive de personnes qui auraient, à chaque âge, les taux de candidature et de réussite observés l'année considérée. Ce nombre est obtenu en calculant, pour chaque âge, le rapport du nombre de lauréats à la population totale de cet âge, et en faisant la somme de ces taux par âge.

Données démographiques

La population par âge est issue des estimations publiées chaque année par l'Insee pour la France métropolitaine et les DOM hors Mayotte. La population connue en mars 2013 a été utilisée ici. Elle permet le calcul de proportions provisoires de bacheliers dans une génération pour les sessions 2011 et 2012, et définitives pour la session 2010.

Sources : MEN-MESR DEPP

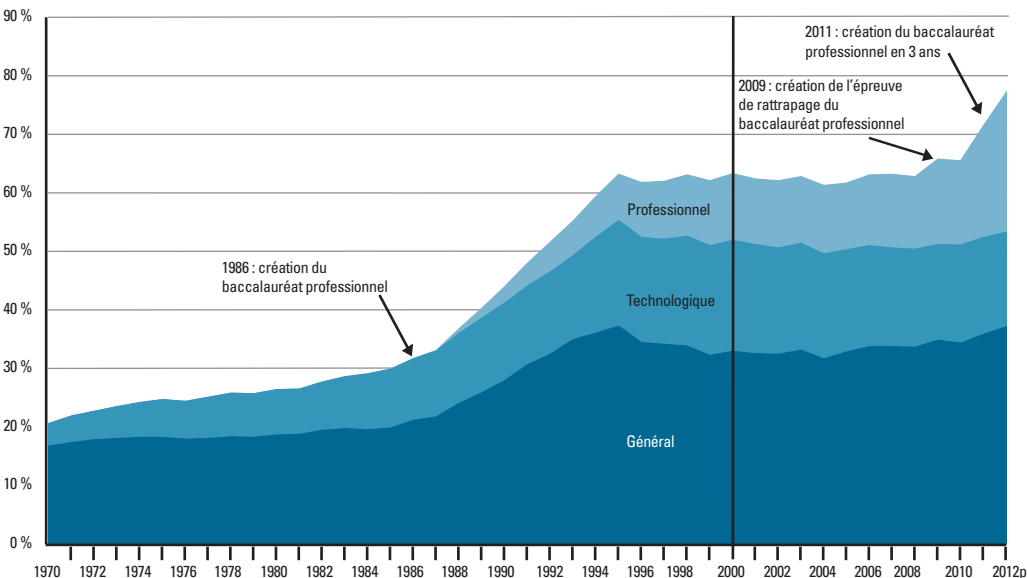
- Système d'information Ocean et enquête n° 60 sur les résultats définitifs du baccalauréat.
- Système d'information du ministère en charge de l'agriculture/traitements Depp.
- MEN-Insee/Estimations démographiques.

Pour en savoir plus

- Notes d'Information, 13.02, 12.03, 11.07, 10.06, 09.10 (baccalauréat, résultats définitifs).
- Tableaux statistiques, n° 7160, 7138 (général), 7161, 7139 (technologique), 7162, 7140 (professionnel).

[1] Évolution de la proportion de bacheliers dans une génération selon la voie depuis 1970 (%)

(France métropolitaine jusqu'en 2000, France métropolitaine + DOM hors Mayotte depuis 2001, Public + Privé)



[2] Évolution de la proportion de bacheliers dans une génération selon la voie et le sexe (%)

(Public + Privé)

	France métropolitaine				France métropolitaine + DOM hors Mayotte								
	1980	1990	2000	2001	2001	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011p	2012p
Bac général													
Garçons	nd	nd	nd	26,5	26,3	26,5	27,8	27,3	27,7	29,0	29,0	30,2	31,6
Filles	nd	nd	nd	39,1	38,9	39,2	39,8	40,3	39,7	40,8	40,0	41,6	42,8
Ensemble	18,6	27,9	32,9	32,7	32,5	32,8	33,7	33,7	33,6	34,8	34,3	35,8	37,1
Bac technologique													
Garçons	nd	nd	nd	16,9	16,8	16,0	15,7	16,0	15,1	15,2	15,2	14,9	14,6
Filles	nd	nd	nd	19,7	19,6	18,0	18,0	16,9	17,5	16,6	17,4	17,2	16,9
Ensemble	7,3	12,8	18,5	18,2	18,2	17,0	16,8	16,4	16,3	15,9	16,3	16,1	15,7
Bac professionnel													
Garçons	nd	nd	nd	12,7	12,7	13,1	13,8	14,1	13,9	16,1	16,0	21,0	28,1
Filles	nd	nd	nd	9,7	9,8	9,7	10,4	11,1	10,9	13,0	12,7	17,1	19,5
Ensemble	nd	2,8	11,4	11,2	11,2	11,4	12,1	12,6	12,4	14,6	14,4	19,1	23,9
Tous baccalauréats													
Garçons	nd	nd	56,9	56,0	55,8	55,6	57,3	57,4	56,7	60,3	60,2	66,1	74,3
Filles	nd	nd	69,1	68,4	68,3	67,0	68,2	68,3	68,2	70,4	70,1	75,9	79,2
Ensemble	25,9	43,5	62,8	62,1	61,9	61,2	62,6	62,7	62,3	65,2	65,0	71,0	76,7

Présentation

En 2012, 653 300 diplômes technologiques et professionnels ont été délivrés aux niveaux IV et V, dont 28 % en CAP, 20 % en BEP, 29 % en baccalauréat professionnel et 19 % en baccalauréat technologique [1]. Depuis 2000, la part des BEP a perdu 10,3 points, celle du baccalauréat professionnel en a gagné 16,0, tandis que celle des autres diplômes est restée quasiment stable. Cette évolution découle de la réforme de la voie professionnelle mise en place progressivement depuis 2008 qui a conduit à la fermeture des formations de BEP au profit du cursus du baccalauréat professionnel en trois ans après la classe de troisième. Cette réforme vise à augmenter le nombre de diplômés au niveau IV qui passe ainsi de 38 % en 2000 à 52 % en 2012, entraînant mécaniquement la baisse des diplômés au niveau V (62 % en 2000 et 48 % en 2012). Entre les deux dernières sessions, le nombre de baccalauréats professionnels délivrés a augmenté (+ 34 800), alors que le nombre de CAP délivrés se stabilise. À la session 2012, 2 000 candidats supplémentaires ont obtenu un BEP malgré la fermeture de la très grande majorité des préparations à ce diplôme. Il faut dire que sur les 127 500 BEP délivrés en 2012, près des trois quarts ont été obtenus par des jeunes engagés dans la préparation au baccalauréat professionnel, ainsi que le prévoit la réforme (délivrance d'une certification intermédiaire) [2]. Moins d'un lauréat au CAP sur dix obtient le diplôme en certification intermédiaire. Entre les sessions 2011 et 2012, le taux de réussite progresse de 0,7 point au CAP, et de 2,5 points au BEP [3]. De même, le taux de réussite aux mentions complémentaires de niveau V augmente de 2,1 points. Les candidats aux diplômes de niveaux IV et V sont principalement des candidats sous statut scolaire, à l'exception de ceux qui se présentent au CAP (autant d'apprentis que de scolaires) et au brevet professionnel (voir « Définitions ») [4]. Le taux de réussite au diplôme varie selon le statut du candidat. Les candidats sous statut scolaire ont de meilleurs résultats que les apprentis au CAP et aux MC5 (écart de 2,2 points au CAP, de 5,7 points aux MC5). C'est l'inverse pour le BEP et le baccalauréat professionnel où l'écart de réussite est en faveur des apprentis.

Définitions

Champ

Diplômes délivrés par le ministère de l'éducation nationale, ainsi que le baccalauréat professionnel délivré par le ministère en charge de l'agriculture.

Taux de réussite

Nombre d'admis par rapport au nombre de candidats présents.

Diplôme de niveau V

Diplôme de second cycle court professionnel de type CAP et BEP.

Diplôme de niveau IV

Diplôme du type baccalauréat professionnel ou brevet professionnel.

CAP

Certificat d'aptitude professionnelle.

BEP

Brevet d'études professionnelles.

MC4

Mention complémentaire de niveau IV.

MC5

Mention complémentaire de niveau V.

Bac pro

Baccalauréat professionnel.

Bac techno

Baccalauréat technologique.

BP

Brevet professionnel. Ce diplôme se prépare en apprentissage ou en formation continue.

BT

Brevet de technicien.

BMA

Brevet des métiers d'art.

 Sources : MEN-MESR DEPP

- Système d'information Ocean et enquête n° 4 sur les résultats aux examens de l'enseignement technologique et professionnel du second degré.
- Système d'information du ministère en charge de l'agriculture.

Pour en savoir plus

- Notes d'Information, 13.05.09.28.
- Éducation & formations, n° 75, MEN-DEPP, octobre 2007.

[1] Évolution du nombre de diplômes par niveau

(France métropolitaine + DOM y compris Mayotte à partir de 2011, Public + Privé)

Session	Niveau V				Niveau IV						Ensemble
	CAP	BEP	MC5	Total	BP	BT, BMA	Bac techno	Bac pro	MC4	Total	
1990	273 237	161 140	9 518	443 895	12 267	8 348	115 808	24 602	-	161 025	604 920
1995	265 730	188 531	11 531	465 792	13 133	2 963	138 267	67 096	-	221 459	687 251
2000	215 812	208 559	10 882	435 253	16 060	2 027	152 778	92 617	454	263 936	699 189
2005	145 913	188 961	8 229	343 103	18 798	1 677	140 828	93 268	1 496	256 067	599 170
2006	132 192	182 131	8 247	322 570	19 942	1 953	140 707	100 562	1 436	264 600	587 170
2007	137 977	181 638	8 947	328 562	19 037	1 880	137 605	104 975	1 537	265 034	593 596
2008	143 155	180 382	9 095	332 632	19 446	1 645	135 886	103 311	1 814	262 102	594 734
2009	146 855	170 536	9 358	326 749	20 594	1 625	131 602	120 728	2 000	276 549	603 298
2010	154 265	156 980	9 552	320 797	20 186	1 005	133 431	118 586	1 709	274 917	595 714
2011 hors Mayotte	178 751	125 072	9 465	313 288	19 745	1 136	128 832	155 502	1 705	306 920	620 208
2011 y c. Mayotte	179 564	125 499	9 465	314 528	19 745	1 136	129 472	156 063	1 705	308 121	622 649
2012p	180 133	127 507	8 900	316 540	(1) 17 892	1 301	125 121	190 899	1 576	336 789	653 329

(1) Données provisoires.

[2] Nombre de lauréats au CAP et BEP selon le mode de passage du diplôme, session 2012

(France métropolitaine + DOM y compris Mayotte)

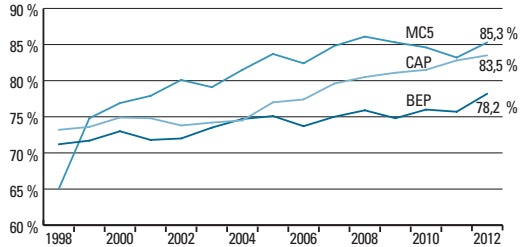
Session	CAP	BEP
Certification intermédiaire (1)		
Admis	16 378	91 008
Taux de réussite	88,4	77,9
Diplôme (2)		
Admis	163 755	36 499
Taux de réussite	83,1	81,4
Total des candidats		
Admis	180 133	127 507
Taux de réussite	83,5	78,2

(1) Certification obtenue en cours de préparation du baccalauréat professionnel en 3 ans.

(2) Diplôme obtenu hors préparation au baccalauréat professionnel en 3 ans.

[3] Évolution des taux de réussite aux examens de niveau V

(France métropolitaine + DOM y compris Mayotte à partir de 2011 (1))



(1) Les évolutions avec ou sans Mayotte sont quasi identiques.

[4] Nombre de diplômés et taux de réussite selon le statut du candidat, session 2012

(France métropolitaine + DOM y compris Mayotte)

	Niveau V			Niveau IV				
	CAP	BEP	MC5	BP (1)	BT, BMA	Bac techno	Bac pro	MC4
Formation sous statut scolaire								
Admis	65 807	115 875	4 071	so	780	122 516	159 502	531
Taux de réussite	84,6	79,3	88,6	so	84,6	84,3	78,4	82,1
Formation sous statut d'apprenti								
Admis	65 703	4 957	3 921	13 371	101	-	23 419	658
Taux de réussite	82,4	81,5	82,9	73,3	75,9	-	80,4	86,7
Enseignement à distance								
Admis	1 890	128	ns	117	-	396	287	-
Taux de réussite	77,8	54,0	ns	69,6	-	45,8	57,6	-
Formation continue								
Admis	20 564	1 567	761	3 546	10	27	6 206	374
Taux de réussite	88,8	73,7	83,3	73,0	100,0	90,0	83,0	87,4
Autres (candidats libres,...)								
Admis	26 169	4 980	145	858	410	2 182	1 485	13
Taux de réussite	80,1	58,1	73,2	50,8	88,7	51,5	50,5	40,6
Total des candidats								
Présents	215 809	163 101	10 437	24 948	1 527	150 406	243 423	1 863
Admis	180 133	127 507	8 900	17 892	1 301	125 121	190 899	1 576
Taux de réussite	83,5	78,2	85,3	71,7	85,2	83,2	78,4	84,5

ns : non significatif.

so : sans objet (voir « Définitions »).

(1) Données provisoires.

Présentation

En France métropolitaine et dans les DOM, à la session 2012, 180 100 candidats au CAP et 127 500 candidats au BEP ont obtenu leur diplôme. Le taux de réussite au CAP est de 83,5 % et de 78,2 % au BEP [1]. Le taux de réussite au CAP continue sa progression (+ 0,7 point par rapport à 2011). Celui du BEP augmente fortement en un an (+ 2,6 points). Les filles réussissent mieux que les garçons. En CAP, l'écart des taux de réussite est de 3,5 points à la session 2012, relativement stable depuis 2008. En BEP, l'écart de réussite s'est légèrement accru cette année, il est de 1,4 point en faveur des filles, après un écart de 0,8 point en 2010 et en 2011.

Selon leur mode de formation, les candidats au CAP présentent des profils par âge différents [2]. Ceux qui viennent d'établissements scolaires, et qui intègrent le CAP après la classe de troisième, devraient avoir 17 ans au moment du passage de l'examen. Mais plus de 40 % ont un an de retard et ont déjà 18 ans. Les élèves « à l'heure » ont une meilleure réussite que ceux qui sont en retard d'un an : le taux de réussite à 17 ans s'établit à 90,4 % contre 83,0 % à 18 ans. En revanche à partir de 20 ans, le taux de réussite s'améliore pour atteindre 92,4 % à 25 ans.

89 % des apprentis candidats au CAP sont âgés de 16 à 21 ans au moment où ils passent leur examen. Les candidats « à l'heure » obtiennent également de meilleurs résultats ; l'écart de réussite entre les jeunes de 17 ans et ceux de 18 ans est de 10,2 points (respectivement 89,1 % et 78,9 %). À partir de 20 ans, la réussite s'améliore avec l'âge. À 25 ans, le taux de réussite est de 90,5 %.

Les autres candidats (individuels, en formation continue ou provenant de l'enseignement à distance) sont en moyenne plus âgés que les scolaires et les apprentis. Près de 40 % d'entre eux sont âgés de plus de 30 ans. Ils sont plus de 11 000 trentenaires en 2012 à obtenir un CAP et leur taux de réussite est de 4,7 points supérieur à la moyenne.

Les candidats au BEP ont également un profil par âge différent selon le mode de formation [3]. Ceux qui sont inscrits dans un établissement scolaire, ou ceux qui passent cet examen par voie d'apprentissage, ont souvent déjà un an de retard au moment de l'examen. 44 % des candidats scolaires ont 18 ans, 37 % sont âgés de 17 ans. Les élèves « à l'heure » ont un meilleur taux de réussite que ceux qui sont en retard d'un an. À 17 ans, le taux de réussite des scolaires est de 85,8 %, soit un écart de 8,2 points avec ceux âgés de 18 ans.

Définitions

Champ

Candidats au CAP ou au BEP délivrés par le ministère de l'éducation nationale. Tous les statuts des candidats sont pris en compte, qu'ils soient scolaires, apprentis ou autres (formation continue, candidat individuel ou en enseignement à distance).

Voir 4.23 pour les diplômés délivrés par le ministère en charge de l'agriculture.

Taux de réussite

Nombre d'admis au diplôme par rapport au nombre de candidats présents.

Présent

Est considéré comme présent à l'examen tout candidat qui a participé à chacune des épreuves obligatoires.

Admis

Est considéré comme admis à l'examen tout candidat qui a obtenu une moyenne supérieure ou égale à 10 sur 20 aux épreuves obligatoires.

Âge

L'âge est défini par la différence de millésime entre l'année de la session à l'examen et l'année de naissance. Pour la session 2012, un candidat âgé de 17 ans est par définition, un candidat né en 1995. Son âge réel à la session, qui a lieu l'été, peut aller de 16 ans et demi, s'il est né en décembre 1995, à 17 ans et demi, s'il est né en début d'année 1995.

CAP

Certificat d'aptitude professionnelle.

BEP

Brevet d'études professionnelles.

 Sources : MEN-MESR DEPP

Système d'information Ocean et enquête n° 4 sur les résultats aux examens de l'enseignement technologique et professionnel du second degré.

 Pour en savoir plus

- Note d'Information, 09.28.

- Éducation & formations, n° 75, MEN-DEPP, octobre 2007.

[1] Évolution des taux de réussite au CAP et au BEP selon le sexe (%)

(France métropolitaine + DOM y compris Mayotte à partir de 2011)

	1995	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011 hors Mayotte	2011 y c. Mayotte	2012
CAP															
Garçons	69,9	73,4	73,2	73,2	73,9	73,8	76,3	76,6	78,5	78,6	79,0	79,5	81,1	81,1	82,0
Filles	74,2	77,6	77,8	75,1	75,0	75,8	78,2	78,4	81,1	83,0	83,7	84,0	85,2	85,2	85,5
Ensemble	71,7	74,9	74,8	73,8	74,2	74,5	77,0	77,4	79,6	80,5	81,1	81,5	82,8	82,8	83,5
BEP															
Garçons	64,4	69,1	67,6	67,9	70,0	71,1	71,4	70,7	70,9	73,8	73,3	73,0	75,3	75,2	77,5
Filles	68,2	78,0	77,3	77,6	78,1	79,5	80,0	77,6	80,5	78,8	76,6	79,7	76,1	76,0	78,9
Ensemble	66,1	73,0	71,8	72,0	73,5	74,7	75,1	73,7	75,0	75,9	74,8	76,0	75,7	75,6	78,2

[2] Répartition des lauréats au diplôme du CAP selon l'âge et le statut, session 2012 (1)

(France métropolitaine + DOM y compris Mayotte)

	Scolaires		Apprentis		Autres		Ensemble	
	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)
16 ans ou moins	154	83,7	25	86,2	15	75,0	194	83,3
17 ans	14 649	90,4	9 388	89,1	381	81,8	24 418	89,7
18 ans	30 758	83,0	23 630	78,9	2 073	73,7	56 461	80,9
19 ans	10 703	80,2	12 578	79,3	3 586	74,5	26 867	79,0
20 ans	4 109	84,0	7 633	83,9	3 996	78,5	15 738	82,5
21 ans	1 775	86,1	4 467	85,3	3 511	79,8	9 753	83,4
22 ans	915	89,5	2 797	86,6	2 837	81,7	6 549	84,8
23 ans	555	91,7	1 879	88,8	2 438	82,2	4 872	85,7
24 ans	341	90,2	1 221	89,1	2 115	83,8	3 677	86,1
25 ans	266	92,4	870	90,5	1 856	84,2	2 992	86,7
26-29 ans	527	89,0	970	90,3	6 111	87,2	7 608	87,7
30-39 ans	619	89,5	150	92,6	11 349	88,1	12 118	88,3
40 ans ou plus	379	91,5	90	91,8	8 329	86,8	8 798	87,0
Âge inconnu	54	71,1	5	62,5	26	78,8	88	72,7
Total	65 804	84,6	65 703	82,4	48 623	83,4	180 133	83,5
dont filles	29 331	87,4	16 422	85,9	31 902	83,7	77 655	85,5

(1) Le statut des candidats est déclaratif. Il est à prendre avec précaution, notamment aux âges élevés. Au-delà de 25 ans, les candidats ne sont vraisemblablement pas sous statut scolaire.

[3] Répartition des lauréats au diplôme du BEP selon l'âge et le statut, session 2012 (1)

(France métropolitaine + DOM y compris Mayotte)

	Scolaires		Apprentis		Autres		Ensemble	
	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)
16 ans ou moins	332	86,7	9	100,0	3	60,0	344	86,6
17 ans	46 070	85,8	831	87,0	404	67,6	47 305	85,6
18 ans	49 249	77,6	1 454	80,1	1 545	63,6	52 248	77,1
19 ans	14 986	72,1	1 034	78,3	1 575	52,8	17 595	70,2
20 ans	3 729	67,9	692	81,0	799	55,8	5 220	67,1
21 ans	945	64,8	381	82,8	414	57,8	1 740	66,1
22 ans	280	64,8	217	81,0	220	55,6	717	65,4
23 ans	98	71,5	130	83,3	164	59,2	392	68,8
24 ans	38	69,1	82	83,7	122	65,9	242	71,6
25 ans	24	70,6	52	83,9	121	67,6	197	71,6
26-29 ans	28	71,8	63	87,5	273	73,8	364	75,7
30-39 ans	39	90,7	5	100,0	495	76,0	539	77,1
40 ans ou plus	57	83,8	7	87,5	540	75,8	604	76,6
Total	115 875	79,3	4 957	81,5	6 675	61,0	127 507	78,2
dont filles	57 414	80,4	1 628	80,8	3 282	58,7	62 324	78,9

(1) Le statut des candidats est déclaratif. Il est à prendre avec précaution, notamment aux âges élevés. Au-delà de 25 ans, les candidats ne sont vraisemblablement pas sous statut scolaire.

Présentation

À la session 2012, 378 900 jeunes se sont présentés aux épreuves du CAP (215 800) ou du BEP (163 100) en France métropolitaine et dans les DOM [1]. Les candidats au CAP et au BEP sont moins nombreux qu'à la session 2011 (respectivement - 900 et - 2 900).

En CAP, la faible baisse du nombre de candidats présents par rapport à 2011 masque une disparité entre le secteur de la production et celui des services. Alors que le secteur de la production perd environ 1 800 candidats, celui des services enregistre une hausse de près de 800 candidats. Avec 56,6 % des candidats, le secteur de la production est toujours prépondérant. Au total, 59 % des candidats présents au CAP se concentrent dans six groupes de spécialités : métiers de bouche (« Agroalimentaire, alimentation cuisine »), métiers des services aux personnes (« Coiffure, esthétique »), CAP Petite enfance, mécanique automobile et métiers du bâtiment. Le taux de réussite au CAP (83,5 %) est plus élevé dans les spécialités des services que dans celles de la production : 84,9 % contre 82,4 %. Il varie de 76,6 % pour le groupe « Bâtiment : construction et couverture » à 92,2 % pour le groupe « Mines et carrières, génie civil » où sont formés les conducteurs d'engins de travaux publics.

En BEP, la baisse du nombre de candidats s'explique par l'extinction progressive de la filière BEP, même si le diplôme est maintenu en tant que diplôme intermédiaire à l'issue de la première professionnelle. Parmi les candidats présents, 127 500 ont été admis. Le taux de réussite atteint 78,2 % et est quasiment identique dans le secteur de la production et dans celui des services. Avec 65,8 % des candidats, le secteur des services est prépondérant en BEP, situation inverse du CAP. Cinq groupes de spécialités de BEP concentrent à eux seuls les trois quarts des candidats présents. Dans le secteur des services, les métiers du commerce et de la vente regroupent 35 200 candidats (près de 22 % de l'ensemble), les métiers des services administratifs (secrétariat, bureautique) 29 000, les spécialités sanitaires et sociales en comptent 25 800, et les métiers de l'accueil, de l'hôtellerie et du tourisme 11 500. Dans le secteur de la production, le groupe majeur est celui des métiers de l'électrotechnique et de l'électricité avec 23 000 présents à l'examen.

Définitions

Champ

Candidats au CAP ou au BEP délivrés par le ministère de l'éducation nationale. Tous les statuts des candidats sont pris en compte, qu'ils soient scolaires, apprentis ou autres (candidat individuel, formation continue, enseignement à distance).

Voir 4.23 pour les diplômes délivrés par le ministère en charge de l'agriculture.

Les spécialités de formation

Les spécialités utilisées pour classer les formations font référence à la Nomenclature des spécialités de formation (NSF) précisée dans le décret interministériel n° 94-522 du 21 Juin 1994. Cette nomenclature a pour objectif de couvrir l'ensemble des formations, professionnelles ou non, de tout niveau. Elle définit un cadre général de classement avec trois niveaux d'agrégats possibles. Elle est utilisée ici dans son niveau d'agrégat le plus détaillé (groupes de formation). La partition entre spécialités de la production et des services fait référence à l'agrégat le plus haut.

Taux de réussite

Nombre d'admis par rapport au nombre de candidats présents.

CAP

Certificat d'aptitude professionnelle.

BEP

Brevet d'études professionnelles.

 Sources : MEN-MESR DEPP

Système d'information Ocean et enquête n° 4 sur les résultats aux examens de l'enseignement technologique et professionnel du second degré.

Pour en savoir plus

- Notes d'Information, 13.05.09.28.

- Éducation & formations, n° 75, MEN-DEPP, octobre 2007.

[1] Répartition des candidats au CAP ou au BEP selon la spécialité du diplôme, session 2012
(France métropolitaine + DOM y compris Mayotte, Public + Privé)

Groupes de spécialités		CAP			BEP		
		Présents	Admis	Taux de réussite (%)	Présents	Admis	Taux de réussite (%)
200	Technologies industrielles fondamentales	-	-	-	690	588	85,2
213	Forêts, espaces verts, faune sauvage, pêche	15	14	93,3	-	-	-
220	Spécialités pluritechnologiques des transformations	100	84	84,0	-	-	-
221	Agroalimentaire, alimentation, cuisine	33 567	27 880	83,1	120	94	78,3
222	Transformations chimiques et apparentées	35	25	71,4	896	727	81,1
223	Métallurgie	921	794	86,2	-	-	-
224	Matériaux de construction, verre, céramique	413	373	90,3	73	67	91,8
225	Plasturgie, matériaux composites	131	109	83,2	398	323	81,2
226	Papier, carton	105	90	85,7	-	-	-
227	Énergie, génie climatique	5 756	4 914	85,4	5 361	4 088	76,3
230	Spécialités pluritechno génie civil, construction, bois	1 316	1 057	80,3	2 993	2 296	76,7
231	Mines et carrières, génie civil, topographie	2 423	2 235	92,2	1 423	1 167	82,0
232	Bâtiment : construction et couverture	9 734	7 454	76,6	1 502	1 097	73,0
233	Bâtiment : finitions	14 788	11 616	78,6	1 550	1 216	78,5
234	Travail du bois et de l'ameublement	11 250	8 995	80,0	3 844	3 036	79,0
240	Spécialités pluritechnologiques des matériaux souples	589	504	85,6	60	35	58,3
241	Textile	155	122	78,7	-	-	-
242	Habillement	2 192	1 833	83,6	3 396	2 678	78,9
243	Cuirs et peaux	453	388	85,7	185	136	73,5
250	Spécialités pluritechnologiques en mécanique-électricité	717	624	87,0	7 088	5 661	79,9
251	Mécanique générale et de précision, usinage	640	559	87,3	2 716	2 045	75,3
252	Moteurs et mécanique auto	16 757	14 516	86,6	-	-	-
253	Mécanique aéronautique et spatiale	171	155	90,6	-	-	-
254	Structures métalliques	11 998	10 053	83,8	525	380	72,4
255	Électricité, électronique	7 895	6 184	78,3	22 981	18 160	79,0
Total spécialités de la production		122 121	100 578	82,4	55 801	43 794	78,5
311	Transport, manutention, magasinage	5 280	4 617	87,4	3 195	2 653	83,0
312	Commerce, vente	16 979	14 695	86,5	35 156	28 139	80,0
321	Journalisme et communication	1 481	1 241	83,8	-	-	-
322	Techniques de l'imprimerie et de l'édition	859	747	87,0	1 135	942	83,0
323	Techniques image et son, métiers connexes du spectacle	1 357	1 042	76,8	-	-	-
324	Secrétariat, bureautique	-	-	-	29 042	19 990	68,8
330	Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales	-	-	-	25 793	21 666	84,0
331	Santé	394	335	85,0	670	540	81
332	Travail social	25 973	22 299	85,9	-	-	-
334	Accueil, hôtellerie, tourisme	9 819	8 116	82,7	11 499	9 207	80,1
336	Coiffure, esthétique, autres services aux personnes	26 579	22 142	83,3	-	-	-
340	Spécialités plurivalentes des services à la collectivité	493	449	91,1	-	-	-
343	Nettoyage, assainissement, protection de l'environnement	1 393	1 102	79,1	810	576	71,1
344	Sécurité des biens et des personnes, police, surveillance	3 081	2 770	89,9	-	-	-
Total spécialités des services		93 688	79 555	84,9	107 300	83 713	78,0
Ensemble des spécialités		215 809	180 133	83,5	163 101	127 507	78,2
Session 2011, toutes spécialités		216 744	179 564	82,8	165 976	125 499	75,6
Spécialités de la production		123 905	101 157	81,6	57 356	43 752	76,3
Spécialités des services		92 839	78 407	84,5	108 620	81 747	75,3

Lecture - À la session 2012, 84,9 % des candidats au CAP dans une spécialité des services ont obtenu leur diplôme.

Présentation

À la session 2012, 162 100 candidats se sont présentés à l'examen du brevet de technicien supérieur (BTS) et 118 600 ont été admis [1]. Après une baisse de 1,5 % entre 2010 et 2011, les effectifs d'inscrits augmentent (+ 1,2 %).

Pour la troisième année consécutive, le taux de réussite (73,2 %) augmente (de 1,4 point), ces hausses faisant suite à une baisse en 2009. Le nombre de diplômés augmente ainsi de 3,2 %.

Comme les années précédentes, les spécialités des services regroupent plus des trois quarts des candidats et le domaine des échanges et de la gestion accueille à lui seul près de la moitié de l'ensemble des BTS.

Les femmes sont largement minoritaires parmi les diplômés des spécialités de la production (15,2 %) et leur part, stable par rapport à la session 2011, a progressé de 2 points depuis la session 2005. Elles sont fortement représentées dans les spécialités des services, bien que leur prééminence se réduise d'année en année (63,6 % en 2012 contre 64,2 % en 2011 et 70 % en 1999).

Les candidats scolaires demeurent les plus nombreux (60,2 %) mais les apprentis poursuivent leur progression et leur part atteint 13,5 % en 2012. La proportion de candidats en formation continue diminue légèrement (17,4 % en 2012 contre 17,6 % en 2011 et 18,9 % en 2010) [2].

Depuis la session 2005, la prédominance des bacheliers technologiques parmi les candidats s'effrite (44,0 % en 2012, 45,0 % en 2011 et 53,7 % en 2005) au profit des bacheliers professionnels [3]. La part de ces derniers n'a cessé de croître depuis 1999 (10 % en 1999, 21 % en 2011 et 22 % en 2012). Leur taux de réussite à l'examen a augmenté de 3,3 points entre 2011 et 2012.

Au total, sur les dix dernières années, le nombre de BTS délivrés a augmenté de 16,8 % [4].

Définitions

Champ

Tous les candidats présents à l'examen du BTS en 2012, hors BTS agricole, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer y compris Mayotte dont les données sont disponibles depuis la session 2012.

BTS

Brevet de technicien supérieur, diplôme de niveau III préparé généralement en deux ans.

STS

Section de techniciens supérieurs (voir 6.11).

CFA

Centre de formation d'apprentis (voir 5.1).

Greta

Groupement d'établissements publics locaux d'enseignement (voir 7.2).

Séries du baccalauréat, BT, BMA

Voir « Sigles » en fin d'ouvrage.

Apprentissage

Les apprentis sont des jeunes âgés de 16 à 25 ans qui préparent un diplôme (ou un titre) de l'enseignement professionnel ou technologique dans le cadre d'un contrat de travail de type particulier, associant une formation en entreprise, sous la responsabilité d'un maître d'apprentissage, et des enseignements dispensés dans un centre de formation d'apprentis (voir 5.1).

Formation continue

Elle permet à des salariés ou demandeurs d'emploi d'acquérir ou d'améliorer des connaissances et/ou compétences professionnelles au-delà de leur formation initiale (voir 7.1).

Candidats individuels

Il s'agit de candidats inscrits à l'examen du BTS sans être présentés par un établissement.

[1] Les candidats au BTS selon la spécialité, session 2012

(France métropolitaine + DOM y compris Mayotte, Public + Privé)

Domaines de spécialité	Hommes			Femmes			Total			Part des femmes parmi les présents (%)
	Présents	Admis	Taux de réussite (%)	Présentes	Admises	Taux de réussite (%)	Présents	Admis	Taux de réussite (%)	
20 Spécialités pluritechnologiques de production	11 265	8 917	79,2	1 047	892	85,2	12 312	9 809	79,7	8,5
22 Transformations	3 494	2 750	78,7	1 764	1 409	79,9	5 258	4 159	79,1	33,5
23 Génie civil, construction et bois	4 917	3 604	73,3	1 556	1 163	74,7	6 473	4 767	73,6	24,0
24 Matériaux souples	75	66	88,0	925	758	81,9	1 000	824	82,4	92,5
25 Mécanique, électricité, électronique	12 656	10 342	81,7	523	446	85,3	13 179	10 788	81,9	4,0
Total domaines de la production	32 407	25 679	79,2	5 815	4 668	80,3	38 222	30 347	79,4	15,2
31 Échanges et gestion	30 376	20 503	67,5	44 630	31 603	70,8	75 006	52 106	69,5	59,5
dont : 31209 Management des unités commerciales	10 114	5 998	59,3	11 053	7 442	67,3	21 167	13 440	63,5	52,2
31210 Négociation et relation client	5 926	4 314	72,8	5 282	4 201	79,5	11 208	8 515	76,0	47,1
31406 Comptabilité et gestion des organismes	5 430	3 803	70,0	7 587	5 220	68,8	13 017	9 023	69,3	58,3
31407 Assistant de gestion PME PMI à référentiel européen commun	2 208	1 402	63,5	11 724	7 699	65,7	13 932	9 101	65,3	84,2
32 Communication et information	9 388	6 684	71,2	13 722	10 630	77,5	23 110	17 314	74,9	59,4
33 Services aux personnes	4 630	3 273	70,7	19 064	14 197	74,5	23 694	17 470	73,7	80,5
34 Services à la collectivité	673	429	63,7	1 444	963	66,7	2 117	1 392	65,8	68,2
Total domaines des services	45 067	30 889	68,5	78 860	57 393	72,8	123 927	88 282	71,2	63,6
Total BTS	77 474	56 568	73,0	84 675	62 061	73,3	162 149	118 629	73,2	52,2
Total BTS hors Mayotte	77 433	56 559	73,0	84 534	62 035	73,4	161 967	118 594	73,2	52,2

[2] Réussite au BTS selon le mode de formation, session 2012

(France métropolitaine + DOM y compris Mayotte)

	Présents	Admis	Taux de réussite (%)
Scolaires (STS)	97 686	78 761	80,6
Public	65 200	53 803	82,5
Privé sous contrat	20 503	17 551	85,6
Privé hors contrat	11 983	7 407	61,8
Apprentissage (CFA)	21 891	16 314	74,5
Formation continue (Greta...)	28 185	17 858	63,4
Enseignement à distance	3 602	1 421	39,5
Individuels	10 785	4 275	39,6
Total BTS	162 149	118 629	73,2

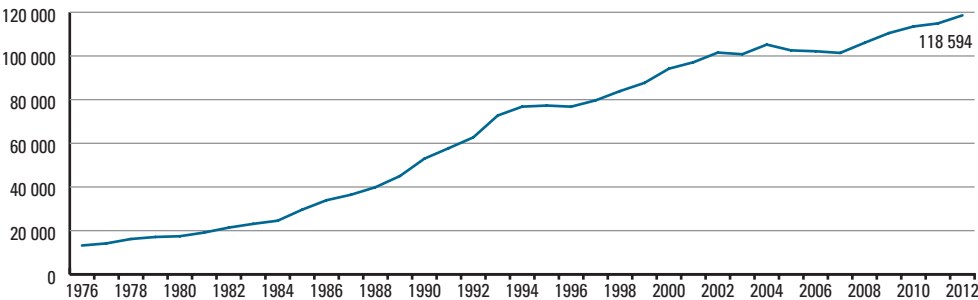
[3] Réussite au BTS selon le diplôme initial, session 2012

(France métropolitaine + DOM y compris Mayotte, Public + Privé)

	Présents	Admis	Taux de réussite (%)
Baccalauréat général	46 688	38 953	83,4
Série L	9 952	7 994	80,3
Série ES	20 084	16 994	84,6
Série S	16 652	13 965	83,9
Baccalauréat technologique	71 384	54 026	75,7
Série STT, STG	41 735	30 517	73,1
Série STI	19 360	15 762	81,4
Série STL	3 527	2 556	72,5
Série SMS, ST2S	3 881	2 835	73,0
Série hôtellerie	1 706	1 377	80,7
Autres séries	1 175	979	83,3
Baccalauréat professionnel	35 282	20 404	57,8
Domaines de la production	12 904	8 852	68,6
Domaines des services	22 378	11 552	51,6
Autres diplômes (BT, BMA, étrangers...)	8 795	5 246	59,6
Total BTS	162 149	118 629	73,2

[4] Évolution du nombre de BTS délivrés

(France métropolitaine + DOM hors Mayotte, Public + Privé)



Présentation

Comme les années précédentes, les spécialités des services regroupent, à la session 2012, près des trois quarts (88 300) des admis au BTS. Deux groupes de spécialités, « Commerce, vente » et « Comptabilité, gestion », concentrent à eux seuls pratiquement 40 % des lauréats.

Dans les spécialités de la production, deux groupes dominent également : « Technologies de commandes des transformations industrielles » et « Électricité, électronique ».

Par rapport à la session 2011, les effectifs de diplômés augmentent à la fois dans le domaine des services (+ 3,0 %) et dans celui de la production (+ 4,0 %). Dans le domaine des services, les spécialités « Finances, banque, assurance », « Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales », « Coiffure, esthétique et autres soins » voient leurs effectifs augmenter fortement (plus de 15 % de hausse). Les groupes « Santé » et « Secrétariat, bureautique » connaissent une baisse supérieure à 4 %. Dans le domaine de la production, les effectifs augmentent dans tous les groupes de spécialités ayant un nombre significatif de diplômés. La hausse la plus importante concerne le groupe « Énergie, génie climatique » (+ 13,7 %).

Les taux de réussite sont toujours plus élevés dans le domaine de la production que dans celui des services (79,4 % contre 71,2 %). Par rapport à la session 2011, le taux de réussite du domaine des services a progressé de 1,4 point et celui de la production a augmenté de 1,0 point.

Toutes spécialités confondues, les femmes sont majoritaires parmi les admis (52,3 %). Leur part dépasse 90 % dans des spécialités relevant du domaine des services (« Coiffure, esthétique et autres soins », « Secrétariat, bureautique », « Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales » et « Travail social »), mais également dans une spécialité de la production (« Spécialités pluritechnologiques matériaux souples »). Inversement, elles représentent moins de 15 % des effectifs dans la plupart des groupes du secteur de la production ainsi qu'en « Informatique, traitement de l'information ».

Les femmes obtiennent des taux de réussite supérieurs à ceux des hommes dans pratiquement toutes les spécialités. Elles enregistrent, pour la deuxième année consécutive, un taux de réussite global plus élevé que celui des hommes (+ 0,3 point).

Définitions

Champ

Tous les candidats présents à l'examen du BTS en 2012, hors BTS agricole, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer y compris Mayotte dont les données sont disponibles depuis la session 2012.

BTS

Brevet de technicien supérieur, diplôme de niveau III (bac+2) préparé généralement en deux ans.

STS

Section de techniciens supérieurs (voir 6.12).

[1] Répartition des admis au BTS selon la spécialité de la formation, sessions 2011 et 2012
(France métropolitaine + DOM y compris Mayotte, Public + Privé)

Groupes de spécialités de formation		2011 (1)		2012					
		Admis	Taux de réussite (%)	Admis	% admis par spécialité	Taux de réussite (%)	Part des femmes (%)	Taux de réussite hommes (%)	Taux de réussite femmes (%)
200	Technologies industrielles fondamentales	3 107	79,1	3 327	2,8	81,1	19,3	80,0	85,7
201	Technologies de commandes des transformations industrielles	6 367	78,2	6 482	5,5	79,0	3,9	78,8	83,9
210	Spécialités plurivalentes de l'agronomie et de l'agriculture	-	-	-	-	-	-	-	-
220	Spécialités pluritechnologiques des transformations	174	89,2	173	€	89,2	25,4	88,4	91,7
221	Agroalimentaire, alimentation, cuisine	490	81,4	468	€	75,5	68,8	70,5	78,0
222	Transformations chimiques et apparentées	1 464	78,8	1 485	1,3	79,8	62,9	79,4	80,0
223	Métallurgie	386	78,1	338	€	78,1	11,2	77,5	82,6
224	Matériaux de construction, verre, céramique	42	89,4	20	€	74,1	60,0	66,7	80,0
225	Plasturgie, matériaux composites	232	80,0	228	€	78,1	7,9	78,4	75,0
226	Papier, carton	9	47,4	15	€	55,6	-	55,6	-
227	Énergie, génie climatique	1 260	75,2	1 432	1,2	79,4	2,9	79,3	80,4
230	Spécialités pluritechnologiques génie civil, construction, bois	2 401	72,8	2 550	2,1	73,7	33,6	74,2	72,9
231	Mines et carrières, génie civil, topographie	1 215	75,8	1 233	1,0	71,7	11,6	71,2	75,7
232	Bâtiment : construction et couverture	103	70,1	123	€	69,9	16,3	68,2	80,0
233	Bâtiment : finitions	221	83,4	236	€	78,1	46,6	72,0	86,6
234	Travail du bois et de l'ameublement	584	76,9	625	€	76,6	5,3	76,2	84,6
240	Spécialités pluritechnologiques matériaux souples	416	86,3	464	€	85,1	95,5	91,3	84,9
241	Textile	113	97,4	99	€	95,2	86,9	92,9	95,6
242	Habillement	277	77,2	261	€	74,4	87,7	84,2	73,2
243	Cuir et peaux	-	-	-	-	-	-	-	-
250	Spécialités pluritechnologiques mécanique-électricité	2 220	79,3	2 241	1,9	80,4	7,1	80,0	85,9
252	Moteurs et mécanique auto	1 548	76,7	1 611	1,4	74,9	2,2	74,9	76,1
253	Mécanique aéronautique et spatiale	164	92,1	167	€	89,8	6,6	89,7	91,7
254	Structures métalliques	784	79,1	841	€	79,9	3,7	79,6	88,6
255	Électricité, électronique	5 608	80,4	5 928	5,0	84,7	3,6	84,6	85,8
Total des spécialités de la production		29 185	78,4	30 347	25,6	79,4	15,4	79,2	80,3
311	Transport, manutention, magasinage	1 011	67,3	1 113	€	73,0	30,3	73,8	71,2
312	Commerce, vente	26 601	70,4	25 973	21,9	69,9	54,3	66,0	73,5
313	Finances, banque, assurances	5 836	68,3	6 896	5,8	73,6	61,6	71,7	74,9
314	Comptabilité, gestion	16 667	63,2	18 124	15,3	67,3	71,3	68,1	66,9
320	Spécialités plurivalentes de la communication	3 455	74,1	3 627	3,1	74,8	78,1	66,1	77,6
321	Journalisme et communication	109	94,8	148	€	90,2	81,1	87,5	90,9
322	Techniques de l'imprimerie et de l'édition	421	80,8	440	€	80,0	55,0	71,2	89,0
323	Techniques de l'image, du son, métiers du spectacle	2 211	70,8	2 371	2,0	72,2	55,6	69,4	74,6
324	Secrétariat, bureautique	6 600	76,4	6 338	5,3	77,6	90,5	74,8	77,9
326	Informatique, traitement de l'information	4 185	67,2	4 390	3,7	72,1	8,6	72,2	71,2
330	Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales	1 623	80,1	1 892	1,6	79,8	95,5	70,5	80,3
331	Santé	4 415	65,5	4 099	3,5	61,9	72,4	61,4	62,0
332	Travail social	3 240	82,2	3 192	2,7	84,5	97,1	69,4	85,1
334	Accueil, hôtellerie, tourisme	6 754	80,5	6 859	5,8	80,1	71,5	77,5	81,2
336	Coiffure, esthétique et autres soins	1 214	56,0	1 428	1,2	60,5	99,4	75,0	60,5
343	Nettoyage, assainissement, protection de l'environnement	404	65,3	430	€	65,4	36,3	66,3	63,9
345	Application des droits et statuts des personnes	983	70,9	962	€	65,9	83,9	59,6	67,3
Total des spécialités des services		85 729	69,8	88 282	74,4	71,2	65,0	68,5	72,8
Ensemble des spécialités		114 914	71,8	118 629	100,0	73,2	52,3	73,0	73,3

(1) Hors Mayotte en 2011. En 2012, le nombre de BTS délivrés à Mayotte s'élève à 35.
Lecture - À la session 2012, 25 973 candidats au BTS l'ont obtenu dans la spécialité « Commerce, vente », soit un taux de réussite de 69,9 % (66,0 % pour les hommes, 73,5 % pour les femmes). Les femmes représentent 54,3 % des lauréats de cette spécialité. Les admis au BTS « Commerce, vente » représentent 21,9 % de l'ensemble des admis.

Présentation

À la session 2011, en France métropolitaine et dans les DOM, le nombre de diplômes universitaires de technologie (DUT) délivrés est de 46 400 dont 27 800 dans le secteur des services (59,9 %) et 18 600 dans le secteur de la production (40,1 %) [1]. Deux spécialités des services, « Gestion des entreprises et des administrations » et « Techniques de communication » regroupent près de 37 % des diplômes délivrés.

Le nombre de diplômes délivrés, en hausse de 2007 à 2009, diminue pour la seconde année consécutive (- 2,0 % par rapport à la session 2010). Cette baisse s'explique par la diminution des effectifs d'inscrits en DUT depuis la rentrée 2010 : - 1,4 % entre 2009 et 2010 et - 0,6 % entre 2010 et 2011 (voir 6.7).

L'évolution du nombre de diplômes délivrés diffère selon le secteur : dans le secteur des services on observe une baisse de 3,2 % alors que dans le secteur de la production on note une quasi-stabilité par rapport à 2010 (- 0,1 %).

La proportion de femmes diplômées en 2011 est de 42,9 %, soit 0,8 point de moins qu'en 2010. Cette baisse reflète la moins grande proportion de femmes dans le secteur des services (53,8 % soit 1 point de moins qu'en 2010).

Les étudiantes représentent 26,7 % des diplômés du secteur de la production, où leur part, assez stable entre 2003 et 2007, a augmenté de 4,1 points depuis cette date [2]. Elles sont en revanche majoritaires parmi les diplômés d'un DUT dans le secteur des services (53,8 %). Après avoir diminué entre 2003 et 2008, puis augmenté entre 2009 et 2010, la part des femmes diplômées de ce secteur baisse d'1 point entre 2010 et 2011.

Définitions

Champ

Diplômes universitaires de technologie (DUT) délivrés en France métropolitaine et départements d'outre-mer. Les diplômes post-DUT, les DNTS (Diplôme national de technologie spécialisée) ne sont pas comptabilisés. En 2011, 904 diplômes post-DUT ont été délivrés.

Les spécialités de formation

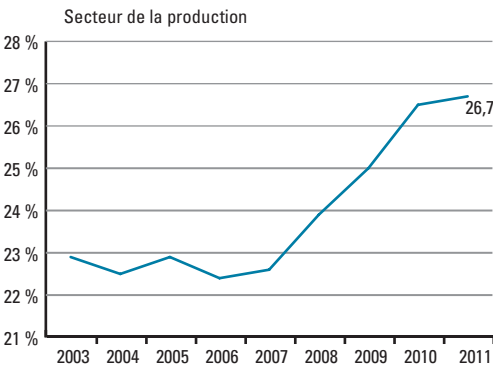
La formation est assurée dans 25 spécialités, conformément à l'arrêté du 10 août 2005 du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche relatif à l'organisation des études conduisant au diplôme universitaire de technologie de certaines spécialités. En 2008-2009, s'est ajoutée la spécialité « Aide et assistance pour le monitoring et le maintien à domicile ».

[1] Évolution du nombre de diplômes universitaires de technologie (DUT) délivrés
(France métropolitaine + DOM)

	2005		2006	2007	2008	2009	2010	2011	
	Total	Part des femmes (%)	Total	Total	Total	Total	Total	Total	Part des femmes (%)
Aide et assistance pour le monitoring et le maintien à domicile (1)							18	19	ns
Chimie	1 377	55,5	1 407	1 268	1 427	1 456	1 390	1 332	57,1
Génie biologique	2 646	67,5	2 710	2 701	2 758	2 861	2 831	2 836	67,7
Génie chimique - génie des procédés	390	37,7	383	419	423	492	489	466	47,0
Génie civil	1 619	12,7	1 923	1 778	2 114	2 104	1 997	1 741	14,5
Génie des télécommunications et réseaux	1 137	5,5	872						
Génie du conditionnement et de l'emballage	85	48,2	80	88	93	125	115	117	49,6
Génie électrique et informatique industrielle	3 541	5,6	3 442	3 195	2 995	2 964	2 786	2 790	7,6
Génie industriel et maintenance	774	5,0	794	746	705	787	669	706	9,2
Génie mécanique et productique	2 664	5,7	2 782	2 744	2 678	2 617	2 603	2 655	8,9
Génie thermique et énergie	559	8,1	650	674	839	952	985	984	10,0
Hygiène, sécurité et environnement	605	32,6	697	706	743	785	778	768	34,8
Mesures physiques	1 791	20,5	1 903	1 838	1 892	1 902	1 779	1 852	22,5
Métrologie, contrôle, qualité	37	21,6	43						
Organisation et génie de la production	690	18,3	576						
Qualité, logistique industrielle et organisation (2)			118	737	754	879	826	847	30,1
Réseaux et télécommunications (3)			354	1 187	1 113	1 105	992	1 078	11,1
Science et génie des matériaux	322	10,2	316	355	346	375	361	401	16,2
Total secteur de la production	18 237	22,9	19 050	18 436	18 880	19 404	18 619	18 592	26,7
Carrières juridiques	829	86,0	936	945	921	939	900	851	79,1
Carrières sociales	1 259	79,5	1 147	1 208	1 255	1 312	1 366	1 336	79,9
Gestion des entreprises et des administrations	8 479	62,9	8 463	8 023	8 541	8 665	8 531	8 133	59,4
Gestion administrative et commerciale	574	64,8	605	718	690	775	712	739	68,6
Gestion, logistique et transport	1 170	39,3	1 172	1 180	1 231	1 266	1 286	1 182	37,4
Information - communication	2 030	77,2	1 914	1 945	1 916	1 938	1 967	1 919	81,6
Informatique	3 303	10,3	3 107	2 844	2 966	2 943	3 174	3 064	8,4
Services et réseaux de communications	1 187	25,6	1 257	1 232	1 248	1 354	1 276	1 358	31,5
Statistiques et informatique décisionnelle (4)	525	45,3	509	512	459	507	452	481	41,6
Techniques de commercialisation	8 206	58,0	7 943	8 398	8 607	8 881	9 048	8 706	57,1
Total secteur des services	27 562	54,7	27 053	27 005	27 834	28 580	28 712	27 769	53,8
Ensemble	45 799	42,0	46 103	45 441	46 714	47 984	47 331	46 361	42,9

(1) Depuis l'année universitaire 2008-2009.
(2) Fusion de « Organisation et génie de la production » et de « Métrologie contrôle qualité ».
(3) Spécialité appelée « Génie des télécommunications et réseaux » avant 2005-2006.
(4) Statistiques et traitements informatiques des données (STID) avant la rentrée 2009.
Lecture - En 2011, 46 361 DUT ont été délivrés dont 42,9 % à des femmes.

[2] Évolution de la part des femmes parmi les diplômés d'un DUT (%)
(France métropolitaine + DOM)



Lecture - En 2011, 26,7 % des diplômés d'un DUT de la production sont des femmes.

Présentation

Parmi les étudiants inscrits pour la première fois en IUT à la rentrée universitaire 2008, 76,2 % obtiennent le DUT dans les trois années qui suivent, dont 65,1 % en deux ans [1].

Les inscrits qui changent de spécialités de formation ou d'établissements durant les deux premières années sont moins nombreux que ceux de la cohorte précédente (1,1 % contre 2,6 % des inscrits en 2007) et augmentent moins fortement le nombre de diplômés (+ 0,6 point). Les redoublants sont aussi nombreux à se réorienter que ceux de la cohorte précédente (2,6 % des inscrits). Ils contribuent également autant à l'augmentation du nombre de diplômés (+ 1,4 point) que ceux de la cohorte 2007.

La réussite en deux ans de l'ensemble des étudiants (réorientations comprises) est plus forte dans le secteur des services (67,4 %) que dans celui de la production (61,8 %). Concernant la réussite en trois ans, les chances de succès demeurent plus élevées dans les services, mais l'écart entre les deux secteurs s'atténue (respectivement 76,6 % et 75,6 %).

La réussite en deux ans des étudiants qui ne se sont pas réorientés est plus élevée dans le secteur des services (66,8 %). En particulier, les chances de succès en « Information communication » (83,0 %) sont très élevées. Elles sont beaucoup plus modérées en « Statistiques et traitements informatiques des données » (49,1 %). Ces fortes disparités de réussite entre spécialités sont également présentes dans le secteur de la production où les chances de succès en « Génie biologique » sont de 74,9 %, alors qu'elles s'élèvent à 50,7 % en « Réseaux et télécommunications ».

Dans le secteur des services, la réussite en deux ans des bacheliers généraux atteint 73,7 %, et les bacheliers économiques et littéraires y ont les résultats les plus élevés (respectivement 74,8 % et 73,7 %) [2]. Dans le secteur de la production, le succès des bacheliers généraux, représentés presque exclusivement par des bacheliers scientifiques, est également important (68,6 %). La réussite cumulée en trois ans des bacheliers généraux est presque identique dans le secteur des services (82,1 %) et dans celui de la production (81,1 %). Plus modérées pour les bacheliers technologiques, les chances de succès en deux ans sont néanmoins plus élevées dans les services (56,1 %) que dans la production (49,0 %). Cumulée en trois ans, leur réussite est sensiblement la même dans les deux secteurs. La réussite des bacheliers professionnels est beaucoup plus limitée : 41,3 % d'entre eux peuvent espérer obtenir le DUT en deux ans dans le secteur des services et 34,5 % dans celui de la production. Cumulées en trois ans, ces proportions demeurent assez faibles : respectivement 49,5 % et 45,7 %.

Définitions

Champ

IUT de France métropolitaine et des DOM.

Méthodologie

L'étude de la réussite en IUT en deux ans et trois ans est faite à partir d'une approche longitudinale : une cohorte d'étudiants (57 700 inscrits) entrant pour la première fois en IUT à la rentrée universitaire 2008 est suivie pendant trois années consécutives. La méthode retenue prend en compte les réorientations que ce soit en termes de changement de spécialité comme de changement d'établissement.

Non-bacheliers

Parmi les non-bacheliers sont regroupées différentes catégories d'étudiants : ceux qui ont obtenu une dispense ou une équivalence du baccalauréat, les titulaires d'une capacité en droit ou du DAEU (Diplôme d'accès aux études universitaires). Les étudiants qui se sont inscrits à l'université après avoir bénéficié d'une validation de leurs acquis sont également dans ce groupe.

Les spécialités de formation

La formation est assurée dans 25 spécialités, conformément à l'arrêté du 10 août 2005 du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche relatif à l'organisation des études conduisant au diplôme universitaire de technologie de certaines spécialités. En 2008-2009, s'est ajoutée la spécialité « Aide et assistance pour le monitoring et le maintien à domicile ».

① Pour en savoir plus

- Note d'Information, 07.18.

- S. Péan, D. Prouteau, « Le flux d'entrée et la réussite en DUT », *Éducation & formations* n° 75 (octobre 2007).

[1] Réussite en IUT en deux et trois ans selon le secteur et la spécialité de formation (%)
(cohorte 2008) (France métropolitaine + DOM)

Spécialités	Effectifs	Réussite en deux ans (%)		Réussite en trois ans (%)		Cumulée en trois ans (%)	
		Total	dont sans réorientation	Total	dont sans réorientation	Total	dont sans réorientation
Aide et assistance pour le monitoring et le maintien à domicile	25	(1) ns	ns	ns	ns	ns	ns
Chimie	1 760	59,7	59,4	16,0	14,4	75,7	73,8
Génie biologique	3 126	75,7	74,9	8,3	7,5	84,1	82,4
Génie chimique - génie des procédés	630	62,1	61,9	14,8	12,9	76,8	74,8
Génie civil	2 561	58,6	57,6	15,2	13,4	73,8	71,0
Génie du conditionnement et de l'emballage	145	69,0	69,0	10,3	10,3	79,3	79,3
Génie électrique et informatique industrielle	3 873	55,8	55,3	14,8	13,1	70,6	68,4
Génie industriel et maintenance	866	58,4	58,0	13,6	12,7	72,1	70,7
Génie mécanique et productique	3 448	59,4	59,0	15,1	13,5	74,5	72,4
Génie thermique et énergie	1 186	69,5	68,6	12,6	10,8	82,0	79,4
Hygiène sécurité environnement	926	69,4	69,2	9,6	8,7	79,0	78,0
Mesures physiques	2 319	59,2	58,6	17,7	15,3	76,9	73,9
Qualité, logistique industrielle et organisation	965	68,4	67,7	7,8	6,5	76,2	74,2
Réseaux et télécommunications	1 413	51,2	50,7	16,6	14,6	67,9	65,3
Sciences et génie des matériaux	488	61,9	61,3	15,2	13,7	77,0	75,0
Total du secteur de la production	23 731	61,8	61,2	13,8	12,3	75,6	73,5
Carrières juridiques	1 202	62,1	61,4	8,5	7,9	70,5	69,3
Carrières sociales	1 370	79,8	79,4	4,2	4,0	84,0	83,4
Gestion administrative et commerciale	869	66,4	65,7	9,0	8,7	75,4	74,5
Gestion des entreprises et des administrations	10 347	63,8	63,1	10,5	8,9	74,2	72,0
Gestion logistique et transport	1 452	64,7	64,3	10,2	9,3	74,9	73,6
Information - communication	1 858	83,3	83,0	3,0	2,9	86,3	85,8
Informatique	4 299	53,2	52,6	16,8	13,9	70,0	66,6
Services et réseaux de communication	1 662	64,6	64,1	8,3	6,8	72,9	70,9
Statistiques et traitements informatiques des données	672	49,4	49,1	16,4	13,8	65,8	62,9
Techniques de commercialisation	10 308	75,2	74,4	6,1	5,5	81,2	79,9
Total du secteur des services	34 039	67,4	66,8	9,2	7,9	76,6	74,7
Ensemble	57 770	65,1	64,5	11,1	9,7	76,2	74,2

(1) La part des diplômés correspondant à de faibles populations d'inscrits n'est pas significative (ns) et n'est pas publiée.
Lecture - 57 770 étudiants se sont inscrits pour la première fois en IUT à la rentrée 2008. 76,2 % d'entre eux ont obtenu leur diplôme en deux ou trois ans (65,1 % en deux ans, 11,1 % en trois ans).

[2] Réussite en IUT en deux et trois ans selon le secteur de formation et la filière de baccalauréat (%)
(cohorte 2008) (France métropolitaine + DOM)

Filière de baccalauréat	IUT secteur de la production				IUT secteur des services			
	Effectifs	Réussite en deux ans (%)	Réussite en trois ans (%)	Cumulée en trois ans (%)	Effectifs	Réussite en deux ans (%)	Réussite en trois ans (%)	Cumulée en trois ans (%)
Littéraire	46	(1) ns	ns	ns	2 057	73,7	5,1	78,7
Économique	274	67,4	9,2	76,6	12 961	74,8	7,7	82,5
Scientifique	15 710	68,7	12,5	81,3	8 210	72,5	9,9	82,5
Baccalauréat général	16 030	68,6	12,5	81,1	23 228	73,7	8,4	82,1
Techno STI	4 922	49,3	17,4	66,8	1 052	45,4	16,7	62,1
Techno STG	176	49,7	12,1	61,8	7 682	57,6	10,1	67,7
Autres technos	1 097	48,9	15,5	64,3	318	69,3	5,8	75,1
Baccalauréat technologique	6 195	49,0	17,2	66,2	9 052	56,1	11,0	67,1
Baccalauréat professionnel	283	34,5	11,2	45,7	690	41,3	8,3	49,5
Ensemble des bacheliers	22 508	62,8	13,8	76,6	32 970	68,2	9,1	77,3
Non-bacheliers	1 223	44,2	14,3	58,5	1 069	42,8	11,7	54,5
Total	23 731	61,8	13,8	75,6	34 039	67,4	9,2	76,6

(1) La part des diplômés correspondant à de faibles populations d'inscrits n'est pas significative (ns) et n'est pas publiée.
Lecture - 16 030 étudiants titulaires d'un baccalauréat général se sont inscrits pour la première fois à la rentrée 2008 en IUT de la production. 81,1 % d'entre eux ont obtenu leur diplôme en deux ou trois ans (68,6 % en deux ans, 12,5 % en trois ans).

Présentation

Depuis 2006, toutes les universités de France métropolitaine et des DOM délivrent des diplômes LMD (licences LMD et masters LMD). Les diplômes de l'ancien système ont disparu : les licences, DEA et DESS ne sont plus délivrés depuis 2009.

En 2011, le nombre de licences LMD délivrées augmente de 2 %, soit 164 400 licences dont 119 000 licences générales et 45 400 licences professionnelles. Le nombre de licences générales est en hausse après quatre années de baisse successive (+ 1,7 % par rapport au nombre de licences délivrées en 2010, qui était inférieur au nombre de licences de 2009 de 3,5 %).

Depuis leur création en 2000-2001, le nombre de licences professionnelles délivrées n'a cessé d'augmenter, passant de 3 600 à la session 2001 à 45 400 à la session 2011, soit une augmentation de plus de 32 % en moyenne annuelle. Le rythme d'accroissement ralentit nettement (+ 2,6 % à la session 2011 par rapport à la session précédente, + 9,2 % entre les sessions 2009 et 2010).

Le nombre total de masters délivrés (124 600) est en hausse de 20,3 %. Parmi ceux-ci, ce sont les masters indifférenciés qui augmentent le plus : + 63,5 % par rapport à 2010. Les masters recherche et masters professionnels se sont considérablement développés depuis 2004. Ils recommencent à augmenter après deux années de baisse : 19 600 masters recherche et 64 900 masters professionnels ont été délivrés en 2011, soit respectivement + 7,9 % et + 3,5 % (après une baisse respective de 4,2 % et 8,5 % en 2010). L'augmentation des diplômes de masters délivrés est en partie due à la réforme des concours d'enseignement, qui nécessitent désormais l'obtention préalable d'un master. Les masters préparant spécifiquement aux métiers de l'enseignement représentent ainsi 14 % de l'ensemble des masters délivrés en 2011, soit près de 18 000 diplômes. Le nombre de doctorats augmente plus qu'en 2010, avec 3,9 % de diplômés en plus. Cette augmentation concerne principalement les doctorats de science (+ 5,1 %). Le nombre de thèses soutenues en médecine et pharmacie a augmenté en 2011 après une diminution à la session 2010.

Définitions

Champ

Sont pris en compte l'ensemble des diplômes délivrés dans les 78 universités publiques et le centre universitaire de formation et de recherche (CUFR) d'Albi.

Diplômes LMD

Les diplômes LMD (licence, master doctorat) correspondent aux normes européennes de l'enseignement supérieur.

Depuis 2005-2006, tous les établissements délivrent des diplômes LMD. En 2004-2005, seulement 72 d'entre eux en avaient délivrés. Les évolutions entre 2004-2005 et 2005-2006 sont donc difficilement interprétables. Les licences LMD se composent des licences générales et des licences professionnelles.

Diplômes d'ingénieurs

Voir 8.22.

Diplômes intermédiaires (Deug et maîtrises intermédiaires)

Les étudiants inscrits en licence LMD validant les deux premières années obtiennent un Deug intermédiaire (75 800 en 2010, 80 500 en 2011). Les étudiants inscrits en première année de master LMD validant leur première année obtiennent une maîtrise intermédiaire (93 500 en 2010 et 99 800 en 2011).

HDR

Habilitation à diriger des recherches.

[1] Évolution du nombre des principaux diplômes de l'enseignement supérieur universitaire

(France métropolitaine + DOM)

		Droit, sciences politiques	Sciences économiques	AES	Lettres	Sciences	Staps	Médecine, pharmacie	Ensemble
Licences professionnelles	2004	462	4 933	571	2 212	8 757	141	83	17 159
	2005	704	6 856	1 080	3 221	11 674	273	101	23 909
	2006	829	9 405	1 520	3 963	13 847	335	191	30 090
	2007	1 034	11 152	1 804	4 494	15 601	342	488	34 915
	2008	950	12 787	2 013	4 826	16 304	399	386	37 665
	2009	1 196	13 762	2 446	5 216	17 013	495	392	40 520
	2010	1 251	15 248	2 438	5 804	18 509	588	397	44 235
	2011	1 461	15 968	2 507	5 918	18 602	555	367	45 378
Licences générales	2004	1 202	918	359	5 926	3 825	1 763		13 993
	2005	10 085	7 095	4 140	35 991	19 691	5 698		82 700
	2006	17 267	12 174	6 557	59 539	25 254	7 323	54	128 168
	2007	17 441	13 314	6 576	57 741	25 567	6 427	166	127 232
	2008	17 934	14 635	5 929	54 948	24 375	5 474	170	123 465
	2009	18 035	15 529	6 066	52 761	24 235	4 716	250	121 592
	2010	18 971	16 493	5 782	46 970	24 518	3 933	329	116 996
	2011	20 023	17 860	5 755	46 036	24 775	4 140	370	118 959
Masters professionnels	2004	23	361		387	1 486	115	71	2 443
	2005	7 218	12 314	739	8 229	10 081	591	689	39 861
	2006	11 291	18 791	1 604	14 759	13 929	895	902	62 171
	2007	11 637	20 722	1 891	15 565	13 853	843	815	65 326
	2008	11 033	20 715	1 826	15 761	13 986	979	811	65 111
	2009	11 040	21 427	1 205	15 304	12 075	987	728	62 766
	2010	10 982	20 127	1 212	15 184	10 906	1 046	689	60 146
	2011	10 372	19 080	1 217	20 705	11 322	1 447	776	64 919
Masters recherche	2004	726	150		217	1 031	89	34	2 247
	2005	2 449	1 177	118	4 645	7 608	144	457	16 598
	2006	4 342	1 682	48	9 259	8 373	192	490	24 386
	2007	4 150	1 456	60	9 660	7 282	199	411	23 218
	2008	3 584	1 204	82	8 981	7 738	184	360	22 133
	2009	3 420	1 048	50	8 245	7 368	154	384	20 669
	2010	3 077	963	47	8 621	5 653	162	386	18 909
	2011	2 958	823	49	9 813	5 440	169	323	19 575
Masters indifférenciés	2005	186	35		51	299	10	66	647
	2006	447	211		1 012	1 207	12	96	2 985
	2007	487	373		1 267	2 708	23	162	5 020
	2008	1 777	1 519	19	1 355	2 226	25	148	7 069
	2009	2 337	2 982	303	2 978	3 930	142	182	12 854
	2010	3 818	5 780	394	5 783	8 149	275	349	24 548
	2011	4 722	7 659	389	15 319	10 729	855	458	40 131
Doctorats (y c. HDR)	2004	859	487	3	2 530	5 611	84	563	10 137
	2005	710	477		2 571	6 048	86	485	10 377
	2006	682	561		2 883	6 582	83	630	11 421
	2007	796	685		3 040	6 793	95	597	12 006
	2008	889	619	3	3 091	7 082	84	588	12 356
	2009	867	664	1	3 035	7 437	98	601	12 703
	2010	921	746	4	3 084	7 511	101	516	12 883
	2011	947	703	1	3 173	7 892	122	536	13 374

Présentation

Environ 164 400 licences LMD (119 000 licences générales et 45 400 licences professionnelles) et 124 600 masters (64 900 masters professionnels, 19 600 masters recherche et 40 100 masters indifférenciés) ont été délivrés à la session 2011. En cursus licence et master, c'est en lettres, langues et sciences humaines que le nombre de diplômes délivrés a été le plus élevé en 2011 dans les universités de France métropolitaine et des DOM s'inscrivant ainsi dans la continuité des résultats 2010. En cursus licence, près de trois diplômes sur dix ont été délivrés dans ces disciplines [1]. Les licences professionnelles font figure d'exception avec plus de quatre sur dix délivrées en sciences. En cursus master, plus de trois diplômes sur dix ont été délivrés en lettres, langues et sciences humaines en 2011.

Les femmes sont, en proportion, plus nombreuses parmi les lauréats des diplômes de licence et master. Leur part varie selon la discipline. Les femmes sont minoritaires parmi les diplômés en sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps) et en sciences ; elles sont majoritaires dans les autres disciplines, particulièrement en lettres, langues et sciences humaines et en médecine, pharmacie, odontologie. La part des femmes parmi les diplômés de la session 2011 est supérieure à celle des inscrites en année terminale de préparation à ces différents diplômes la même année. Enfin, en licence professionnelle, les femmes représentent 47,8 % des diplômés.

En 2011, 11 450 thèses de doctorat ont été soutenues, dont plus de la moitié en sciences. Les femmes ont soutenu 5 000 thèses (43,6 % des thèses). Les femmes sont minoritaires dans toutes les disciplines, excepté en lettres, langues et sciences humaines où elles représentent 56,7 % des diplômés. En sciences, leur part n'est que de 37,5 %. Plus de 1 900 habilitations à diriger des recherches ont été délivrées, dont plus de six sur dix en sciences.

En 2011, 27 700 diplômes ont été délivrés dans les formations de santé. Plus d'un diplôme sur deux a été délivré à une femme [2].

Définitions

Champ

Diplômes délivrés dans les 78 universités publiques et le centre universitaire de formation et de recherche (CUFR) d'Albi.

Cursus LMD

Licence-master-doctorat : correspond aux normes européennes de l'enseignement supérieur. Les licences LMD comprennent les licences générales et les licences professionnelles.

HDR

Habilitation à diriger des recherches.

Diplômes de la session 2011 non mentionnés dans le tableau

La capacité en droit (530 diplômés), le DAEU (5 559 diplômés), les magistères (512 diplômés) et les maîtrises (0 diplômé). 1 332 diplômes d'études universitaires scientifiques et techniques (Deust) ont été délivrés en 2011. Les diplômes d'IUP, les licences, les DEA et DESS ont disparu en 2009. Les DUT sont présentés en 8.16 et 8.17, les diplômes d'ingénieurs en 8.22.

[1] Principaux diplômes universitaires délivrés à la session 2011
(France métropolitaine + DOM)

Cursus licence	Licences professionnelles		Licences générales		Total licences	
	Effectifs	Part des femmes (%)	Effectifs	Part des femmes (%)	Effectifs	Part des femmes (%)
Droit, sciences politiques	1 461	70,2	20 023	67,9	21 484	68,0
Économie, gestion	15 968	61,6	17 860	55,0	33 828	58,1
Administration économique et sociale	2 507	62,5	5 755	65,4	8 262	64,5
Lettres, langues et sciences humaines	5 918	63,1	46 036	75,4	51 954	74,0
Sciences	18 602	26,9	24 775	43,3	43 377	36,2
Staps	555	47,6	4 140	38,7	4 695	39,8
Médecine, pharmacie, odontologie	367	76,3	370	68,1	737	72,2
Total	45 378	47,8	118 959	62,6	164 337	58,5
Inscriptions en année diplômante au 15 janvier 2011	49 642	47,2	161 423	60,4	211 065	57,3

Cursus master	Masters professionnels		Masters recherche		Masters indifférenciés		Total masters	
	Effectifs	Part des femmes (%)	Effectifs	Part des femmes (%)	Effectifs	Part des femmes (%)	Effectifs	Part des femmes (%)
Droit, sciences politiques	10 372	66,9	2 958	63,6	4 722	66,7	18 052	66,3
Économie, gestion	19 080	54,9	823	46,1	7 659	54,3	27 562	54,5
Administration économique et sociale	1 217	63,2	49	53,1	389	58,4	1 655	61,8
Lettres, langues et sciences humaines	20 705	77,6	9 813	69,2	15 319	77,9	45 837	75,9
Sciences	11 322	42,4	5 440	42,7	10 729	39,4	27 491	41,3
Staps	1 447	42,2	169	43,8	855	39,3	2 471	41,3
Médecine, pharmacie, odontologie	776	69,6	323	57,6	458	66,2	1 557	66,1
Total	64 919	61,9	19 575	59,6	40 131	60,7	124 625	61,2
Inscriptions en année diplômante au 15 janvier 2011	76 078	60,4	28 255	59,6	50 371	59,5	154 704	59,9

Cursus doctorat	Doctorat		HDR	
	Effectifs	Part des femmes (%)	Effectifs	Part des femmes (%)
Droit, sciences politiques	831	43,7	116	37,9
Économie, gestion et administration économique et sociale	640	46,0	64	53,1
Lettres, langues et sciences humaines	2 827	56,7	346	49,7
Sciences	6 701	37,5	1 191	26,8
Staps	112	38,4	10	0,0
Médecine, pharmacie, odontologie	337	49,6	199	31,2
Total	11 448	43,6	1 926	32,8

[2] Principaux diplômes délivrés par les universités dans les disciplines médicales à la session 2011
(France métropolitaine + DOM)

	Médecine		Odontologie		Pharmacie		Total	
	Effectifs	Part des femmes (%)	Effectifs	Part des femmes (%)	Effectifs	Part des femmes (%)	Effectifs	Part des femmes (%)
Diplôme de docteur	4 384	62,3	1 118	55,4	2 651	70,2	8 153	63,9
Diplôme de fin de deuxième cycle	6 435	62,7			1 923	67,3	8 358	63,7
Capacité en médecine	1 479	47,5					1 479	47,5
DES, DIS, DESC	5 732	59,9	11	72,7	153	73,9	5 896	60,3
AFS, AFSA	439	31,0					439	31,0
DE sage-femme	885	93,6					885	93,6
Deust					23	91,3	23	91,3
Doctorats (y c. HDR)	395	43,0	16	31,3	125	43,2	536	42,7
Licence LMD	313	65,8			57	80,7	370	68,1
Master LMD	963	62,0			592	73,0	1 555	66,2
Total	21 025	61,1	1 145	55,1	5 524	69,2	27 696	62,4

Présentation

27,1 % des étudiants inscrits pour la première fois en L1 en 2007-2008 ont obtenu leur diplôme trois ans plus tard à la session 2010. Une année supplémentaire a été nécessaire pour 11,9 % des inscrits. Au total, 39,0 % des étudiants inscrits en 2007 ont obtenu leur licence en trois ou quatre ans [1]. Les étudiants inscrits en 2008-2009 ont un taux de réussite en trois ans équivalent à celui de la cohorte 2007 (27,3 %). Entre la cohorte 2004 et la cohorte 2008, le taux de réussite en trois ans a perdu 1,8 point, notamment sous l'effet de la moindre réussite des titulaires d'un bac général sur la période (- 2,6 points pour les bacheliers littéraires, - 3,9 points pour la série ES et - 3,1 points pour les scientifiques). Le taux de réussite en quatre ans varie peu sur la période 2004-2007, il est de 11,9 % pour la cohorte 2007.

La réussite en licence varie fortement selon les caractéristiques de l'étudiant [2]. L'écart entre le taux de réussite en trois ans des hommes et celui des femmes de la cohorte 2007 est de 9,6 points, en faveur de ces dernières (30,8 %). La scolarité antérieure joue plus encore, puisque les titulaires d'un baccalauréat professionnel ont un taux de réussite à la licence en trois ans de 2,7 % (4,6 % en trois ou quatre ans), alors que plus du tiers des bacheliers généraux ont obtenu le diplôme trois ans après leur première inscription (près de la moitié l'ont obtenu en trois ou quatre ans). Moins de 10 % des bacheliers technologiques y parviennent en trois ans. Les étudiants non bacheliers, qui sont pour la plupart titulaires d'un titre étranger admis en équivalence, ont un taux de réussite en trois ans de 21,2 %. Obtenir son baccalauréat en retard est également très discriminant puisque 35,6 % de ceux qui sont bacheliers « à l'heure » ou « en avance » sont diplômés en trois ans, contre 17,1 % en cas de retard d'un an, et 9,1 % en cas de retard supérieur à un an. On note enfin un écart de 10,7 points entre le taux de réussite des étudiants issus de familles socialement « très favorisées » (31,8 %) et celui des étudiants appartenant à des familles « défavorisées » (21,1 %).

Les écarts selon le domaine disciplinaire d'inscription sont bien moindres, puisque le taux de réussite en trois ans va de 28,4 % en lettres-langues-arts-sciences humaines à 26,3 % en sciences-Staps et 26,0 % en droit-sciences économiques-AES.

Le fait de disposer d'une année supplémentaire ne modifie pas fondamentalement la hiérarchie des critères et ne permet pas de combler les différences issues du parcours dans l'enseignement scolaire.

Définitions

Méthodologie

Le taux de réussite en licence en trois et quatre ans a été calculé à partir de la cohorte d'étudiants (bacheliers et non-bacheliers) inscrits pour la première fois en première année de cursus licence à la rentrée universitaire 2007-2008 (154 800 inscrits). Ces étudiants ont été suivis pendant quatre années consécutives afin d'observer leurs résultats au diplôme des sessions 2010 (réussite en trois ans) et 2011 (réussite en quatre ans). Les inscrits aux classes préparatoires aux grandes écoles ont été retirés de la cohorte, afin de ne pas introduire de biais dans le calcul de la réussite. La méthode retenue prend en compte les réorientations, que ce soit en termes de changement de discipline comme de changement d'établissement pour un étudiant de la cohorte. Les étudiants diplômés de la licence en trois ans et diplômés dans un autre diplôme de licence 3 en quatrième année ne sont pas comptabilisés dans la réussite en quatre ans.

Non-bacheliers

Parmi les non-bacheliers sont regroupés différentes catégories d'étudiants : ceux qui ont obtenu une dispense ou une équivalence du baccalauréat, les titulaires d'une capacité en droit ou du DAEU (Diplôme d'accès aux études universitaires). Les étudiants qui se sont inscrits à l'université après avoir bénéficié d'une validation de leurs acquis sont également dans ce groupe.

Origine sociale

Regroupements des professions et catégories socioprofessionnelles en quatre postes :

- Très favorisée : chefs d'entreprise de dix salariés ou plus, cadres et professions intellectuelles supérieures, instituteurs, professeurs des écoles.
- Favorisée : professions intermédiaires (sauf instituteurs et professeurs des écoles), retraités cadres et des professions intermédiaires.
- Assez défavorisée : agriculteurs exploitants, artisans et commerçants (et retraités correspondants), employés.
- Défavorisée : ouvriers, retraités ouvriers et employés, inactifs (chômeurs n'ayant jamais travaillé, personnes sans activité professionnelle).

L1

Première année du cursus licence LMD.

[1] Cursus licence : évolution de la réussite en trois ans et quatre ans (%)
(France métropolitaine + DOM)

	Effectif de la cohorte	Réussite en trois ans (%)	Réussite en quatre ans (%)	Réussite cumulée en quatre ans (%)
Cohorte 2004	177 837	29,1	11,5	40,6
Cohorte 2005	177 454	28,1	11,8	39,9
Cohorte 2006	170 684	28,0	11,5	39,5
Cohorte 2007	158 661	27,1	11,9	39,0
Cohorte 2008	154 778	27,3	(1)	(1)

(1) Les résultats aux diplômes de la session 2012 n'étant pas encore connus, les données ne sont pas disponibles.

[2] Cursus licence : réussite en trois ans et quatre ans des étudiants issus de la cohorte 2007 (%)
(France métropolitaine + DOM)

	Caractéristiques des étudiants	Part parmi les inscrits (%)	Réussite en trois ans (%)	Réussite en quatre ans (%)	Réussite cumulée en quatre ans (%)
Sexe	Homme	37,8	21,2	11,7	32,9
	Femme	62,2	30,8	12,0	42,8
	Total	100,0	27,1	11,9	39,0
Âge au baccalauréat	« À l'heure » ou « en avance »	58,3	35,6	13,9	49,5
	En retard d'un an	25,7	17,1	10,4	27,5
	En retard de plus d'un an	11,3	9,1	6,0	15,1
	Non-bachelier	4,7	21,2	9,4	30,6
	Total	100,0	27,1	11,9	39,0
Ancienneté d'obtention du baccalauréat	Bac obtenu dans l'année	84,9	28,4	12,8	41,2
	Bac obtenu un an avant	5,6	25,6	7,7	33,3
	Bac obtenu plus d'un an avant	4,8	13,4	4,2	17,6
	Non-bachelier	4,7	21,2	9,4	30,6
	Total	100,0	27,1	11,9	39,0
Origine sociale	Très favorisée	30,6	31,8	13,1	44,9
	Favorisée	14,0	30,3	12,9	43,2
	Assez défavorisée	25,1	27,7	12,0	39,7
	Défavorisée	22,9	21,1	10,5	31,6
	Non-réponse	7,4	19,1	9,0	28,1
	Total	100,0	27,1	11,9	39,0
Groupe disciplinaire d'inscription en L1	Droit - sciences économiques - AES	34,9	26,0	13,3	39,3
	Lettres - langues - arts - sciences humaines	44,8	28,4	10,0	38,4
	Sciences - Staps	20,3	26,3	13,5	39,8
	Total	100,0	27,1	11,9	39,0
Série du baccalauréat	Littéraire	21,4	30,9	12,8	43,7
	Économique	29,3	33,4	14,5	47,9
	Scientifique	24,6	34,6	13,8	48,4
	Technologique STG	10,6	6,4	6,1	12,5
	Autre technologique	5,3	9,3	6,4	15,7
	Professionnel	4,1	2,7	1,9	4,6
	Non-bachelier	4,7	21,2	9,4	30,6
	Total	100,0	27,1	11,9	39,0

Lecture - 62,2 % des inscrits en première année de cursus licence en 2007 sont des femmes. 42,8 % d'entre elles ont réussi leur licence en 3 ou 4 ans (30,8 % en 3 ans, 12,0 % en 4 ans).

Présentation

À la session 2011, 30 000 diplômes d'ingénieurs ont été délivrés contre 26 000 en 2001, soit une hausse de 16,8 % en dix ans [1]. Après une augmentation continue entre 1987 et 2001, le nombre de diplômes délivrés stagne avant de croître en 2008. Après une baisse de 1,3 % en 2009, le contingent de diplômés croît à nouveau en 2010 et 2011 (+ 5,1 %).

Cette hausse par rapport à 2010 concerne tous les diplômés sauf ceux des écoles publiques dépendant d'autres ministères que le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche (MESR), dont le nombre stagne. L'augmentation touche d'abord les écoles publiques indépendantes des universités (+ 6,5 %) puis les écoles privées (+ 6,4 %) et les écoles universitaires (+ 5,6 %).

La répartition des diplômés se modifie peu par rapport à 2010. Plus de la moitié sont issus d'un établissement relevant du MESR (56,6 %, soit + 0,5 point). Ils sont plus d'un sur six à être diplômés d'une école sous tutelle d'un autre ministère ou d'une collectivité locale (17,7 % soit - 0,7 point) et plus d'un sur quatre d'une école privée (25,7 % soit + 0,3 point).

La part de femmes diplômées d'un titre d'ingénieur continue d'augmenter en 2011 (+ 0,6 % par rapport à 2010). Elles représentent plus d'un quart des diplômés (27,9 %). Les écoles universitaires et les écoles publiques des autres ministères sont les écoles délivrant le plus de titres à des femmes (respectivement 29,3 % et 33,8 % de l'ensemble des diplômes délivrés).

En 2011, 30 200 diplômes et titres ont été délivrés par les écoles de commerce et de gestion alors que le nombre d'étudiants diplômés s'élevait à 7 300 en 1985 [2]. Le nombre de diplômes attribués continue d'augmenter en 2011 (+ 4,7 % par rapport à 2010). Les diplômes visés par le MESR représentent le contingent le plus important des titres délivrés (59,5 %). Comme pour les inscrits, le nombre de femmes dans les effectifs des diplômés des écoles de commerce est important : 50,8 % des diplômés 2011 sont des femmes ; elles ne représentaient que 38,1 % en 1985.

Définitions

Diplômes d'ingénieurs

Ensemble des diplômés des établissements publics et privés, relevant de tous les ministères, habilités à délivrer un diplôme d'ingénieur reconnu par la commission des titres d'ingénieurs (CTI). Ne sont pas comptabilisés les diplômes décernés au titre de la formation continue, à l'exception des centres d'études supérieures industrielles (E.I.CESI), de l'école des transmissions de Rennes (ESAT) et l'école du génie d'Angers (EG). Les diplômes obtenus par les élèves du Conservatoire national des arts et métiers (Cnam) ne sont pas comptabilisés.

Diplômes des formations d'ingénieur en partenariat (FIP)

Anciennement intitulées « Nouvelles formations d'ingénieurs » (NFI), ces formations ont été mises en place à la rentrée 1990. En 2011, 2 100 élèves ont été diplômés via ce type de formation assuré conjointement avec une entreprise.

Trois diplômés sur quatre sont issus de la formation initiale par apprentissage ; le quart des diplômés restants sont issus pour moitié de la formation initiale et pour moitié de la formation continue. Le diplôme d'ingénieur est reconnu par la CTI.

Visa du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

Une école de commerce reconnue par l'État peut demander au ministre chargé de l'enseignement supérieur l'autorisation à délivrer un diplôme visé. Le visa est un label de qualité garantissant la participation effective de l'école dans le service public de l'enseignement supérieur, dont la durée ne peut excéder six ans, après l'avis de la commission d'évaluation des formations et diplômes de gestion. Le référentiel de qualité prend en compte notamment l'organisation des conditions d'admission et de scolarité (études et stages), les collaborations avec les universités et les laboratoires de recherche, l'ouverture à l'international, l'insertion professionnelle des diplômés. Pour les formations de niveau bac + 5, le visa conditionne l'obtention du grade de master dans le cadre de la réforme LMD.

MBA

Master of business administration. Il s'agit d'un diplôme de spécialisation souvent préparé conjointement avec un établissement d'enseignement supérieur à l'étranger [2].

 Sources : MESR-DGESIP-DGRI SIES

- [1] Enquête auprès des écoles d'ingénieurs publiques et privées, système d'information Sise.

- [1] Enquête n° 27 bis auprès des écoles d'ingénieurs publiques et privées – les formations d'ingénieurs en partenariat, système d'information Sise.

- [2] Enquête n° 26 auprès des établissements d'enseignement supérieur non rattachés aux universités et système d'information Sise.

Pour en savoir plus

- Notes d'Information, 11.07, 10.10, 08.30, 06.22.
- Tableau statistique n° 7157.

[1] Évolution du nombre de diplômes des écoles d'ingénieurs depuis 1985

(hors formation continue (1) et formations d'ingénieurs en partenariat)

(France métropolitaine + DOM) (2)

	1985	1990	2000	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Écoles universitaires (3)	3 551	5 044	8 881	10 373	10 604	9 975	10 410	10 967	10 578	11 173
Part de femmes (%)			25,7	27,7	27,8	28,1	28,9	28,3	27,6	29,3
Écoles indépendantes des universités	3 314	3 891	5 237	5 316	5 441	5 538	5 670	5 245	5 660	6 030
Part de femmes (%)			17,6	21,1	20,8	20,4	21,9	22,6	24,5	24,3
Total public MESR	6 865	8 935	14 118	15 689	16 045	15 513	16 080	16 212	16 238	17 203
Part de femmes (%)	15,1	18,3	22,7	25,5	25,4	25,3	26,8	26,4	26,5	27,6
Écoles publiques autres ministères	3 250	3 624	4 621	5 107	5 161	4 743	5 127	5 105	5 333	5 363
Part de femmes (%)	16,9	20,2	27,6	30,9	31,7	32,7	32,7	34,6	34,7	33,8
Écoles privées	2 888	3 521	5 885	6 842	6 470	7 264	7 412	6 936	7 357	7 825
Part de femmes (%)	16,0	17,9	19,5	21,0	21,4	22,5	23,7	22,9	23,9	24,4
Total	13 003	16 080	24 624	27 638	27 676	27 520	28 619	28 253	28 928	30 391
Part de femmes (%)	15,7	18,7	22,8	25,4	25,6	25,9	26,8	27,0	27,3	27,9

(1) Ne sont pas comptabilisés les diplômes décernés au titre de la formation continue, à l'exception des centres d'études supérieures industrielles (E.CESI), de l'école des transmissions de Rennes (ESAT) et l'école du génie d'Angers (EG).

(2) Il n'y a pas d'école d'ingénieurs à Mayotte.

(3) Pour des raisons de cohérence des séries statistiques, les universités de technologie ont été classées parmi les écoles universitaires.

[2] Évolution du nombre de diplômes des écoles de commerce depuis 1985

(France métropolitaine + DOM) (1)

	1985	1990	2000	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Diplômes visés	4 071	5 580	8 825	13 219	14 307	12 925	11 729	14 309	16 303	17 981
Part de femmes (%)	40,2	45,2	46,4	48,8	48,3	49,0	49,1	48,3	48,3	49,7
Certificats d'école	3 254	6 571	9 517	12 847	11 319	11 472	10 517	13 833	12 549	12 233
dont : mastères	-	-	1 730	2 624	2 754	1 679	1 885	3 536	2 739	2 613
MBA	-	-	1 303	1 925	1 690	2 847	2 063	2 777	2 852	2 213
autres (2)	429	791	1 166	2 004	1 257	1 038	1 052	1 452	1 569	725
Total	7 325	12 151	18 342	26 066	25 626	24 397	22 246	28 142	28 852	30 214
Part de femmes (%)	38,1	44,2	45,4	47,3	47,4	50,1	49,3	49,2	49,9	50,8

(1) Il n'y a pas d'école de commerce à Mayotte.

(2) Attestations d'école et diplômes de spécialisation.

Présentation

Le niveau de sortie du système éducatif peut se mesurer soit en flux, sur les sorties définitives de formation initiale ou sur les interruptions dans l'enseignement secondaire, ou bien en « stock » sur une tranche d'âge. Parmi les 700 000 jeunes sortis du système éducatif en France métropolitaine, en moyenne sur les années 2009-2010-2011, 16 % n'ont pas obtenu un diplôme de fin d'enseignement secondaire du second cycle [1]. La moitié des diplômés possèdent comme plus haut diplôme un diplôme du second cycle du secondaire et l'autre moitié un diplôme de l'enseignement supérieur. Plus précisément, 14 % des sortants possèdent un CAP, un BEP, ou équivalent, tandis que 28 % quittent le cycle de formation initiale avec un baccalauréat général, technologique ou professionnel. Par ailleurs, 15 % des jeunes sortants de formation initiale sont diplômés de l'enseignement supérieur court et 27 % de l'enseignement supérieur long. Ces répartitions sont stables par rapport à la moyenne des trois années précédentes. Les jeunes hommes sont plus nombreux à sortir du système éducatif initial sans être diplômés du second cycle du secondaire, les jeunes femmes décrochent plus souvent un diplôme du supérieur.

La mise en place progressive de la rénovation de la voie professionnelle à partir de la rentrée 2008 s'est traduite deux ans après par une modification de la structure des flux de sortants de l'enseignement secondaire. Ainsi, entre 2008 et 2011, la part des sorties au niveau du baccalauréat a gagné 7 points (77,2 %) alors que celle des sorties au niveau CAP-BEP en a perdu 10 (12,7 %) [2]. La proportion de jeunes qui ont interrompu leurs études secondaires avant la dernière année du second cycle, stable aux alentours de 7,5 % depuis 2005, a augmenté de 2 points en 2010 et de 0,5 point en 2011 (10,1 %). Cette augmentation est due aux sorties de première professionnelle classées dans cette rubrique puisque ces jeunes ne sont pas allés jusqu'au bout de leur cursus en trois ans. Cependant, certains d'entre eux ont obtenu une certification intermédiaire (BEP ou CAP) et sont donc proches, en termes de niveau d'études, des sortants de première année de baccalauréat professionnel en deux ans, classés eux parmi les sortants de niveau CAP ou BEP.

Un des objectifs de Lisbonne est de réduire la part des sortants précoces à 10 % (voir 8.30) [3]. En 2012, 11,4 % des français âgés de 18 à 24 ans ont quitté leurs études initiales sans diplôme ou avec seulement le brevet et ne sont pas en situation de formation. Cette part est relativement stable depuis 2003. Là encore, le taux de sortants précoces est plus élevé chez les hommes que chez les femmes.

Définitions

Diplômes les plus élevés

Ce sont ceux que déclarent les individus aux enquêtes Emploi de l'Insee [1].

Sortie de formation initiale [1]

C'est la première interruption de plus d'un an du parcours scolaire. Les reprises d'études après plus d'un an d'interruption ne sont donc pas comptabilisées ici comme de la formation initiale. Pour les jeunes entreprenant un apprentissage sous contrat dans la foulée de leur scolarité, c'est l'interruption de plus d'un an après la fin de celui-ci.

L'enseignement supérieur court et long [1]

L'enseignement supérieur court correspond au Deug, au BTS, DUT ou équivalent ainsi qu'au paramédical et social de niveau Bac+2. L'enseignement supérieur long, quant à lui, correspond à la licence, à la maîtrise (M1), au master (recherche ou professionnel), DEA, DESS, doctorat ainsi qu'aux diplômes des écoles de niveau licence ou au-delà.

Sorties de l'enseignement secondaire [2]

Elles sont réparties selon la classe atteinte et non selon le diplôme acquis. Les sorties d'une classe « c » l'année « n » sont estimées à partir du reliquat entre l'effectif inscrit dans la classe « c » l'année scolaire « n-1/n » et l'effectif originaire de cette classe poursuivant des études secondaires l'année scolaire « n/n+1 ». Ces effectifs sont issus de recensements effectués auprès des établissements d'enseignement secondaire (y compris apprentis et lycées agricoles).

La réforme de la voie professionnelle [2]

Depuis la rentrée 2008, l'abandon progressif du parcours BEP suivi d'un baccalauréat professionnel en deux ans se fait au profit du déploiement du baccalauréat professionnel en trois ans après la troisième.

Sortants précoces [3]

Ce sont les individus âgés de 18-24 ans qui n'ont pas suivi de formation au cours des quatre semaines précédant l'enquête et n'ont pas terminé avec succès un enseignement secondaire du second cycle. Ils sont estimés ici à partir de l'enquête emploi de l'Insee.

Sources :

- MEN-MESR DEPP/Systèmes d'information Scolarité (effectifs scolaires du MEN) et Sifa (effectifs des CFA).
- Système d'information Safran (effectifs scolaires du ministère en charge de l'agriculture).
- Enquêtes Emploi de l'Insee sur le champ de l'ensemble des ménages de France métropolitaine.

① Pour en savoir plus

- Note d'Information, 10.12.
- S. Durier, P. Poulet-Coulibando, « Formation initiale, orientations et diplômes de 1985 à 2002 », *Éducation & formations*, n° 74, ministère de l'éducation nationale, avril 2007.

[1] Répartition des sortants de formation initiale en fonction du diplôme le plus élevé

(France métropolitaine, données provisoires)

	Année de sortie de formation initiale					
	2006-2007-2008		2009-2010-2011			
	Ensemble		Ensemble		Hommes	Femmes
	En milliers	En %	En milliers	En %	En %	En %
DEA, DESS, master, doctorat	67	10	85	12	10	15
Écoles supérieures	42	6	37	5	6	4
Licence, maîtrise	73	10	69	10	8	12
Deug, BTS, DUT et équivalent	88	12	83	12	12	11
Paramédical et social	23	3	23	3	1	5
Total diplômés des études supérieures	293	42	297	42	37	47
Baccalauréat général	59	8	61	9	8	10
Baccalauréat technologique, professionnel et assimilé	106	15	131	19	19	19
CAP, BEP ou équivalent	120	17	100	14	16	13
Total diplômés du second cycle du secondaire	285	40	292	42	43	42
Brevet seul	59	8	51	7	8	6
Aucun diplôme	68	10	60	9	12	5
Total brevet et aucun diplôme	127	18	111	16	20	11
Total sortants de formation initiale	705	100	700	100	100	100

Lecture - En moyenne sur 2009, 2010 et 2011, 700 000 jeunes sont sortis de formation initiale. 42 % sont sortis diplômés de l'enseignement supérieur.

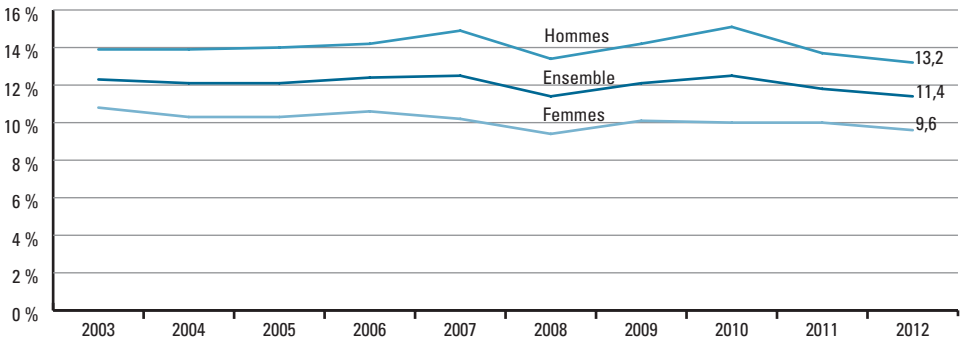
[2] Les sorties de l'enseignement secondaire par classe (%)

(France métropolitaine)

Classe atteinte	Année de sortie de l'enseignement secondaire									
	2000	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011		
								Garçons	Filles	Total
Terminales générales et technologiques	53,8	55,5	55,5	54,1	53,8	54,4	55,0	48,2	59,8	53,9
Terminales professionnelles (bac pro et BP)	13,1	14,4	14,7	16,0	16,2	17,1	17,8	26,2	20,3	23,3
Total sorties au niveau du baccalauréat	66,9	69,9	70,2	70,1	70,0	71,5	72,8	74,4	80,1	77,2
Première année de bac pro en deux ans et BP	2,4	2,6	2,9	2,6	2,6	2,1	0,7	0,4	0,5	0,5
Année terminale de CAP ou BEP	21,3	19,9	19,7	19,7	19,9	18,8	16,8	13,7	10,7	12,2
Total sorties au niveau du CAP ou BEP	23,7	22,5	22,6	22,3	22,5	20,9	17,5	14,1	11,2	12,7
Seconde ou première générales et technologiques	2,4	2,0	2,1	2,2	1,8	1,8	1,3	0,6	1,4	1,0
Première professionnelle	-	-	-	-	-	-	2,3	4,7	2,9	3,8
Seconde professionnelle	-	-	-	-	-	0,7	2,4	3,3	1,8	2,6
Premier cycle, première année de CAP ou BEP	7,0	5,6	5,1	5,4	5,7	5,1	3,7	2,9	2,6	2,7
Total sorties avant la fin du second cycle du secondaire	9,4	7,6	7,2	7,6	7,5	7,6	9,7	11,5	8,7	10,1
Total des élèves finissant l'enseignement secondaire	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

[3] Les sorties précoces par sexe (%)

(France métropolitaine, données provisoires)



Lecture - En 2012, le taux de sortants précoces est de 11,4 %.

Remarque - S'agissant de données provisoires revues régulièrement, les chiffres affichés ici peuvent être légèrement différents de ceux diffusés par Eurostat (8.30).

Présentation

Au 1^{er} février 2012, sept mois après la fin de leurs études, 48 % des lycéens sortants d'une année terminale de formation professionnelle ou technologique exercent un emploi, soit autant qu'en 2011 [1]. Plus les lycéens sont diplômés, plus le taux d'emploi est élevé : 67 % des diplômés de BTS sont en emploi, alors que seuls 38 % des diplômés de BEP ou de CAP et 21 % des non-diplômés le sont. La répartition des contrats évolue, avec un peu plus d'EDI et d'emplois aidés par rapport à 2011, et une baisse des EDD et des contrats d'intérim. 39 % des sortants sont au chômage tandis que 13 % des lycéens sortants sont sans emploi et n'en cherchent pas (inactifs).

Sept mois après la fin des études, les filles sont globalement moins souvent en emploi que les garçons [2]. Cela reste vrai à diplôme et spécialité de formation donnés, avec une exception toutefois pour les titulaires d'un BTS du secteur des services (67 % contre 65 % chez les garçons). Les filles ont plus de difficultés à trouver un emploi après une formation dans la production qu'après une formation dans les services, et ce quel que soit le diplôme sauf celles qui possèdent un BTS où le taux d'emploi est le même dans les deux secteurs. Ce constat varie selon le diplôme pour les garçons : ceux qui possèdent au plus un CAP ou un BEP trouvent plus d'emploi après une formation dans le secteur des services qu'après une formation en production, et c'est l'inverse pour les titulaires d'un baccalauréat ou plus.

Dans le secteur de la production, le taux d'emploi est le plus élevé pour le domaine de spécialités « pluritechnologiques de la production » (61 %) suivi des spécialités « métallurgie, matériaux de construction, verre » (55 %) et des « transformations chimiques et apparentées » (53 %) [3]. Les taux d'emploi plus élevés dans ces domaines s'expliquent par le profil des sortants : ils sont pour la plupart titulaires d'un diplôme de niveau IV ou supérieur. Le taux d'emploi est le plus faible dans le domaine « matériaux souples ». Les formations de niveau V y sont surreprésentées et les taux d'emploi y sont faibles pour tous les diplômés.

Dans le secteur des services, le taux d'emploi est le plus élevé pour les domaines « accueil, hôtellerie, tourisme », « services aux personnes », « transport, manutention, magasinage » et « finances comptabilité et gestion du personnel ». Il est le plus bas pour les « services à la collectivité » (formations en nettoyage et assainissement) et la « communication et information ».

Définitions

Champ

L'enquête IVA interroge chaque année au 1^{er} février les sortants des formations professionnelles et technologiques en lycée (sous tutelle de l'éducation nationale uniquement), en France métropolitaine et dans les DOM. Depuis 2006, l'exploitation nationale des enquêtes comprend uniquement les années terminales des formations, et la première professionnelle.

Depuis 2011, toutes les spécialités de formations sont interrogées et non plus une sur deux. Des académies n'ont pas réalisé l'enquête en 2011, les données ont donc été repondérées pour permettre la comparaison avec l'enquête 2012.

Les jeunes sortants de classes terminales de formations en lycée ayant pour plus haut diplôme un diplôme de niveau I ou II (licence ou plus), peu nombreux, sont exclus de l'analyse.

Sortants de lycée

Sont considérés comme sortants les jeunes inscrits dans un lycée une année scolaire donnée et non repérés comme inscrits l'année suivante, et déclarant lors de l'enquête menée au 1^{er} février de l'année suivante ne pas poursuivre d'études (que ce soit sous statut scolaire ou d'apprenti).

Taux d'emploi

Il s'agit du nombre de sortants en emploi rapporté à l'ensemble des sortants quelle que soit leur situation (emploi, chômage, inactivité, stage...).

Emplois non aidés

- EDI : emploi à durée indéterminée (CDI, fonctionnaires, engagés dans l'armée et personnes installées à leur compte).
- EDD : emploi à durée déterminée (CDD, aides familiaux).
- Intérim.

Emplois aidés

Contrats de professionnalisation (CP) et autres contrats aidés : contrats initiative-emploi (CIE), contrat insertion revenu minimum d'activité (CI-RMA), contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE), contrat d'avenir (CAV), contrat unique d'insertion (CUI), contrat d'insertion dans la vie sociale (Civis), volontariat international en entreprise (VIE), volontariat international en administration (VIA),

Plus haut diplôme obtenu

Il s'agit du plus haut diplôme obtenu quelle que soit la dernière classe fréquentée. Ce n'est donc pas toujours le dernier diplôme préparé, si le jeune a échoué à l'examen.

[1] Situation au 1^{er} février 2012 des lycéens selon le plus haut diplôme obtenu (%) (1)
(France métropolitaine + DOM hors Mayotte)

Plus haut diplôme obtenu	Total emploi	Parmi les sortants en emploi				Chômage	Inactivité	Répartition (%)
		EDI (4)	Intérim	EDD (4)	Emploi aidé			
Non diplômé	20,6	41,5	15,0	34,3	9,3	51,9	27,5	7,5
DNB, CFG (2)	29,2	38,4	13,9	35,2	12,5	46,6	24,2	8,7
CAP ou BEP	38,3	35,4	14,2	39,1	11,3	48,3	13,4	24,5
Bac pro, BT, BM, BP (2)	53,4	35,9	15,9	32,1	16,2	37,3	9,4	30,2
Bac technologique	55,9	35,7	10,5	34,0	19,8	29,0	15,1	11,5
BTS	67,1	39,2	11,9	36,0	12,9	26,9	6,0	17,6
Ensemble	47,8	36,9	13,7	34,9	14,5	39,1	13,1	100,0
Rappel situation au 1 ^{er} février 2011	48,4	36,0	14,4	35,8	13,8	38,7	12,9	100,0

- (1) Voir « Champ ».
(2) DNB, CFG : diplôme national du brevet, certificat de formation générale.
(3) BT, BM, BP : brevet de technicien, brevet de maîtrise, brevet professionnel.
(4) EDI : emploi à durée indéterminée, EDD : emploi à durée déterminée.

[2] Taux d'emploi au 1^{er} février 2012 selon le secteur de formation, le sexe et le plus haut diplôme obtenu (%)
(France métropolitaine + DOM hors Mayotte)

Plus haut diplôme obtenu	Ensemble				Garçons		Filles		Ensemble
	Garçons	Filles	Production	Services	Production	Services	Production	Services	
Non diplômé	21,4	19,4	19,9	21,3	20,9	22,5	12,2	20,5	20,6
DNB, CFG (1)	31,3	26,6	27,4	30,3	28,7	34,6	19,8	27,5	29,2
CAP ou BEP	38,9	37,6	36,0	39,9	37,7	41,3	28,1	39,3	38,3
Bac pro, BT, BM, BP (2)	56,7	49,4	56,4	51,6	57,4	55,5	47,5	49,5	53,4
Bac technologique	57,1	54,9	57,5	55,5	59,1	56,0	49,8	55,2	55,9
BTS	67,4	66,8	68,9	66,3	69,3	65,3	66,8	66,8	67,1
Ensemble	48,8	46,8	46,4	48,6	47,7	50,2	38,0	47,8	47,8

- (1) DNB, CFG : diplôme national du brevet, certificat de formation générale.
(2) BT, BM, BP : brevet de technicien, brevet de maîtrise, brevet professionnel.

[3] Taux d'emploi au 1^{er} février 2012 selon le domaine de spécialité de formation et le plus haut diplôme obtenu (%)
(France métropolitaine + DOM hors Mayotte)

	Non- diplômé	DNB, CFG (1)	CAP ou BEP	Bac pro, BT, BM, BP (2)	Bac techno	BTS	Ensemble
Spécialités pluritechno. des transformations, agroalimentaire	15,0	15,4	28,8	65,6	ns	68,3	35,7
Transformations chimiques et apparentées	ns	ns	ns	ns	46,3	67,1	53,2
Métallurgie, matériaux de construction, verre	ns	ns	ns	54,7	ns	80,0	55,3
Plasturgie, matériaux composites, énergie, génie climatique	23,0	31,3	39,5	57,8	ns	63,1	49,2
Génie civil, construction, bois	20,2	24,7	33,8	58,9	59,3	75,9	44,0
Matériaux souples (textile, habillement, cuirs et peaux)	16,0	20,3	26,5	42,9	ns	63,6	34,5
Mécanique et structures métalliques	19,7	29,2	38,9	61,4	59,9	76,9	46,8
Spécialités pluritechno. mécanique-électricité, électronique	21,2	30,4	41,8	53,0	58,1	66,7	47,5
Spécialités pluritechnologiques de la production	ns	ns	42,4	59,4	58,9	66,2	61,2
Ensemble domaines de la production	19,9	27,4	36,0	56,5	57,5	68,9	46,4
Transport, manutention, magasinage	26,2	31,4	49,3	58,5	ns	66,6	50,9
Commerce, vente	20,0	23,5	30,3	52,1	60,8	65,9	46,1
Finances, comptabilité et gestion du personnel	23,1	27,8	36,7	47,0	59,0	66,1	50,9
Communication et information	18,7	21,4	31,4	42,1	55,9	60,5	43,2
Services aux personnes (coiffure, travail social, santé, animation)	22,5	31,2	49,9	61,6	56,8	72,5	53,2
Accueil, hôtellerie, tourisme	20,5	24,8	37,1	68,7	67,2	70,6	54,0
Services à la collectivité	15,5	ns	33,0	61,6	ns	61,3	43,2
Spécialités plurivalentes des services	36,3	42,0	41,1	ns	50,2	ns	47,4
Ensemble domaines des services	21,3	30,3	39,9	51,6	55,5	66,3	48,6

- (1) DNB, CFG : diplôme national du brevet, certificat de formation générale.
(2) BT, BM, BP : brevet de technicien, brevet de maîtrise, brevet professionnel.
ns : non significatif.

Présentation

Au 1^{er} février 2012, sept mois après la fin de leur formation, 67 % des sortants d'apprentissage sont en emploi, contre 64 % l'année précédente [1]. Le taux d'emploi a augmenté pour tous les diplômes. La répartition des contrats évolue, avec une augmentation des emplois à durée indéterminée et une baisse de tous les autres types de contrats. 27 % des sortants sont au chômage (- 3 points) et 6 % sont inactifs (stable). Près de 82 % des sortants avec un BTS ou un diplôme de niveau I ou II sont en emploi, contre 60 % des titulaires d'un CAP ou BEP, et 34 % des sans diplômes.

Sept mois après la fin de l'apprentissage, les filles sont un peu moins souvent en emploi que les garçons [2]. Le moindre emploi des filles s'observe dans les deux secteurs de formation (production, services) et pour tous les diplômes, à l'exception des titulaires d'un baccalauréat technologique ou d'un BTS du secteur des services. Elles sont également plus souvent en emploi après une formation dans le secteur des services qu'après une formation dans la production (écart de 9 points).

Le taux d'emploi varie fortement selon le diplôme, mais aussi selon le domaine de formation (57 % après une formation dans l'alimentation, 87 % dans l'informatique) [3]. Dans le secteur de la production, les spécialités de l'alimentation et du bâtiment sont celles où il est le plus difficile de trouver un emploi. Les spécialités du bois et de l'agriculture permettent aux jeunes sans diplôme ou avec seulement le brevet des collèges ou un certificat de formation générale de mieux s'insérer, même si le taux d'emploi reste très faible pour ces sortants. Le taux d'emploi est le plus élevé pour les diplômés en technologies industrielles, mais les seuls représentants de cette spécialité de formation sont les apprentis possédant au moins un diplôme de niveau IV. Dans le secteur des services, les situations sont plus contrastées. Obtenir un CAP ou un BEP dans le domaine de la santé ou des transports permet de trouver un emploi plus facilement que pour la moyenne des diplômés de ce niveau, contrairement aux diplômés d'un CAP ou BEP en secrétariat ou en coiffure, esthétique. Pour les détenteurs d'un BT, BM, BP ou baccalauréat professionnel, exception faite du domaine de la santé, ce sont ceux formés dans l'hôtellerie-restauration et les transports qui ont les plus hauts taux d'emploi. Les détenteurs d'un BTS ou d'un diplôme de niveau I ou II connaissent des taux d'emploi de 72 % à 95 %, selon le domaine dans lequel ils ont été formés. Quant aux sortants de la filière « santé », ils trouvent plus facilement un emploi que les autres, à tous les niveaux de diplômes.

Définitions

Champ

L'enquête IPA interroge chaque année au 1^{er} février les apprentis sortants de CFA (quel que soit leur ministère de tutelle, quelles que soient leur formation et la classe suivie - classe terminale ou intermédiaire) en France métropolitaine et dans les DOM.

Sortants d'apprentissage

Sont considérés comme sortants tous les jeunes inscrits dans un centre de formation d'apprentis (CFA) ou une section d'apprentissage pendant l'année scolaire 2010-2011, non inscrits l'année suivante, et déclarant à l'enquête menée au 1^{er} février 2012 ne pas poursuivre d'études, que ce soit sous statut scolaire ou d'apprenti.

Taux d'emploi

Il s'agit du nombre de sortants en emploi rapporté à l'ensemble des sortants quelle que soit leur situation (emploi, chômage, inactivité, stage...).

Emplois non aidés

- EDI : emploi à durée indéterminée (CDI, fonctionnaires, personnes installées à leur compte et engagés dans l'armée).
- EDD : emploi à durée déterminée (CDD, aides familiaux).
- Intérim.

Emplois aidés

Contrats de professionnalisation (CP) et autres contrats aidés : contrats initiative-emploi (CIE), contrat insertion revenu minimum d'activité (CI-RMA), contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE), contrat d'avenir (CAV), contrat unique d'insertion (CUI), contrat d'insertion dans la vie sociale (Civis), volontariat international en entreprise (VIE), volontariat international en administration (VIA),

Plus haut diplôme obtenu

Il s'agit du plus haut diplôme obtenu quelle que soit la dernière classe fréquentée. Ce n'est donc pas toujours le dernier diplôme préparé, si le jeune a échoué à l'examen.

Niveaux II et I

Préparation d'un diplôme de deuxième ou troisième cycle universitaire, ou un diplôme de grande école.

 Sources : MEN-MESR DEPP

Enquête IPA menée au 1^{er} février 2012 auprès des sortants d'apprentissage.

Pour en savoir plus

- Note d'Information, 10.15.
- Dossier hors série : Insertion des apprentis et des lycéens - Publications académiques et régionales 2007-2008.

[1] Situation des sortants d'apprentissage au 1^{er} février 2012 selon le plus haut diplôme obtenu (%)

(France métropolitaine + DOM hors Guadeloupe, Guyane et Mayotte)

Plus haut diplôme obtenu	Total emploi	Parmi les sortants en emploi				Chômage	Inactivité	Répartition (%)
		EDI (3)	Intérim	EDD (3)	Emploi aidé			
Non diplômé	33,5	44,4	13,9	30,8	10,8	53,7	12,8	7,2
DNB, CFG (1)	39,3	45,9	13,3	31,9	8,9	48,8	12,0	6,0
CAP ou BEP	59,9	54,0	8,4	28,9	8,7	34,8	5,3	34,1
Bac pro, BT, BM, BP (2)	77,0	61,4	7,2	24,7	6,7	19,0	4,0	20,2
Bac technologique	77,1	57,9	4,0	30,3	7,8	16,6	6,3	6,5
BTS, DUT	81,8	58,9	6,9	22,2	12,0	14,4	3,8	11,4
Diplôme de niveau I et II	81,8	67,1	5,1	20,8	7,1	14,9	3,3	14,6
Ensemble	67,0	58,4	7,4	25,8	8,4	27,4	5,6	100,0
Rappel situation au 1 ^{er} février 2011	63,8	56,1	8,6	26,7	8,5	30,2	6,1	100,0

(1) DNB, CFG : diplôme national du brevet, certificat de formation générale.

(2) BT, BM, BP : brevet de technicien, brevet de maîtrise, brevet professionnel.

(3) EDI : emploi à durée indéterminée, EDD : emploi à durée déterminée.

[2] Taux d'emploi au 1^{er} février 2012 selon le secteur de formation, le sexe et le plus haut diplôme obtenu (%)

(France métropolitaine + DOM hors Guadeloupe, Guyane et Mayotte)

Plus haut diplôme obtenu	Ensemble				Garçons		Filles		
	Garçons	Filles	Production	Services	Production	Services	Production	Services	Ensemble
Non diplômé	33,5	33,3	32,1	36,8	32,6	39,0	24,7	35,6	33,5
DNB, CFG (1)	40,7	36,1	38,5	40,6	39,2	48,2	33,1	37,0	39,3
CAP ou BEP	63,5	50,6	62,2	54,5	63,7	62,2	46,8	51,5	59,8
Bac pro, BT, BM, BP (2)	80,1	71,0	80,3	72,3	81,6	73,0	64,1	72,0	77,0
Bac technologique	74,5	78,7	72,9	78,4	76,4	72,9	63,5	80,5	77,1
BTS, DUT	83,3	79,5	83,8	80,2	85,3	80,0	75,0	80,3	81,8
Diplôme de niveaux I et II	83,3	80,0	83,2	81,2	84,5	82,4	79,3	80,1	81,8
Ensemble	67,9	65,4	65,6	68,7	66,5	72,1	57,8	66,9	67,0

(1) DNB, CFG : diplôme national du brevet, certificat de formation générale.

(2) BT, BM, BP : brevet de technicien, brevet de maîtrise, brevet professionnel.

[3] Taux d'emploi au 1^{er} février 2012 selon le domaine de spécialité et le plus haut diplôme obtenu (%)

(France métropolitaine + DOM hors Guadeloupe, Guyane et Mayotte)

Domaine de spécialité	Non-diplômé	DNB, CFG (1)	CAP ou BEP	Bac pro, BT, BM, BP (2)	Bac techno	BTS, DUT	Diplôme de niveaux I et II	Ensemble
Agriculture	42,4	45,9	56,1	73,0	66,7	79,0	74,4	63,6
Alimentation	28,0	36,5	60,6	81,7	72,8	77,5	78,0	57,1
Bâtiment	29,4	36,2	63,2	84,2	70,8	ns	ns	59,7
Bois	40,0	40,5	70,1	87,2	ns	ns	ns	68,6
Électricité	32,5	36,4	59,9	79,1	73,3	86,6	85,1	70,1
Génie civil	ns	ns	75,0	83,2	ns	91,3	89,0	80,8
Mécanique automobile	27,7	32,5	59,9	84,6	ns	88,3	ns	65,5
Mécanique générale	ns	ns	51,5	79,1	ns	84,5	87,0	78,9
Énergie, chimie	ns	ns	68,0	81,6	73,6	81,5	79,9	74,2
Structures métalliques	32,5	37,8	63,1	80,1	ns	ns	ns	63,5
Technologies industrielles	ns	ns	ns	80,4	ns	84,3	82,5	82,8
Ensemble production	32,1	38,5	62,2	80,3	72,9	83,8	83,2	65,6
Coiffure, esthétique	28,0	37,2	47,8	72,2	75,1	ns	ns	57,3
Comptabilité, finance	ns	ns	ns	71,5	65,4	83,1	82,1	80,4
Hôtellerie-restauration	26,2	40,1	54,5	78,9	69,9	76,6	80,8	57,9
Informatique	ns	ns	ns	ns	ns	83,0	89,0	86,6
Santé	ns	ns	79,5	83,9	86,9	94,9	86,5	86,0
Secrétariat	ns	ns	46,6	59,1	63,1	72,4	78,3	65,4
Services à la collectivité	ns	ns	57,5	68,3	ns	76,4	71,9	66,4
Social	ns	ns	62,8	72,8	77,1	72,0	84,7	69,5
Transport	ns	ns	77,6	75,6	ns	86,2	85,1	76,8
Vente	29,8	33,4	49,0	70,3	73,4	77,5	77,4	63,4
Ensemble services	36,8	40,6	54,5	72,3	78,4	80,2	81,2	68,7

(1) DNB, CFG : diplôme national du brevet, certificat de formation générale.

(2) BT, BM, BP : brevet de technicien, brevet de maîtrise, brevet professionnel.

ns : non significatif.

Présentation

En 2012, 67 % des jeunes âgés de 15 à 24 ans poursuivent leurs études initiales, 9 % cumulant leurs études avec un emploi [1]. 33 % des jeunes âgés de 15 à 24 ans ont terminé leur formation initiale : 19 % sont en situation d'emploi, 8 % sont chômeurs et 6 % sont inactifs.

Les jeunes sont plus souvent confrontés à une situation de chômage que le reste de la population. Selon l'Insee, alors que le taux de chômage au sens du BIT est de 10,2 % pour la population active métropolitaine au quatrième trimestre 2012, il atteint 25,7 % chez les 15-24 ans. Par ailleurs, le risque de chômage est d'autant important que le niveau d'études atteint est peu élevé. Ainsi, lorsqu'ils ont quitté leur formation initiale depuis un à quatre ans, 10 % des jeunes diplômés de l'enseignement supérieur sont au chômage en 2012, contre 24 % de ceux ayant pour plus haut diplôme un CAP, un BEP ou un baccalauréat et contre 47 % des jeunes possédant le brevet des collèges ou aucun diplôme [2]. Ce constat, marqué depuis le début des années quatre-vingt, est d'autant plus vrai en période de conjoncture défavorable puisque les moins diplômés occupent plus souvent des emplois sensibles à la conjoncture (intérim, CDD ...). Ainsi entre 2008 et 2009, période de crise économique, le taux de chômage des jeunes sortis depuis un à quatre ans de formation initiale augmente de 6 points : + 3 points pour les diplômés du supérieur, + 7 points pour les diplômés de fin d'enseignement secondaire du second cycle et + 11 points pour les moins diplômés. Entre 2009 et 2011, période de reprise économique, le chômage des jeunes sortis du système éducatif depuis un à quatre ans a légèrement diminué (- 1 point). La baisse est la plus forte pour les jeunes sortis sans aucun diplôme ou avec au plus le brevet des collèges (- 4 points) tandis que le chômage des diplômés de l'enseignement supérieur a stagné sur cette période. En 2012, le chômage est à la hausse pour tous (+ 1 à 2 points).

Plus le niveau de diplôme est élevé, plus la probabilité d'occuper un emploi de catégorie socioprofessionnelle supérieure est importante [3]. En 2012, 47 % des jeunes en emploi qui sont sortis depuis un à quatre ans de formation initiale diplômés de l'enseignement supérieur long occupent des emplois de cadres et professions intellectuelles supérieures et 35 % un emploi de professions intermédiaires. Les diplômés du supérieur court travaillent majoritairement sur des emplois de professions intermédiaires. Les diplômés de CAP, BEP, du brevet des collèges et les sans-diplômes occupent essentiellement des emplois d'employés ou d'ouvriers, qualifiés ou non qualifiés.

Définitions

Le « taux de chômage » [1] [2]

Il rapporte les chômeurs à la « population active », qui est composée des personnes en emploi et des chômeurs, en conformité avec les recommandations du bureau international du travail (BIT).

Les inactifs [1]

Ils comprennent les personnes en inactivité, en reprise d'études ou bien en formation continue.

La rupture de série de l'enquête Emploi en 2003 [2]

Elle est provoquée par des ajustements des définitions des situations professionnelles et scolaires ainsi qu'un changement de méthodologie d'enquête (passage d'une seule collecte annuelle réalisée généralement en mars à une collecte continue tout au long de l'année).

La sortie de formation initiale [2] [3]

Conformément au Bilan Formation-Emploi de l'Insee, la situation professionnelle étudiée ici est celle des sortants de formation initiale depuis un à quatre ans (durée calculée en différence d'années civiles). Voir 8.22.

L'enseignement supérieur court et long [3]

L'enseignement supérieur court correspond au Deug, au BTS, DUT ou équivalent ainsi qu'au paramédical et social de niveau Bac + 2. L'enseignement supérieur long, quant à lui, correspond à la licence (L1), à la maîtrise (M1), au master (recherche ou professionnel), DEA, DESS, doctorat ainsi qu'aux diplômés des écoles de niveau licence ou au-delà.

Les catégories de professions [3]

Elles proviennent de la classification socioprofessionnelle de l'Insee. Les « indépendants » désignent les agriculteurs exploitants, les artisans, commerçants et chefs d'entreprise. Les professions « intermédiaires » regroupent les responsables « non cadres » (techniciens, infirmières, représentants de commerce, par exemple). Les employés dits « qualifiés » sont les employés civils (sans agents de service), les policiers et militaires et les employés administratifs d'entreprise (sans agents de sécurité).

① Pour en savoir plus

- Note Information n° 12.09.

- « Le diplôme : un atout gagnant pour les jeunes face à la crise », *Bref du CEREQ* n° 283, mars 2011.

- *Bilan Formations et emploi*, édition 2012, Insee.

http://www.insee.fr/fr/themes/detail.asp?ref_id=form-emploi®_id=0

- *France Portrait Social*, Édition 2011, « Diplôme et insertion professionnelle », B. Le Rhun, P. Pollet.

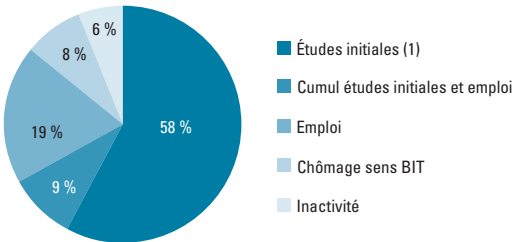
- *Dares Analyses*, n° 072, octobre 2010, « Emploi et chômage des 15-29 ans en 2009 », C. Minni.

Sources :

Enquêtes Emploi Insee sur le champ de l'ensemble des ménages de France métropolitaine/Traitement MEN-MESR DEPP.

[1] La situation des jeunes âgés de 15 à 24 ans en 2012

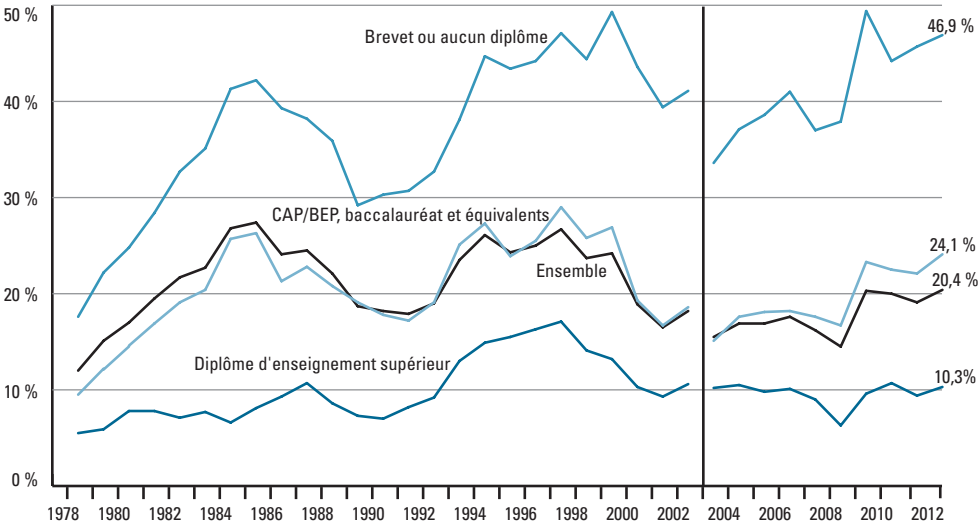
(France métropolitaine, données provisoires)



(1) Dont 1 % de jeunes en formation initiale qui est au chômage au sens du BIT.
Lecture - En 2012, 58 % des jeunes âgés de 15 à 24 ans sont en études initiales sans cumul avec de l'emploi. 9 % des jeunes se déclarent à la fois en situation d'emploi et d'études initiales.

[2] Taux de chômage des jeunes sortis depuis un à quatre ans de formation initiale, en fonction du diplôme le plus élevé (%)

(France métropolitaine, 2010-2012 données provisoires)



Lecture - En 2012, 20,4 % des jeunes ayant terminé leur formation initiale depuis 1 à 4 ans sont chômeurs, au sens du BIT.
Remarque - Jusqu'en 2002, les enquêtes Emploi étaient réalisées en début d'année, le plus souvent en mars. Depuis 2003, l'enquête est continue sur l'ensemble de l'année. Par ailleurs, il existe une rupture de séries entre 1989 et 1990.

[3] Catégorie socioprofessionnelle en 2012 des jeunes en emploi sortis de formation initiale depuis 1 à 4 ans (%)

(France métropolitaine, données provisoires)

	Enseignement supérieur long	Enseignement supérieur court	Baccalauréat	CAP-BEP	Brevet ou aucun diplôme	Total
Indépendants	1	1	3	3	2	2
Cadres et professions intellectuelles	47	2	6	0	0	18
Professions intermédiaires	35	57	21	9	13	30
Employés qualifiés	10	21	24	17	18	18
Employés non qualifiés	5	8	18	24	28	13
Ouvriers qualifiés	1	6	15	26	14	10
Ouvriers non qualifiés	1	5	12	21	25	9
Total	100	100	100	100	100	100

Lecture - 30 % des jeunes qui sont en emploi en 2012 et sont sortis de formation initiale depuis 1 à 4 ans occupent des emplois de professions intermédiaires.

Présentation

En 2012, 33 000 demandes d'entrée dans le dispositif de validation de l'expérience (livrets 1) ont été déposées pour un diplôme technologique ou professionnel de la responsabilité des DEC et 31 400 ont été déclarées recevables (- 2 % par rapport à 2011) [1]. La même année, 21 400 dossiers de demande de validation (livrets 2) ont été déposés, soit une diminution de 3 % du nombre des candidatures à la VAE par rapport à 2011.

Si, avec 20 800 décisions rendues par un jury en 2012, le nombre des dossiers examinés a légèrement diminué par rapport à 2011 (- 1 %), le nombre des validations totales qui permettent la délivrance du diplôme visé est, lui, resté stable (13 600 soit les trois quarts de l'ensemble des validations accordées, partielles et totales) [2].

48 % des demandes déclarées recevables en 2012 visent un diplôme de niveau supérieur [3]. Pour ceux qui ont effectivement fait acte de candidature et déposé un dossier de demande de validation en 2012, le poids des candidats au premier niveau de diplôme est légèrement plus élevé (24 % des livrets 2 déposés visent un diplôme de niveau V contre 21 % des demandes recevables).

Parmi les 20 800 demandes examinées par un jury de VAE en 2012, 6 400 (31 %) visent un BTS, 4 500 (22 %) un CAP et 3 600 (17 %) un baccalauréat professionnel [4]. La plupart des candidats cherchent à obtenir un diplôme du secteur des services et la moitié visent plus spécifiquement un diplôme du domaine des services aux personnes, les plus recherchés étant toujours le CAP Petite enfance et le diplôme d'État d'éducateur spécialisé (DEES), suivis par le diplôme d'État de moniteur éducateur (DEME). Ces diplômes comptabilisent en 2012 chacun respectivement 15 %, 12 % et 5 % de l'ensemble des candidats examinés (17 %, 10 % et 4 % des diplômes délivrés).

Le public de la VAE est ici plutôt féminin et en emploi [5]. Neuf candidats sur dix sont au moins âgés de trente ans.

Définitions

La validation des acquis de l'expérience (VAE)

Inscrite dans l'article L 335-5 du code de l'éducation, elle permet depuis 2002 d'obtenir intégralement un diplôme ou une partie de celui-ci. Elle concerne ici tous les diplômes à finalité technologique et professionnelle de l'éducation nationale. Toute personne peut être candidate à la validation des acquis dès lors qu'elle peut justifier avoir exercé pendant au moins trois ans une des activités, ou l'intégralité des activités, correspondant à la certification recherchée.

L'examen du livret 1 établit la recevabilité de la demande en vérifiant que l'expérience est suffisante et en rapport avec le diplôme postulé. La validation des acquis de l'expérience s'effectue ensuite au regard de l'ensemble des connaissances, aptitudes et compétences acquises par le candidat dans l'exercice d'activités salariées, non salariées ou bénévoles qui sont décrites dans le livret 2.

Dispositif académique de validation des acquis (Dava)

Pour promouvoir la VAE, il existe dans chaque rectorat un Dava, placé sous la responsabilité d'un coordonnateur. Les missions des Dava sont l'accueil, l'information et l'accompagnement du public, mais les services académiques de validation des acquis agissent souvent par délégation des divisions des examens et concours (DEC) au niveau de la recevabilité des demandes et parfois même aussi de l'organisation des jurys. En amont de l'activité de validation, les conseillers VAE informent et orientent les candidats potentiels et s'assurent de la recevabilité des demandes. Les Dava proposent aussi, à titre marchand, des prestations d'accompagnement pour aider les candidats à la constitution du livret 2 et les préparer à l'entretien devant un jury.

L'enquête

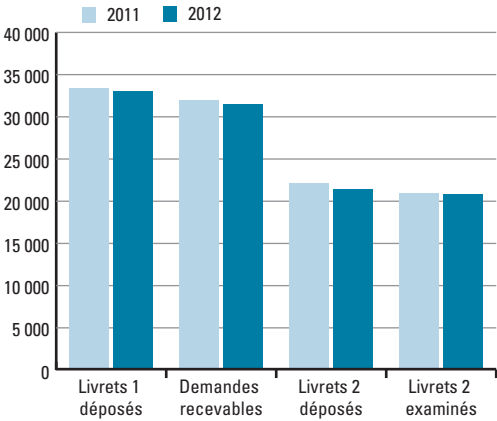
Elle comptabilise des individus aux différentes étapes du processus. L'année de référence est l'année civile et un parcours VAE entamé une année peut se terminer l'année suivante. Ainsi, les stocks de candidats mesurés aux différentes étapes, une année donnée, ne concernent pas toujours les mêmes individus.

DEES, DEME

Voir « Sigles » en fin d'ouvrage.

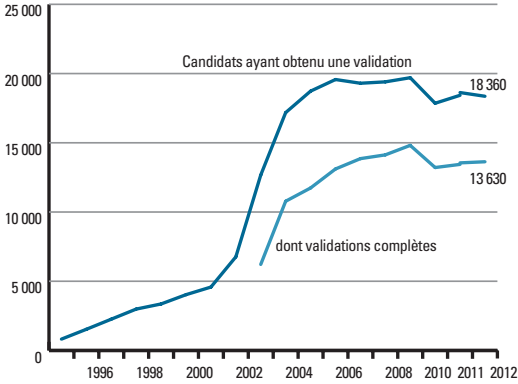
[1] Les différentes étapes du parcours VAE

Effectifs recensés entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2011 et 2012 (France métropolitaine + DOM y compris Mayotte)



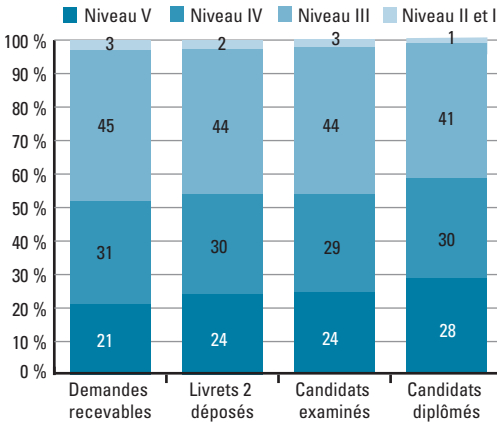
[2] Évolution du nombre de candidats à la validation ayant obtenu un diplôme ou des unités constitutives de celui-ci

(France métropolitaine + DOM y compris Mayotte à partir de 2011)



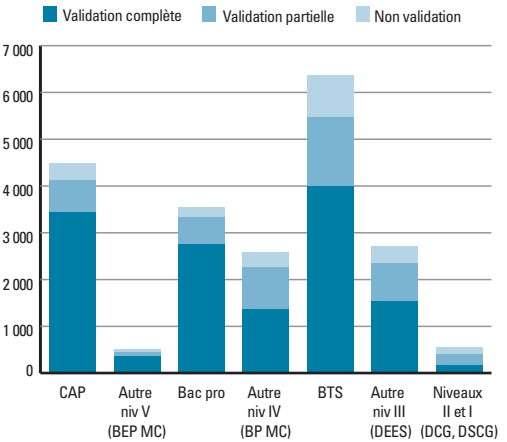
[3] Répartition des candidats à la VAE en 2012 par niveau (%)

(France métropolitaine + DOM y compris Mayotte)



[4] Répartition des candidats VAE en 2012 selon le diplôme visé

(France métropolitaine + DOM y compris Mayotte)



[5] Profil des candidats à la VAE en 2012 (%)

(France métropolitaine + DOM y compris Mayotte)

		Candidats recevables	Livrets 2 déposés
Sexe	Hommes	34	33
	Femmes	66	67
	Total	100	100
Âge	Moins de 25 ans	2	2
	25-29 ans	11	10
	30-39 ans	38	36
	40-49 ans	37	37
	50 ans et plus	12	15
	Total	100	100
Situation par rapport à l'emploi	Demandeurs d'emploi	29	26
	En emploi	70	73
	Inactifs	1	1
	Total	100	100

Présentation

En 2011, à l'université et au Cnam, 4 000 personnes ont bénéficié d'une validation de leurs acquis, au titre de la validation des acquis de l'expérience (VAE) pour obtenir tout ou une partie d'un diplôme [1]. 83 établissements d'enseignement supérieur ont mis en œuvre la validation des acquis de l'expérience. En 2011, parmi l'ensemble des validations octroyées en VAE, les diplômes complets, majoritaires (2 400), sont en hausse à nouveau. Ils représentent 60 % du total des décisions favorables prises par les jurys (55,0 % en 2010 et 53,1 % en 2009).

En 2011, les licences représentent 45 % des diplômes attribués (en totalité ou en partie) en VAE dans l'enseignement supérieur (48,5 % en 2010). La licence professionnelle, dont le développement se poursuit, fait toujours partie des diplômes les plus recherchés en VAE [2]. Comme en 2010, elle concerne 37,2 % des bénéficiaires (35,0 % en 2009). Cependant, en 2011, parmi les diplômes les plus visés, le master se détache (42,4 % des bénéficiaires de VAE ont obtenu tout ou partie d'un master). L'interrogation en 2011 sur les grands champs disciplinaires montre que les sciences économiques, la gestion et l'AES (administration économique et sociale) regroupent toujours le plus de demandes, plus du tiers (36 %) des candidats à une VAE.

Parmi les bénéficiaires d'une VAE dans l'enseignement supérieur, les 40-49 ans sont les plus représentés (près de 41 %) suivis des 30-39 ans (36,5 %) [3].

Les cadres, qui regroupent 45,2 % des bénéficiaires en emploi (44,9 % en 2010), restent les principaux bénéficiaires de la VAE dans l'enseignement supérieur [4].

Définitions

Le dispositif réglementaire du décret n° 85-906 du 23 août 1985 (VAP)

Il autorise la poursuite d'études aux différents niveaux post-baccalauréat. Des dispenses de titres ou de diplômes, qui s'appuient sur un ensemble d'acquis personnels et professionnels ainsi que toutes les formations suivies par le candidat, peuvent être accordées pour accéder directement à une formation, mais sans qu'il y ait délivrance d'unités de valeurs ou de partie de diplôme. Ces dispenses sont accordées par des commissions pédagogiques.

Le dispositif de validation des acquis de l'expérience (VAE) de la loi n° 2002-73 du 17 janvier 2002

Il institue un droit individuel, ouvert à tous, à l'obtention de tout ou une partie de diplôme ou certification par la seule VAE, sans passer par la formation, les textes faisant de la VAE un nouveau mode d'accès à la certification, au même titre que la formation initiale, l'apprentissage ou la formation continue. Toutes les certifications (diplômes, titres, certificats) à visée professionnelle peuvent ainsi être délivrées par l'État, les branches professionnelles ou des organismes privés et doivent obligatoirement avoir été recensées dans le répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) qui propose un classement des certifications par domaine d'activité et par niveau. La commission nationale de la certification (CNCP) a pour mission de constituer et d'actualiser ce répertoire et d'en assurer la cohérence. Toute l'expérience peut être prise en compte, qu'elle ait été acquise dans le cadre d'une activité salariée, non salariée ou bénévole, dès lors que l'expérience professionnelle (d'au moins trois ans) est en relation avec le diplôme visé. Un jury de validation peut accorder la totalité de la certification, ou, à défaut des validations partielles, se prononcer sur le parcours restant à accomplir pour la totalité de la validation.

L'enquête 67

Elle porte sur le dispositif actuel de la validation des acquis professionnels (VAP) prévu par les articles L 613-3 à L 613-6 du nouveau code de l'Éducation ainsi que sur le dispositif de la validation des acquis de l'expérience (VAE) créé par la loi n° 2002-73 du 17 janvier 2002 et inscrit au code de l'Éducation et au livre IX du code du Travail.

DUT, Deust, DNTS, DESS, DEA, IUP, RNCP

Voir « Sigles » en fin d'ouvrage.

 Sources : MEN-MESR DEPP

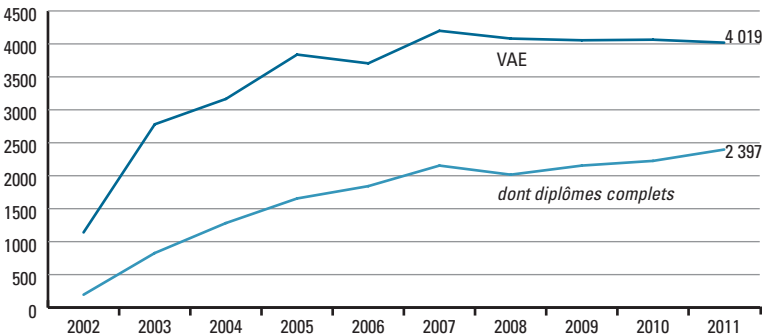
Enquête n° 67 auprès des responsables de la validation des acquis des services de formation continue des universités et du Cnam.

 Pour en savoir plus

Note d'Information, 12.31.

[1] Évolution de la validation des acquis de l'expérience (VAE)

(France métropolitaine + DOM hors Mayotte)



[2] Répartition des bénéficiaires de la VAE selon les diplômes obtenus en 2011 (%) (1)

(France métropolitaine + DOM hors Mayotte)

DUT-Deust-DNTS	5,5
Licence	7,7
Licence professionnelle	37,2
Maitrise	2,6
Diplôme d'ingénieur	1,5
Master	42,4
Doctorat	1,2
Autres diplômes et titres inscrits au RNCP	1,9
Total	100,0

(1) Universités seules.

[3] Répartition des bénéficiaires de la VAE selon l'âge et les diplômes obtenus en 2011 (%) (1)

(France métropolitaine + DOM hors Mayotte)

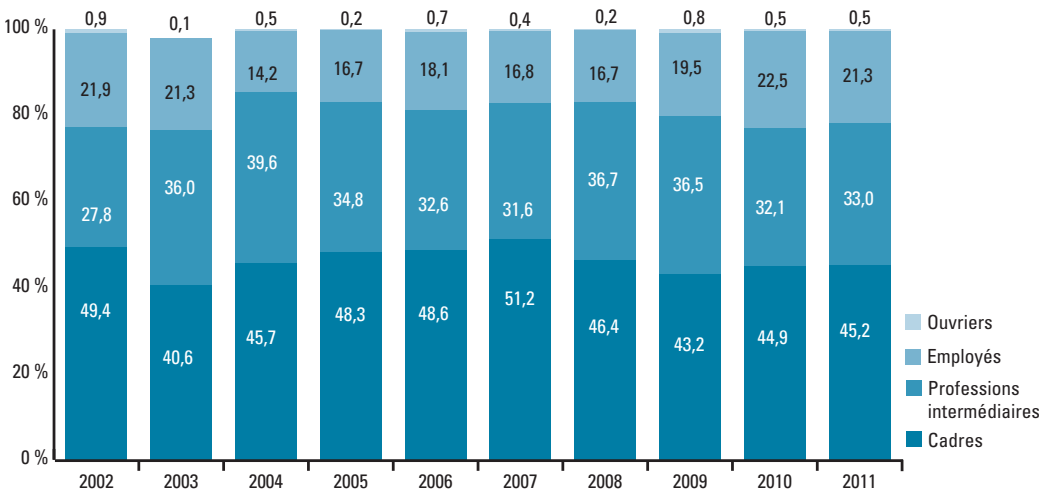
	Moins de 30 ans	30-39 ans	40-49 ans	50 ans et plus
DUT-Deust-DNTS	8,2	4,7	5,2	6,7
Licence	8,2	7,5	7,7	8,8
Licence professionnelle	41,8	38,8	37,0	32,2
Maitrise	2,2	3,2	2,2	2,5
Diplôme d'ingénieur	3,4	2,0	2,0	1,3
Master	33,2	40,9	44,0	47,0
Doctorat	0,4	0,3	0,5	0,5
Autres diplômes et titres inscrits au RNCP	2,6	2,6	1,4	1,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Répartition des bénéficiaires selon l'âge dans le dispositif	6,4	36,5	40,6	16,5

(1) Universités seules.

Remarque - Toutes les universités n'ont pas été en mesure de répondre sur l'âge des candidats dans les différents diplômes. Les résultats établis sur la base des répondants donnent surtout des ordres de grandeur.

[4] Répartition des bénéficiaires de la VAE ayant un emploi selon la catégorie socio-professionnelle (%)

(France métropolitaine + DOM hors Mayotte)



Présentation

En 2011, l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur publics dépendant du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche ont délivré, au titre de la formation continue, un total de 71 300 diplômes [1]. 67 % sont des diplômes nationaux, le reste est constitué de diplômes d'universités ou d'établissements. La part des diplômes nationaux délivrés en formation continue représente 10 % de l'ensemble des diplômes nationaux délivrés, tous types de formation confondus, initiale ou continue. Pour les universités seules, ce taux est de 9 %. Ces chiffres incluent les diplômes délivrés au titre de la validation des acquis professionnels (VAE, voir 8.28).

Sur les 47 800 diplômes nationaux délivrés en formation continue, 79 % ont été délivrés aux niveaux I et II (respectivement 35 % et 44 %), 9 % au niveau III et 12 % au niveau IV [2]. Deux diplômes professionnels dominent : la licence professionnelle (12 700 délivrées, dont 56 % dans les IUT) et le master professionnel (7 300 délivrés, soit 15 % de l'ensemble). Au niveau IV, plus de 5 000 diplômes d'accès aux études universitaires (DAEU et capacité en droit) délivrés en formation continue permettent à des publics sans baccalauréat de suivre un cursus universitaire ; leur nombre est en augmentation de 6 % par rapport à 2010.

Les universités, les universités technologiques et les INP ont délivré 42 300 diplômes nationaux en formation continue en 2011, soit une hausse de 12 % par rapport à 2010. Cette hausse concerne principalement les diplômes de niveau II (+ 17 %) puis secondairement ceux de niveau III (11 %) et ceux de niveau I (+ 10 %) ; le niveau IV (DAEU) augmente quant à lui de 4 %. Le Cnam a délivré 4 600 diplômes nationaux en 2011, soit une légère baisse de 2 % par rapport au nombre de diplômes nationaux délivrés en 2010.

Les grands établissements et les écoles ont délivré 900 diplômes dont 62 % avec un label MBA, un quart de titres d'ingénieur et 8 % de masters ingénieur. Les IUT ont délivré 2 600 DUT soit une hausse de 16 % en 2011 [3].

Définitions

Diplôme national et diplômes d'établissement ou d'université (DU)

Les diplômes nationaux de l'enseignement supérieur français sont des diplômes reconnus par l'État qui détient « le monopole de la collation des grades et des titres universitaires » (art. L 613-1 du code de l'éducation). Dans cette page sont également inclus sous cette dénomination les titres d'ingénieur diplômé délivrés par les grandes écoles. Ils ne doivent pas être confondus avec les diplômes propres d'établissement (ou d'université) dont la création et la délivrance peuvent être effectuées par tout établissement d'enseignement supérieur public ou privé.

INP

Les instituts nationaux polytechniques (INP), établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPCSCP) « assimilés aux universités » sont au nombre de trois en 2010 : l'institut polytechnique de Grenoble, l'institut national polytechnique de Lorraine et l'institut national polytechnique de Toulouse.

UT

Les universités de technologie (UT) sont des établissements d'enseignement supérieur à vocation technologique. Elles sont au nombre de trois : l'université de technologie de Compiègne (UTC), l'université de technologie de Troyes (UTT) et l'université de technologie de Belfort-Montbéliard (UTBM). L'université Paris-Dauphine (anciennement Paris IX) est « université de technologie en sciences des organisations et de la décision de Paris-Dauphine » depuis 2004, mais celle-ci n'est pas affiliée aux établissements précédemment nommés. Elle dispose du statut de grand établissement et reste comptabilisée avec les universités dans cette enquête.

RNCP

Le répertoire national des certifications professionnelles, établi et actualisé par la commission nationale de la certification professionnelle, a pour objet de tenir à la disposition des personnes et des entreprises une information constamment à jour sur les diplômes et les titres à finalité professionnelle, ainsi que sur les certificats de qualification figurant sur les listes établies par les commissions paritaires nationales de l'emploi des branches professionnelles.

Deug, Deust, DUT, DNTS, DCG, DESS, DESCF, DSCG, MBA, DRT, HDR

Voir « Sigles » en fin d'ouvrage.

 Sources : MEN-MESR DEPP

Enquête n° 6 sur le « Bilan des actions de formation continue réalisées par les établissements publics d'enseignement supérieur ».

 Pour en savoir plus

- Notes d'Information, 12.22, 12.07, 11.08, 11.02, 10.05, 09.06.

[1] Diplômes délivrés en formation continue (FC) en 2011 selon le type d'établissement
(France métropolitaine + DOM)

	Universités (IUT inclus) INP et UT		Grands établissements et écoles d'ingénieurs publiques		Cnam		Total	
	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011
Nombre de diplômes nationaux délivrés en FC	37 835	42 344	945	861	4 647	4 576	43 776	47 781
Nombre de diplômes d'établissements (ou DU) délivrés en FC	23 120	22 236	150	208	1 022	1 046	24 403	23 490
Ensemble des diplômes délivrés en FC	60 955	64 580	1 095	1 069	5 669	5 622	68 179	71 271
Part des diplômes nationaux délivrés en FC (%)	62	66	86	81	82	81	64	67
Part des diplômes d'établissements (ou DU) délivrés en FC (%)	38	34	14	19	18	19	36	33
Ensemble des diplômes délivrés en FC (%)	100	100	100	100	100	100	100	100
Nombre total de diplômes nationaux délivrés	422 977	464 881	7 871	9 280	5 900	5 775	429 899	479 936
Part de la FC dans le total des diplômes nationaux délivrés (%)	9	9	11	9	79	79	10	10

Lecture - En 2011, 42 344 diplômes nationaux ont été délivrés par les universités, les INP et les UT dans le cadre de la formation continue. Ils représentent 66 % des 64 580 diplômes que ces entités délivrent par la formation continue. Sur les 464 881 diplômes nationaux délivrés par les universités, INP et UT, 9 % sont délivrés au titre de la formation continue.

[2] Diplômes nationaux délivrés en formation continue selon le type d'établissement
(France métropolitaine + DOM)

	Universités (IUT inclus) INP et UT		Grands établissements et écoles d'ingénieurs publiques		Cnam		Total	
	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011
Capacité en droit	546	428					546	428
DAEU A (littéraire)	4 124	4 244					4 124	4 244
DAEU B (scientifique)	700	891					700	891
Total niveau IV	5 370	5 563					5 370	5 563
Deug, Deust	901	1 031	3	13			904	1 044
DUT	2 195	2 556			19	19	2 214	2 575
Titres RNCP niveau III	340	203			396	482	736	685
Diplômes paramédicaux niveau III	40	55					40	55
Total niveau III	3 476	3 845	3	13	415	501	3 894	4 359
Licences	3 133	3 524	10	5	931	997	4 074	4 526
Licences professionnelles	10 137	12 165			519	499	10 656	12 664
Masters 1	2 135	2 269					2 135	2 269
DCG	53	2					53	2
Titres RNCP niveau II	339	455			1 056	1 159	1 395	1 614
Total niveau II	15 797	18 415	10	5	2 506	2 655	18 313	21 075
DESS-DEA	1	112					1	112
DESCF-DSCG	1	1					1	1
Masters professionnels	6 795	7 275		8			6 795	7 283
Masters ingénieur	46	82	169	70			215	152
Masters recherche	286	621	7	7			293	628
Masters	3 416	4 675	6	15	430	466	3 852	5 156
Masteres MBA	293	159	421	537			714	696
DRT, HDR	142	57					142	57
Diplômes d'ingénieurs (dont ingénieurs CNAM)	417	598	318	195	802	463	1 537	1 256
Capacité médecine	547	312					547	312
Titres RNCP niveau I	1 149	526	10	11	442	434	1 601	971
Doctorat	99	103	1		52	57	152	160
Total niveau I	13 192	14 521	932	843	1 726	1 420	15 850	16 784
Ensemble des diplômes	37 835	42 344	945	861	4 647	4 576	43 427	47 781

[3] Diplômes délivrés en formation continue par les IUT
(France métropolitaine + DOM)

	DUT	Licences professionnelles	Titres au RNCP Niveau III	Titres au RNCP Niveau II	Total diplômes nationaux	Diplômes d'établissement en IUT
2010	2 195	5 977	155	226	8 553	690
2011	2 556	7 131	79	144	9 910	621
Évolution 2011/2010 (%)	16	19	- 49	- 36	16	- 10

Présentation

Les gouvernements européens se sont accordés au sommet de Lisbonne de 2000 pour promouvoir une société et une économie de la connaissance. Les priorités communes sont concrétisées par des objectifs, chiffrés, dont le suivi étaye la coopération. Ils sont à présent sept : développer l'enseignement supérieur, l'employabilité, la formation permanente, la mobilité, l'éducation de la petite enfance, réduire les proportions de jeunes insuffisamment formés et de mauvais lecteurs. Les cibles 2020 valent donc pour l'ensemble de l'Union européenne. Deux sont des « grands objectifs » d'Europe 2020, la stratégie générale pour une croissance intelligente, durable et inclusive ; ceux-ci font l'objet d'objectifs nationaux.

« Grand objectif », le développement de l'enseignement supérieur devrait se concrétiser, en 2020, par 40 % de diplômés parmi les habitants de l'Union européenne âgés de 30-34 ans (35,8 % en 2012). La France a un objectif ambitieux de 50 % (43,6 % en 2012).

Cette meilleure qualification devrait favoriser l'employabilité. La communauté vise, en 2020, un taux d'emploi de 82 % des diplômés des enseignements supérieur et secondaire de second cycle peu après l'obtention du diplôme. Ce taux est de 77,2 % en 2011.

L'Union compte que sa population enrichisse et actualise ses connaissances à tout âge. 15 % des adultes devraient participer à un cours, séminaire, atelier ou une formation en l'espace de quatre semaines, en 2020. Cet indicateur stagne, sur l'ensemble de l'Union (9,0 % des adultes en 2012) comme en France (5,7 % en 2012).

Pour renforcer la cohésion de la société, la communauté vise une réduction du nombre des laissés pour compte. À dessein, l'Union mise sur l'éducation de la petite enfance, dont bénéficieraient en 2020 95 % des enfants de l'âge de 4 ans à celui de l'obligation scolaire (100 % en France).

Amener en dessous de 10 % la proportion de « sortants précoces » est le second grand objectif d'Europe 2020 concernant l'éducation (12,8 % des jeunes âgés de 18 à 24 ans en 2012). L'objectif fixé par la France est de 9,5 % à l'horizon 2020 (11,6 % en 2012).

De même, la proportion de mauvais lecteurs devrait être ramenée en dessous de 15 % en 2020 (en France, 19,8 % observé en 2009).

Le septième objectif, pas encore mesurable, porte sur la mobilité entre pays des diplômés.

Définitions

Champ

Union européenne.

La prévalence des diplômes d'enseignement supérieur [a]

Elle est mesurée par la proportion de diplômées de l'enseignement supérieur (Cite 5-6) parmi les personnes de 30-34 ans, âge élevé adapté aux régimes ouverts aux reprises d'études.

L'incidence des « sorties précoces » (ou « décrochage scolaire » ou encore « déscolarisation précoce ») [b]

Elle est mesurée par la proportion de jeunes de 18 à 24 ans qui n'ont pas suivi de formation (formelle ou non formelle) au cours des quatre dernières semaines et n'ont pas terminé avec succès l'enseignement secondaire de second cycle (Cite 0-2 : en France, brevet seul ou aucun diplôme).

La participation à la formation tout au long de la vie [c]

Elle est mesurée par la proportion de 25-64 ans qui ont participé, au cours d'une période de quatre semaines, à des sessions de formation organisées, enseignements « formels » (inscrit dans la progression pédagogique) ou cours, leçons, séminaires, conférences ou ateliers « non formels ».

La prévalence des maîtrises insuffisantes des compétences de base [d]

Elle est évaluée par les proportions d'adolescents de 15 ans au niveau 1 et au dessous de compétence en lecture de Pisa.

L'incidence de l'enseignement préscolaire [e]

Elle est mesurée par le taux de scolarisation de l'âge de 4 ans (révolus en janvier) au début de l'obligation scolaire (soit à 4 et 5 ans en France).

L'employabilité [f]

Elle est évaluée par le taux d'emploi des diplômés de niveau Cite 3 à 6, qui n'étudient plus et ont obtenu ce diplôme depuis 3 ans ou moins.

Niveaux Cite

Niveaux de la classification internationale type de l'éducation.

Sources :

[a], [b], [c], [f] : Eurostat à partir des enquêtes communautaires sur les forces de travail (dont l'enquête Emploi est la composante française). Données téléchargées sur le site web d'Eurostat mi juin.

[d] : enquête Pisa (programme international pour l'évaluation des élèves).

[e] : Eurostat à partir des statistiques scolaires (collecte UOE). Données téléchargées sur le site web d'Eurostat mi juin.

① Pour en savoir plus

Conclusions du Conseil du 12 mai 2009 concernant un cadre stratégique pour la coopération européenne dans le domaine de l'éducation et de la formation (Éducation et formation 2020) (2009 C, 119/02), Journal officiel de l'Union européenne, 28.05.2009

« Education and Training Monitor 2012 », European Commission, 2012.

http://ec.europa.eu/education/lifelong-learning-policy/monitor12_en.htm

[1] Les critères de référence chiffrés de Lisbonne
(Union européenne)

	Diplômés de l'enseignement supérieur	Décrochage scolaire (sorties précoces)	Formation tout au long de la vie	Faibles compétences de base (lecture)	Enseignement préscolaire	Employabilité
	2012 [a]	2012 [b]	2012 [c]	2009 [d]	2011 [e]	2011 [f]
Allemagne	31,9	(p) 10,5	7,9	18,5	96,4	88,2
Autriche	26,3	7,6	14,1	27,5	94,3	91,0
Belgique	43,9	12,0	6,6	17,7	98,1	80,8
Bulgarie	26,9	12,5	1,5	41,0	86,6	57,5
Chypre	49,9	11,4	7,4	nd	85,0	73,1
Danemark	43,0	9,1	31,6	15,2	98,3	83,0
Espagne	40,1	24,9	10,7	19,6	100,0	66,4
Estonie	39,1	10,5	12,9	13,3	89,1	75,1
Finlande	45,8	8,9	24,5	8,1	74,0	78,4
France	43,6	11,6	5,7	19,8	100,0	77,6
Grèce	30,9	11,4	2,9	21,3	74,6	50,2
Hongrie	29,9	11,5	2,8	17,7	94,5	73,5
Irlande	51,1	9,7	7,1	17,2	99,7	71,4
Italie	21,7	17,6	6,6	21,0	96,8	57,6
Lettonie	37,0	10,5	7,0	17,6	92,7	72,7
Lituanie	48,7	6,5	5,2	24,3	84,2	69,4
Luxembourg	49,6	(p) 8,1	13,9	26,0	95,6	86,1
Malte	22,4	22,6	7,0	nd	(s) 100,0	91,2
Pays-Bas	(p) 42,3	(p) 8,8	(p) 16,5	14,3	99,6	92,2
Pologne	(p) 39,1	(p) 5,7	(p) 4,5	15,0	78,4	75,4
Portugal	27,2	20,8	10,6	17,6	95,4	76,0
République tchèque	25,6	5,5	10,8	23,1	87,8	80,3
Roumanie	21,8	17,4	1,4	40,4	82,0	70,4
Royaume-Uni	47,1	13,5	15,8	18,4	97,0	81,2
Slovaquie	23,7	5,3	3,1	22,3	76,9	70,3
Slovénie	39,2	4,4	13,8	21,2	92,9	76,0
Suède	47,9	7,5	26,7	17,4	95,3	84,4
Union européenne	35,8	(p) 12,8	9,0	20,0	nd	77,2
UE année précédente	34,6	13,5	8,9	nd	92,4	77,5
Objectif 2020 (UE)	40,0	10,0	15,0	15,0	95,0	82,0
Objectif 2010 (UE)	nd	10,0	12,5	17,0	nd	nd
UE 2000	22,4	18,0	7,1	21,3	85,2	

p : provisoire (valeurs non validées par les pays).
s : rupture de série.
nd : non disponible.